



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires  
Générales et Juridiques

**Délibération du Conseil d'administration**

**n° 2024 - 005**

**Séance du 15 mars 2024**

**Compte financier 2023**

*Condition d'acquisition du vote :*

*Quorum =*

*moitié des membres en exercice présents*

*Acquisition de la délibération =*

*majorité des suffrages exprimés par les membres présents  
ou représentés*

*Nombre de membres en exercice : 35*

*Nombre de membres présents : 24*

*Nombre de membres représentés : 3*

*Nombre de vote pour : 27*

*Nombre de vote contre :*

*Nombre d'abstentions :*

Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,

**Article 1 :**

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 1081,34 ETPT, [le cas échéant si l'organisme a la qualification d'opérateur de l'Etat] : dont 985,94 ETPT sous plafond d'emplois législatif et 95,40 ETPT hors plafond d'emplois législatif
  - 110.232.031 € d'autorisations d'engagement dont :
    - 88.895.027 € personnel
    - 14.658.237 € fonctionnement
    - 0 € intervention
    - 6.678.767 € investissement
  - 110.569.311 € de crédits de paiement
    - 88.894.090 € personnel
    - 15.580.389 € fonctionnement
    - 0 € intervention
    - 6.094.832 € investissement
  - 121.358.997 € de recettes
  - 10.789.686 € de solde budgétaire

**Article 2 :**

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution comptable suivants :

- (+) 8 957 651,96 € de variation de trésorerie
- (+) 2 962 602,05 € de résultat patrimonial
- 5 971 897,56 € de capacité d'autofinancement
- (+) 904 319,54 € de variation de fonds de roulement

**Article 3 :**

Le conseil d'administration décide d'affecter le résultat patrimonial de 2 962 602,05 €, ainsi que le montant du report à nouveau créditeur d'un montant de 41 947,21 €, en réserves au compte 10682000.

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, le compte de résultat, le bilan et l'annexe des comptes annuels sont joints à la présente délibération.

**SERVICE CENTRAUX**

9 rue du Temple - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr



Rapport de gestion de l'ordonnateur  
Compte financier 2023

*Conseil d'Administration du 15 mars 2024*

**Sommaire :**

<b>Introduction :</b>	<b>3</b>
<b>Faits marquants ayant eu des répercussions sur les données budgétaires entre 2022 et 2023.</b>	<b>3</b>
<b>1- Tableau des Autorisations budgétaires</b>	<b>4</b>
1-1 Les reports (Projets pluriannuels se finalisant après 2023) :	5
1-2 Exécution de la Masse Salariale	6
1-3 Exécution des Enveloppes de recettes :	9
1-4 Exécution des autorisations d'engagement	10
1-5 Exécution des crédits de paiement	11
<b>2- Exécution des dépenses par destination et des recettes par origine (Tableau 3)</b>	<b>11</b>
2-1 Recettes par origine	11
2-2 Dépenses par destination	15
<b>3- Exécution des opérations budgétaires et non budgétaires ayant un impact sur la trésorerie (Tableau 4 équilibre financier)</b>	<b>16</b>
3 – 1 Equilibre financier réalisé	16
3 – 2 Opérations pour le compte de tiers (réalisé)	17
<b>4- Analyse de la soutenabilité budgétaire au regard de l'exécution budgétaire</b>	<b>18</b>
<b>5- Situation patrimoniale</b>	<b>19</b>
<b>6 – Eléments de conclusion</b>	<b>23</b>

## Introduction :

L'année 2023 se caractérise par le lancement de cinq grands projets d'investissement ; la plateforme TECH3E à Béthune, le bâtiment multimédia à l'IUT de Lens, les extensions des salles de sports à Liévin et Arras et la rénovation des parvis du campus d'Arras. Ces travaux impacteront le fonds de roulement pour 2024, voire 2025.

L'année 2023 a été également marquée par une forte augmentation des fonds propres due essentiellement aux recettes des formations en apprentissage. Ces moyens supplémentaires ont permis de créer des postes de contractuels ainsi que deux postes de titulaires.

Malgré une évolution à la hausse de la masse salariale, celle-ci reste encore maîtrisée.

Sur le volet formation, le fait le plus marquant est sans aucun doute la création de l'école d'ingénieurs et l'ouverture de sa première formation. Le modèle économique en apprentissage permettra d'assurer son équilibre budgétaire.

Pour rappel, définition des trois principaux objets de gestion :

AE = Autorisation d'Engagement. Limite supérieure des enveloppes que le Conseil d'Administration s'autorise à engager. Elles sont consommées par les engagements juridiques (Acte contractuel dont le montant est ferme avec un tiers défini sur une durée précise).

CP = Crédit de paiement. Ils correspondent au montant des décaissements générés par les autorisations d'engagements.

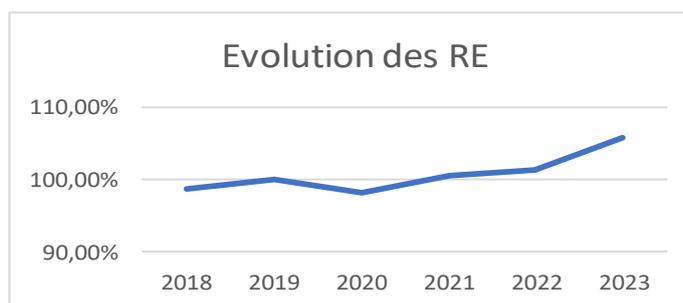
RE = Recettes encaissées. Elles se traduisent par le montant des recettes encaissées et rapprochées du titre de recettes saisies.

## Faits marquants ayant eu des répercussions sur les données budgétaires entre 2022 et 2023.

- Les reports de crédits des opérations pluriannuelles n'étant plus autorisés, des opérations de déprogrammation/reprogrammation ont été mises en œuvre.
- L'échéancier de réception de travaux engagés dans le cadre du marché global de performance énergétique n'a pas été respecté pour un certain nombre d'entre eux ce qui a conduit à un taux d'exécution global plus faible que prévu
- Les consommations énergétiques sont maîtrisées mais les coûts restent élevés
- Les mesures salariales nationales non intégralement compensées
- Les modifications importantes liées au circuit de collecte et de répartition du solde de la taxe d'apprentissage ont généré de nombreuses tensions et réduit la visibilité de l'établissement sur les encaissements attendus.
- Les derniers encaissements de FORMASUP, la SCSP et le dernier mois de paie ont pu être rattachés à l'exercice avant la fermeture de l'établissement



Objet de gestion	RE					
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Recette	98,73%	99,92%	98,20%	100,50%	101,30%	105,85%



Le dépassement des 100% d'exécution en recettes est en lien avec l'envoi tardif de la notification définitive de la SCSP et les fonds de l'apprentissage.

### 1-1 Les reports (Projets pluriannuels se finalisant après 2023) :

Le décret n°2022-1698 du 28 décembre 2022 abroge notamment les articles 184 et 185 du décret GBCP autorisant les reports de crédits. L'université d'Artois applique dès à présent cette nouvelle règle pour les opérations pluriannuelles de 2023 à 2024.

Dans ce cadre, il convient de saluer le travail conséquent de déprogrammation 2023/reprogrammation 2024 engagé par les laboratoires.

Il faut également noter que ces opérations complexifient le travail à plusieurs niveaux :

- Les services financiers se retrouvent saturés avec un volume très important d'opérations budgétaires en début et en fin d'année
- Pour pouvoir intégrer les déprogrammations de l'année n dans le budget initial de l'année n+1, les laboratoires doivent intervenir dès la fin du mois d'octobre.

## 1-2 Exécution de la Masse Salariale

### AUTORISATIONS D'EMPLOIS :

Catégories d'emplois			(A)			(B)			(C) = (A) + (B)		
			Emplois sous plafond Etat			Emplois financés hors SCSP			Global		
			Exécution 2023	BR2 2023	Ecart	Exécution 2023	BR2 2023	Ecart	Exécution 2023	BR2 2023	Ecart
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	451,09	451,07	- 0,02				451,09	451,07	- 0,02
		CDI	4,00	4,00	-				4,00	4,00	-
	Non permanents	CDD	95,25	98,62	3,37	30,40	31,79	1,39	125,65	130,41	4,76
		S/total EC	550,34	553,69	3,35	30,40	31,79	1,39	580,74	585,48	4,74
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires	359,73	363,91	4,18				359,73	363,91	4,18
		CDI	22,08	21,91	- 0,17	6,13	6,13	-	28,21	28,04	- 0,17
	Non permanents	CDD	53,79	56,44	2,65	58,87	64,76	5,89	112,66	121,20	8,54
		S/total Biatss	435,60	442,26	6,66	65,00	70,89	5,89	500,60	513,15	13
<b>Totaux</b>			<b>985,94</b>	<b>995,95</b>	<b>10,01</b>	<b>95,40</b>	<b>102,68</b>	<b>7,28</b>	<b>1 081,34</b>	<b>1 098,63</b>	<b>17,29</b>

Le taux d'exécution de la consommation des emplois sous plafond d'Etat est de 99%.

La sous-consommation s'explique très largement par des difficultés liées aux recrutements des personnels contractuels tant enseignants que BIATSS. Faute de candidatures, certains recrutements ont été abandonnés ou reportés (ATER, doctorants contractuels, CDD BIATSS).

S'agissant des BIATSS titulaires, la sous-consommation de 4,18 ETPT s'explique par un concours infructueux, des réajustements liés à des congés de longue durée, à des changements de quotités et à des mobilités sortantes (détachements).

Le taux de consommation des emplois financés sur ressources propres est de 92,91 %. Comme pour les emplois sous plafond Etat, les difficultés de recrutements, avec les reports, difficultés à obtenir les autorisations de travail ou abandons associés, expliquent l'essentiel de la sous-consommation. S'y ajoutent aussi quelques démissions en particulier de contrats de recherche.

#### Comparaison de la consommation d'emplois entre 2022 et 2023

Catégories d'emplois			Emplois sous plafond Etat *			Emplois financés hors SCSP			Global en ETPT		
			Réalisé 2022	Réalisé 2023	Ecart Réalisé 2023 - Réalisé 2022	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Ecart Réalisé 2023 - Réalisé 2022	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Ecart Réalisé 2023 - Réalisé 2022
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	453.31	451.09	-2.22				453.31	451.09	-2.22
		CDI	4.00	4.00	0.00	0.00	0.00	0.00	4.00	4.00	0.00
	Non permanents	CDD	96.38	95.25	-1.13	24.48	30.40	5.92	120.86	125.65	4.79
		S/total EC	<b>553.69</b>	<b>550.34</b>	<b>-3.35</b>	<b>24.48</b>	<b>30.40</b>	<b>5.92</b>	<b>578.17</b>	<b>580.74</b>	<b>2.57</b>
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires	355.17	359.73	4.56				355.17	359.73	4.56
		CDI	17.6	22.08	4.48	5.33	6.13	0.80	22.93	28.21	5.28
	Non permanents	CDD	51.07	53.79	2.72	61.04	58.87	-2.17	112.11	112.66	0.55
		S/total Biatss	<b>423.84</b>	<b>435.60</b>	<b>11.76</b>	<b>66.37</b>	<b>65.00</b>	<b>-1.37</b>	<b>490.21</b>	<b>500.60</b>	<b>10.39</b>
<b>Totaux</b>			<b>977.53</b>	<b>985.94</b>	<b>8.41</b>	<b>90.85</b>	<b>95.40</b>	<b>4.55</b>	<b>1068.38</b>	<b>1 081.34</b>	<b>12.96</b>

Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat

1 119.00

## **Facteurs de variation pour le Plafond Etat**

### **Enseignants :**

La diminution, s'agissant des enseignants permanents, s'explique par des départs à la retraite ou par mobilité, plus nombreux que l'année précédente et par des requalifications de congé de longue maladie en congé de longue durée.

En ce qui concerne les enseignants contractuels, on note également une diminution qui s'explique par des recrutements infructueux notamment d'ATER partiellement compensés par la création d'un emploi de chaire de professeur junior et d'un emploi de doctorant contractuel.

### **Biatss :**

On compte une augmentation significative du nombre de CDI due à la fois à l'ancienneté acquise de certains CDD (CDI à l'issue de 6 années de CDD) et à des recrutements directement en CDI notamment pour pallier les difficultés que nous pouvons encore rencontrer pour recruter dans certains domaines d'activités (informatique, médecine...)

L'université a compté en 2021 un nombre assez important de départs de titulaires BIATSS (mobilité et retraites) qui ont eu un impact sur la campagne d'emplois 2022 dont le principal de l'effet financier a impacté l'exercice 2023 (extension en année pleine de recrutements effectifs entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 1<sup>er</sup> décembre 2022). Par ailleurs, la campagne d'emplois 2023 comptait également un nombre important d'emplois publiés (équivalent à l'année précédente).

Les emplois BIATSS contractuels ont également augmenté malgré une certaine dépréciation (contractuels lauréats de concours) en nombre moins important que les recrutements sur besoins nouveaux (développement durable, informatique, archives, école d'ingénieurs, remplacements de congés de maladie ou maternité...)

## **Facteurs de variation pour le Plafond Ressources Propres**

L'augmentation s'agissant des enseignants est essentiellement due à des recrutements (principalement d'enseignants associés à mi-temps) sur les crédits de l'apprentissage ainsi qu'à des créations d'emplois de doctorants contractuels sur projets de recherche (créations 2023 et extension en année pleine de créations 2022).

On note une diminution des emplois BIATSS contractuels due, d'une part à la titularisation d'agents rémunérés sur les crédits de la formation continue et, d'autre part, à des reports ou annulations de recrutements dans le cadre de projets de recherche.

## DEPENSES DE PERSONNEL :

SUIVI DE LA CONSOMMATION DU BUDGET 2023			
ELEMENTS DE PAIE	AE/CP Budget 2023 après dernier BR	AE/CP Réalisé 2023	Ecart
Rémunérations principales	82 702 888.96	81 368 415.82	-1 334 473.14
<i>dont Doctorant</i>	2 073 796.20	2 040 764.72	-33 031.48
Rémunérations accessoires	7 704 142.45	7 313 319.25	-390 823.20
<i>dont Heures complémentaires</i>	6 898 754.69	6 609 507.49	-289 247.20
Prestations sociales	267 060.00	212 354.93	-54 705.07
<b>TOTAL</b>	<b>90 674 091.41</b>	<b>88 894 090.00</b>	<b>-1 780 001.41</b>

Le taux d'exécution de la consommation de la SCSP est de 98.79%.

La sous-consommation s'explique par les raisons déjà avancées pour la partie emplois, notamment par des retards ou abandons de recrutements des personnels contractuels tant enseignants que BIATSS et par une prévision trop élevée des primes des titulaires ou encore des promotions des enseignants-chercheurs moins nombreuses qu'habituellement.

Le taux de consommation de la masse salariale ressources propres est de 90.58 %. Comme pour la masse salariale Etat, les difficultés de recrutements avec les reports ou abandons associés, expliquent une partie de la sous-consommation. On note également une sous-consommation des heures complémentaires prévues en apprentissage et formation continue (-201 401 €).

Les heures de contrats étudiants et vacances administratives sont également légèrement sous consommées.

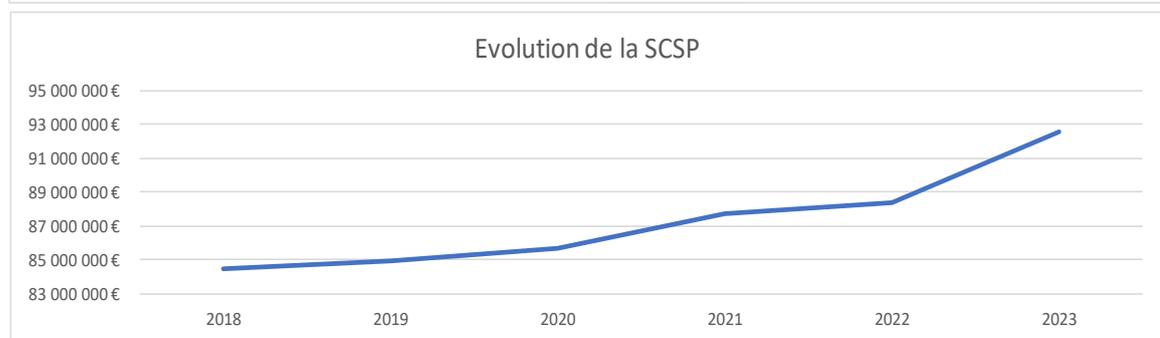
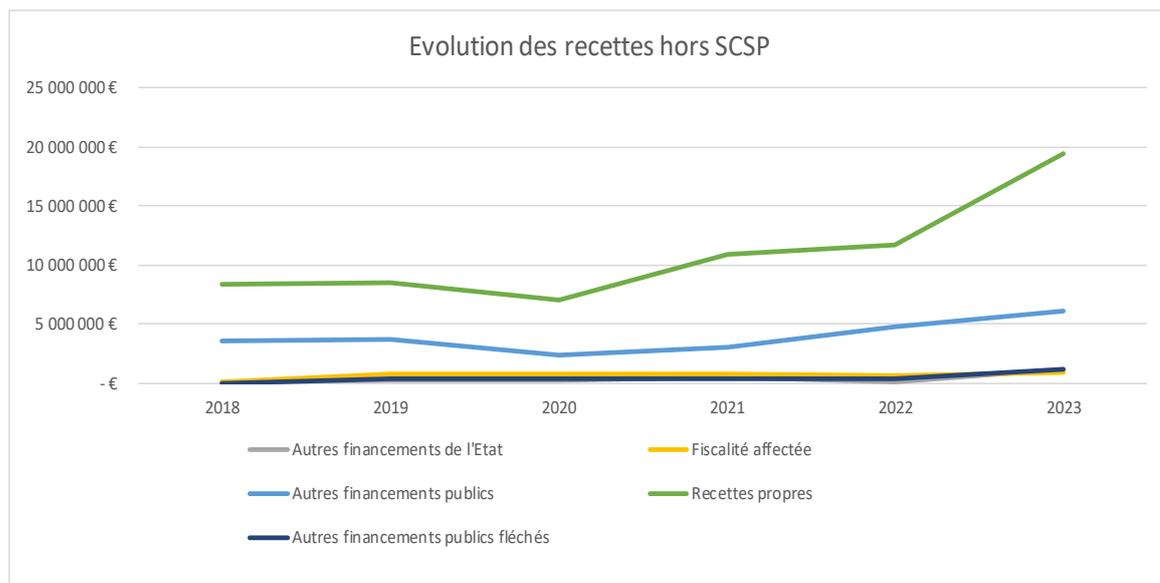
COMPARAISON ENTRE LE REALISE BUDGETAIRE DE 2022 ET DE 2023			
ELEMENTS DE PAIE	AE/CP 2022	AE/CP 2023	Ecart
Rémunérations principales	77 256 135.19	81 368 415.82	4 112 280.63
<i>dont Doctorant</i>	1 686 599.58	2 040 764.72	354 165.14
Rémunérations accessoires	7 048 598.71	7 313 319.25	264 720.54
<i>dont Heures complémentaires</i>	6 322 056.18	6 609 507.49	287 451.31
Prestations sociales	243 395.53	212 354.93	-31 040.60
<b>TOTAL</b>	<b>84 548 129.43</b>	<b>88 894 090.00</b>	<b>4 345 960.57</b>

Comparativement à 2022, il y a eu une augmentation des dépenses de personnel de plus de 4,3 millions. Elle s'explique essentiellement par l'augmentation des effectifs (+12.96 ETPT face à 2022), par l'effet des concours (la titularisation implique une augmentation des charges), et par les mesures gouvernementales : extension en année pleine de l'augmentation du point d'indice de 2022 ; augmentation du point d'indice en juillet 2023 ; augmentation du SMIC en janvier et mai 2023, etc. Il y a eu aussi des mesures internes tendant à augmenter l'attractivité de l'Université, comme l'introduction en 2023 de primes pour les contractuels BIATSS.

## 1-3 Exécution des Enveloppes de recettes :

Données comparatives de 2018 à 2023 :

Objet de gestion	RE					
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Subvention pour charges de service public	84 511 830 €	84 945 433 €	85 702 520 €	87 696 902 €	88 404 815 €	92 566 037 €
Autres financements de l'Etat	54 600 €	221 759 €	265 916 €	538 987 €	175 194 €	1 146 439 €
Fiscalité affectée	102 316 €	807 245 €	838 401 €	840 570 €	639 319 €	912 083 €
Autres financements publics	3 568 642 €	3 776 697 €	2 442 099 €	3 075 042 €	4 784 361 €	6 161 951 €
Recettes propres	8 323 209 €	8 555 281 €	7 035 491 €	10 857 770 €	11 750 629 €	19 403 148 €
Autres financements publics fléchés	- €	328 318 €	328 318 €	419 115 €	331 896 €	1 169 338 €
	96 560 597 €	98 634 732 €	96 612 745 €	103 428 386 €	106 086 214 €	121 358 996 €



Il y a peu de changement notable à souligner en matière de recettes. L'établissement démontre sa grande capacité à financer les projets et récupérer les subventions.

Le graphique ci-dessus, met en évidence la forte augmentation des recettes propres. Il s'agit, pour la quasi-totalité de ressources liées à l'apprentissage. Pour ce qui est de la SCSP, elle évolue du fait de la mise en œuvre des réformes et de l'augmentation du point d'indice, en notant toutefois qu'il n'y a pas de compensation totale.

## 1-4 Exécution des autorisations d'engagement

### Analyse entre les montants prévisionnels et réalisés avant report

Enveloppe	Prévisionnel	Réalisé	Différence
Fonctionnement	16 536 733 €	14 658 237 €	-1 878 496 €
Investissement	7 568 248 €	6 678 767 €	-889 481 €
Personnel	90 674 091 €	88 895 027 €	-1 779 064 €
			-4 547 041 €

Les taux d'exécution des AE au titre de l'investissement aurait pu être de 95% si la réception de plusieurs travaux en cours dans le cadre du MGPE avait pu être réalisée conformément au planning prévisionnel. Des marges de progrès existent encore pour ce qui est du fonctionnement.

Pour la masse salariale, les explications ont été fournies dans le point 1.2.

Liste des commandes saisies jusqu'au 31/12/2023 suite à un engagement juridique respectant les trois conditions : 1 tiers identifié/1 montant/ 1 temporalité précise et qui auront un impact sur les années suivantes

Année de dénouement prévisionnel	Montant
2020	58 €
2021	38 302 €
2022	42 369 €
2023	1 354 670 €
2024	1 438 441 €
2025	617 791 €
2026	545 392 €
2027	357 516 €
2028	328 962 €
2029	320 915 €
<b>Total</b>	<b>5 044 417 €</b>

Ces commandes auront un impact en CP majoritairement entre 2022 et 2024. A cela s'ajoutent les commandes qui initialement ne devaient pas avoir d'impact pluriannuel, mais in fine impacteront les exercices à venir en raison de problèmes de livraison fournisseur, de retards sur des chantiers pour environ 7.5 M€.

## 1-5 Exécution des crédits de paiement :

Analyse entre les montants prévisionnels avant report et le réalisé

	Prévisionnel	Réalisé	Différence
Fonctionnement	18 470 887 €	15 580 389 €	-2 890 498 €
Investissement	7 641 801 €	6 094 832 €	-1 546 969 €
Personnel	90 674 091 €	88 894 090 €	-1 780 001 €
			-6 217 468 €

En investissement, la sous-consommation est essentiellement causée par trois situations :

- Tech 3E : la date de signature des documents réglementaires du marché a dû être repoussée en 2024 suite à un désaccord technique sur la phase esquisse (197 411€)
- L'entreprise en charge du réaménagement des parvis du site d'Arras a sous-évalué le travail à fournir. Le paiement des factures n'a pu être effectué en 2023 (427 292€)
- Plusieurs réceptions de travaux relatifs au marché global de performance énergétique n'ont pu être réalisées conformément au planning prévisionnel (506 959€)

## 2- Exécution des dépenses par destination et des recettes par origine (Tableau 3)

### 2-1 Recettes par origine

Origine des recettes/Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
SCSP	84 512 530 €	84 945 433 €	85 702 520 €	87 696 902 €	88 404 815 €	92 566 037 €
Droit d'inscriptions	1 424 708 €	1 299 680 €	1 381 464 €	1 466 751 €	1 649 824 €	1 699 445 €
Formation continue et VAE	3 234 219 €	3 109 855 €	2 709 715 €	3 348 268 €	2 007 604 €	1 490 581 €
Taxe apprentissage	303 580 €	201 729 €	133 024 €	7 008 €	48 647 €	6 326 €
Contrats de prestation de recherche hors ANR	57 157 €	0 €	0 €	51 027 €	0 €	- €
Valorisation	710 680 €	700 663 €	432 684 €	1 052 691 €	408 796 €	765 287 €
ANR investissement d'avenir	108 584 €	42 569 €	17 064 €	46 175 €	0 €	1 041 659 €
ANR hors investissement d'avenir	188 578 €	264 451 €	493 253 €	676 098 €	883 324 €	1 177 860 €
Subv exploit et financ actif Région	1 770 208 €	1 763 349 €	704 191 €	901 684 €	2 099 200 €	2 630 616 €
Subv exploit et financ actif Union européenne	603 119 €	688 672 €	335 509 €	524 878 €	1 120 740 €	1 411 282 €
Subv exploit et financ actif Autres	2 823 960 €	4 286 390 €	3 369 119 €	6 568 614 €	8 140 919 €	16 988 025 €
Fondation fonds propres réserves dons	9 883 €	58 535 €	63 685 €			12 594 €
Autres recettes	813 391 €	1 273 406 €	1 270 518 €	1 088 294 €	1 322 343 €	1 569 285 €
Total	96 560 597 €	98 634 732 €	96 612 745 €	103 428 388 €	106 086 212 €	121 358 996 €

## La SCSP :

Le montant définitif de la SCSP a été notifié juste avant la période de fermeture de fin d'année, ce qui n'a pas permis de l'intégrer dans un budget rectificatif.

## Les frais d'inscriptions

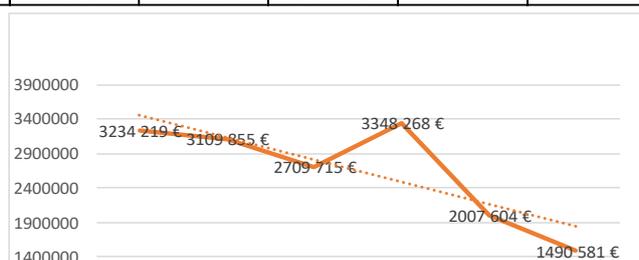
Les effectifs étudiants 2023 connaissent une légère baisse de 1.9% avec toutefois une progression des bacheliers de 2%.

Montant total des frais d'inscriptions en K€							
Compte/année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
70	1430	1534	1616	1606	1554	1641	1729

## La formation continue :

Les recettes de la formation continue sont diverses ; entreprises, région, administration, OPCO. La cadence des versements de ces différentes sources de financement s'en trouve forcément impactée. La baisse des recettes de formation continue est en lien direct avec le transfert des effectifs en contrat de professionnalisation vers ceux en contrat d'apprentissage.

Origine des recettes/Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Formation continue et VAE	3 234 219 €	3 109 855 €	2 709 715 €	3 348 268 €	2 007 604 €	1 490 581 €



Comme cité ci-dessus la diminution des contrats de professionnalisation explique la baisse des recettes.

FC	Réalisé des RE					
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
CRB						
940	1 688 327 €	1 449 210 €	1 367 777 €	2 240 147 €	1 066 808 €	782 192 €
925	1 019 087 €	1 108 257 €	708 042 €	603 570 €	261 304 €	171 493 €
924	523 641 €	464 167 €	415 356 €	475 371 €	473 814 €	413 435 €
Reste	3 164 €	88 221 €	218 540 €	29 181 €	205 676 €	123 460 €
Total	3 234 219 €	3 109 855 €	2 709 715 €	3 348 268 €	2 007 602 €	1 490 580 €

Pour les 3 composantes les plus significatives

	Prévision	Réalisation
940	1 010 060 €	782 192 €
925	150 000 €	171 493 €
924	215 000 €	413 435 €
Total	1 375 060 €	1 367 120 €

## Apprentissage FORMASUP

RE du client en k€/année	2021	2022	2023
Client FORMASUP	4 414	6 764	14 302

La modernisation de la plateforme de FORMASUP liée au travail de fonds réalisé entre l'université d'Artois et FORMASUP a permis d'accroître les versements au titre de l'exercice.

## Région et Europe :

De nombreux projets sont gérés par la Région mais payés sur des fonds européens, d'où une pluralité des origines de financements.

Objet de gestion RE	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Région	1 770 208 €	1 763 349 €	704 191 €	901 684 €	2 099 199 €	2 630 616 €
Union européenne	603 119 €	688 672 €	335 509 €	524 878 €	1 120 740 €	1 411 282 €
Somme	2 373 326 €	2 452 021 €	1 039 700 €	1 426 561 €	3 219 939 €	4 041 898 €

L'augmentation des financements régionaux et européens masque l'irrégularité des remboursements des soldes de nombreux projets pluriannuels. Mais la tendance 2022 et 2023 révèle l'attractivité des projets de recherche qui aboutissent à des financements.

## Taxe apprentissage :

Pour rappel, les fonds financés par la taxe d'apprentissage et correspondant à des dépenses d'investissement sont comptabilisés sur un compte de classe 1 qui découle sur les autres recettes. Ainsi, pour connaître l'exhaustivité des recettes de taxe d'apprentissage, il convient de regarder la trésorerie et la comptabilité générale.

Les modifications importantes liées au circuit de collecte et de répartition du solde de la taxe d'apprentissage avec la mise en place d'une plateforme dédiée ont généré de nombreuses tensions, et réduit la visibilité de l'établissement sur les encaissements attendus. Un solde est encore attendu pour 2024, la baisse ne devrait pas être significative.

Montant total de Taxe d'apprentissage en K€							
Compte/année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
74	121	164	306	133	18	49	12
13	524	666	525	306	421	409	397
Somme	645	830	831	439	439	458	409

## Contrat de prestation de recherche et valorisation :

Les recettes correspondant aux contrats de prestation de recherche sont constantes si on analyse la période 2017 à 2023.

Objet de gestion RE	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Contrats de prestation de recherche hors ANR	540 653 €	57 157 €	0 €	0 €	51 027 €	0 €	0 €
Valorisation	61 632 €	710 680 €	700 663 €	432 683 €	1 052 691 €	408 793 €	765 287 €
Somme	602 284 €	767 837 €	700 663 €	432 683 €	1 103 718 €	408 793 €	765 287 €

La Direction de la recherche, des études doctorales et de la valorisation tient à jour, pour une enquête nationale, les statistiques du nombre de contrats signés.

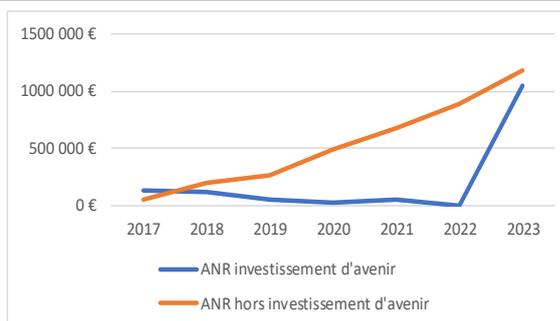
Ci-dessous le tableau de suivi de la DREDV recensant les contractualisation par année de signature.

Année de signature		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Convention avec valorisation financière	Nombre	25	23	16	24	15	19	20
	Valeur	723 803,00 €	149 152,00 €	259 084,00 €	567 643,00 €	458 619,00 €	641 288,00 €	606 363,00 €
Prestations	Nombre	14	13	13	11	20	5	14
	Valeur	413 041,00 €	459 214,00 €	559 770,00 €	205 469,00 €	98 032,00 €	63 096,00 €	169 969,00 €
Financement public	Nombre	46	37	19	24	25	18	40
	Valeur	2 663 107,00 €	1 759 573,00 €	665 557,00 €	3 768 410,00 €	2 241 676,00 €	1 428 236,00 €	2 684 440,00 €
Convention sans flux financier	Nombre	63	45	44	75	91	64	88
Convention de reversement auprès d'organismes	Nombre	25	23	47	60	32	29	43
Allocations doctorales avec partenaire public ou privé	Nombre	6	5	4	8	5	7	6
	Valeur	502 653,00 €	400 388,00 €	389 141,00 €	639 999,00 €	412 684,00 €	997 663,00 €	713 315,72 €
Total	Nombre	179	146	143	202	188	142	211
	Valeur	4 302 629,00 €	2 768 350,00 €	1 873 552,00 €	5 181 521,00 €	3 211 011,00 €	3 130 283,00 €	4 174 087,72 €

### ANR :

Les années de versement des avances sont clairement spécifiées dans les conventions ANR. Seul le solde, suite au contrôle des pièces finales peut être difficile à prévoir. Mais la tendance depuis 2017 est très clairement à la hausse.

Origine des recettes/Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
ANR investissement d'avenir	131 967 €	108 584 €	42 569 €	17 064 €	46 175 €	0 €	1 041 659 €
ANR hors investissement d'avenir	51 512 €	188 578 €	264 451 €	493 253 €	676 098 €	883 324 €	1 177 860 €



Les subventions obtenues dans le cadre des « PIA » entraînent naturellement une hausse des recettes ANR.

La comparaison avec le prévisionnel montre que l'on retrouve quasiment les mêmes effets que ceux constatés ci-dessus.

Année 2023	Prévisionnel (BR2)	Réalisé	Différence
Subvention pour charges service public	91 162 243 €	92 566 037 €	1 403 794 €
Droits d'inscription	1 660 000 €	1 699 445 €	39 445 €
Formation continue diplômes propres VAE	1 375 060 €	1 490 581 €	115 521 €
Taxe d'apprentissage	778 356 €	6 326 €	-772 030 €
Contrats prestations recherche hors ANR	0 €	- €	0 €
Valorisation	786 089 €	765 287 €	-20 802 €
ANR investissements d'avenir	1 041 659 €	1 041 659 €	0 €
ANR hors investissements d'avenir	1 252 215 €	1 177 860 €	-74 355 €
Subvention exploit & financ actif Région	2 391 239 €	2 630 616 €	239 377 €
Subvention exploit & financ actif UE	1 227 514 €	1 411 282 €	183 768 €
Subvention exploit & financ actif Autres	11 523 997 €	16 988 025 €	5 464 028 €
Fondations fonds propres réserves dons	0 €	12 594 €	12 594 €
Autres recettes	1 456 760 €	1 569 285 €	112 525 €
<b>Total</b>	<b>114 655 132 €</b>	<b>121 358 996 €</b>	<b>6 703 864 €</b>

La variation la plus forte vis-à-vis de la prévision concerne les autres subventions d'exploitations et financement des actifs, et tout particulièrement les versements de FORMASUP.

## 2-2 Dépenses par destination

Les dépenses par destination permettent d'identifier la ventilation des dépenses selon la nature de l'activité dont les activités principales sont la formation et la recherche. La ventilation est globalement stable sur la période 2018 à 2023.

Objet de gestion	AE					
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Destination						
Formation initiale et continue Licence	32 220 569 €	33 409 167 €	34 190 414 €	34 558 461 €	36 466 076 €	38 082 058 €
Formation initiale et continue Master	9 605 881 €	9 617 736 €	9 812 624 €	10 534 271 €	11 463 583 €	11 169 909 €
Formation initiale et continue Doctorat	116 726 €	86 048 €	92 469 €	52 808 €	50 239 €	52 898 €
<b>Sous total Formation</b>	<b>41 943 176 €</b>	<b>43 112 951 €</b>	<b>44 095 508 €</b>	<b>45 145 540 €</b>	<b>47 979 898 €</b>	<b>49 304 865 €</b>
Recherche universitaire	2 019 812 €	1 399 230 €	1 250 872 €	1 280 653 €	1 192 231 €	1 324 516 €
Rech univ maths	4 410 366 €	4 434 262 €	4 564 169 €	4 767 938 €	4 875 066 €	5 182 604 €
Rech univ phys chimie	7 512 581 €	7 225 869 €	7 612 469 €	7 131 960 €	8 208 390 €	8 040 393 €
Rech univ phys nucl	0 €	0 €	0 €	37 944 €	0 €	0 €
Rech univ science terre	266 610 €	267 817 €	255 897 €	235 508 €	280 588 €	265 346 €
Rech univ science homme	8 041 982 €	8 024 554 €	8 417 428 €	8 711 772 €	9 207 188 €	9 892 249 €
Rech univ Transvers	1 603 502 €	1 672 839 €	1 774 571 €	1 896 723 €	1 782 202 €	2 064 158 €
<b>Sous total recherche</b>	<b>23 854 853 €</b>	<b>23 024 570 €</b>	<b>23 875 407 €</b>	<b>24 062 498 €</b>	<b>25 545 666 €</b>	<b>26 769 267 €</b>
Bibliothèques et documentation	3 092 936 €	3 258 101 €	3 180 873 €	3 253 581 €	3 323 836 €	3 569 838 €
Diffusion savoirs musées	71 112 €	60 203 €	59 759 €	73 791 €	74 431 €	85 666 €
Immobilier	9 707 983 €	8 936 840 €	17 488 982 €	10 285 966 €	8 066 026 €	9 632 521 €
Pilotage et support	16 102 822 €	15 870 331 €	16 249 779 €	15 871 988 €	16 230 004 €	18 795 182 €
<b>Sous total activités transverses</b>	<b>28 974 853 €</b>	<b>28 125 474 €</b>	<b>36 979 394 €</b>	<b>29 485 326 €</b>	<b>27 694 297 €</b>	<b>32 083 207 €</b>
Aides directes aux étudiants	163 644 €	107 820 €	51 779 €	109 983 €	92 842 €	97 872 €
Aides indirectes	296 558 €	286 721 €	291 860 €	315 130 €	367 155 €	331 639 €
Santé des étudiants activité associative	900 287 €	1 248 777 €	1 422 754 €	1 404 450 €	1 501 477 €	1 645 182 €
<b>Sous total Etudiants</b>	<b>1 360 489 €</b>	<b>1 643 318 €</b>	<b>1 766 392 €</b>	<b>1 829 563 €</b>	<b>1 961 473 €</b>	<b>2 074 693 €</b>
<b>Total</b>	<b>96 133 371 €</b>	<b>95 906 313 €</b>	<b>106 716 701 €</b>	<b>100 522 927 €</b>	<b>103 181 333 €</b>	<b>110 232 031 €</b>

Objet de gestion	CP					
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Formation initiale et continue Licence	31 911 387 €	33 086 070 €	34 273 394 €	34 295 409 €	36 631 077 €	37 970 031 €
Formation initiale et continue Master	9 560 836 €	9 638 059 €	9 786 447 €	10 359 206 €	11 319 381 €	11 219 210 €
Formation initiale et continue Doctorat	116 726 €	86 048 €	85 269 €	60 008 €	50 239 €	52 898 €
<b>Sous total Formation</b>	<b>41 588 949 €</b>	<b>42 810 177 €</b>	<b>44 145 110 €</b>	<b>44 714 623 €</b>	<b>48 000 696 €</b>	<b>49 242 140 €</b>
Recherche universitaire	1 981 362 €	1 411 360 €	1 276 892 €	1 279 485 €	1 190 906 €	1 298 699 €
Rech univ maths	4 439 218 €	4 394 899 €	4 570 157 €	4 778 733 €	4 887 396 €	4 976 820 €
Rech univ phys chimie	7 005 221 €	7 101 182 €	7 605 759 €	7 117 722 €	8 105 529 €	8 419 289 €
Rech univ phys nucl	0 €	0 €	0 €	37 944 €	0 €	0 €
Rech univ science terre	266 661 €	267 817 €	255 897 €	235 508 €	280 588 €	265 346 €
Rech univ science homme	7 963 463 €	8 070 039 €	8 327 646 €	8 705 069 €	9 229 997 €	9 873 512 €
Rech univ Transvers	1 509 430 €	1 775 103 €	1 724 128 €	1 865 927 €	1 843 029 €	2 043 932 €
<b>Sous total recherche</b>	<b>23 165 355 €</b>	<b>23 020 398 €</b>	<b>23 760 480 €</b>	<b>24 020 388 €</b>	<b>25 537 447 €</b>	<b>26 877 598 €</b>
Bibliothèques et documentation	3 094 878 €	3 185 617 €	3 099 295 €	3 357 258 €	3 406 305 €	3 479 814 €
Diffusion savoirs musées	67 671 €	63 949 €	48 509 €	81 068 €	72 342 €	91 996 €
Immobilier	10 543 791 €	8 691 865 €	8 127 017 €	9 938 266 €	9 754 791 €	10 065 335 €
Pilotage et support	15 927 337 €	16 084 320 €	15 532 726 €	16 053 631 €	15 642 140 €	18 755 053 €
<b>Sous total activités transverses</b>	<b>29 633 677 €</b>	<b>28 025 751 €</b>	<b>26 807 547 €</b>	<b>29 430 223 €</b>	<b>28 875 577 €</b>	<b>32 392 198 €</b>
Aides directes aux étudiants	171 622 €	107 820 €	47 279 €	113 372 €	91 524 €	97 872 €
Aides indirectes	296 558 €	286 721 €	291 860 €	315 130 €	367 155 €	331 639 €
Santé des étudiants activité associative	880 081 €	1 237 221 €	1 285 654 €	1 467 834 €	1 425 810 €	1 627 864 €
<b>Sous total Etudiants</b>	<b>1 348 261 €</b>	<b>1 631 762 €</b>	<b>1 624 792 €</b>	<b>1 896 336 €</b>	<b>1 884 489 €</b>	<b>2 057 374 €</b>
<b>Total</b>	<b>95 736 242 €</b>	<b>95 488 088 €</b>	<b>96 337 929 €</b>	<b>100 061 570 €</b>	<b>104 298 209 €</b>	<b>110 569 311 €</b>

### 3- Exécution des opérations budgétaires et non budgétaires ayant un impact sur la trésorerie (Tableau 4 équilibre financier)

#### 3 – 1 Equilibre financier réalisé

On retrouve dans ce tableau le solde budgétaire, les opérations non budgétaires qui sont détaillées dans le point suivant.

Besoins (utilisation des financements)		Financements (couverture des besoins)	
Solde budgétaire (déficit) *	0 €	10 789 686 €	Solde budgétaire (excédent) *
dont solde budgétaire budget principal	0 €	10 789 686 €	dont solde budgétaire budget principal
dont solde budgétaire budget du SAIC	0 €	0 €	dont solde budgétaire budget du SAIC
dont solde budgétaire FU		0 €	dont solde budgétaire FU
dont solde budgétaire BAI		0 €	dont solde budgétaire BAI
dont solde budgétaire SIE		0 €	dont solde budgétaire SIE
Remboursements d'emprunts (capital); Nouveaux prêts (capital); Dépôts et cautionnements	600 €	1 900 €	Nouveaux emprunts (capital); Remboursements de prêts (capital); Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	1 115 225 €	2 615 141 €	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	105 753 €	-3 227 496 €	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)</b>	<b>1 221 578 €</b>	<b>10 179 230 €</b>	<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>8 957 652 €</b>	<b>Variation de trésorerie</b>	
dont Abondement de la trésorerie fléchée ***	0 €	0 €	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***
dont Abondement sur la trésorerie non fléchée	8 957 652 €	0 €	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée
<b>TOTAL DES BESOINS</b>	<b>10 179 230 €</b>	<b>10 179 230 €</b>	<b>TOTAL DES FINANCEMENTS</b>

### 3 – 2 Opérations pour le compte de tiers (réalisé)

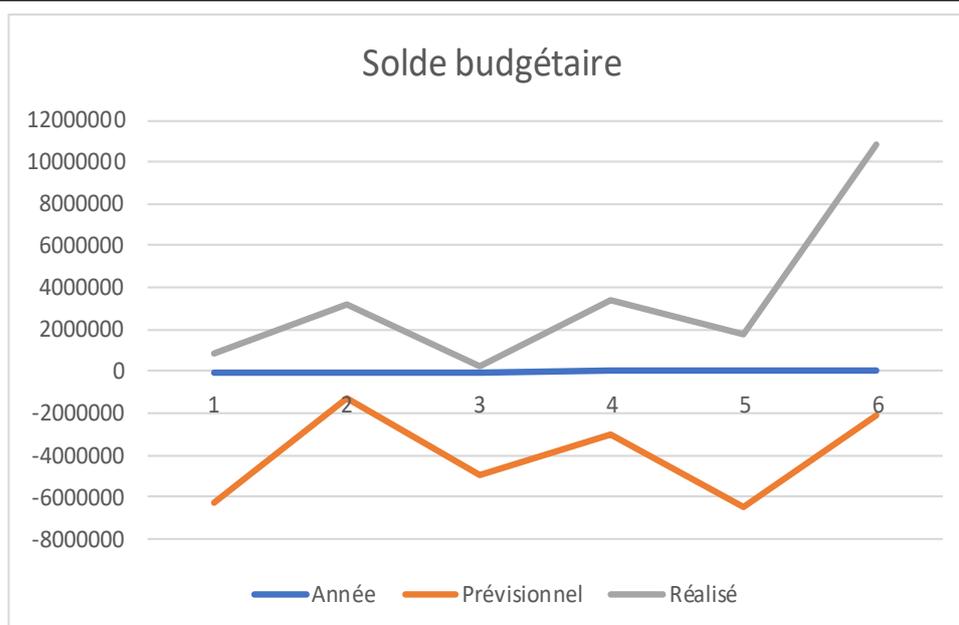
Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Décaissements	Encaissements
AMI AIDE MOBILITE IN	47310000	Recettes à transférer	144 400 €	200 800 €
ERASMUS 2020-1-FR01-	47310000	Recettes à transférer	0 €	34 232 €
ERASMUS 2021-1-FR01-	47310000	Recettes à transférer	91 105 €	29 312 €
ERASMUS 2022	47310000	Recettes à transférer	109 888 €	0 €
ERASMUS 2023-1-FR01-	47310000	Recettes à transférer	0 €	135 200 €
Mobilité des étudiant	47310000	Recettes à transférer	6 812 €	29 500 €
ERASMUS+ 2023-1-FR01	47310000	Recettes à transférer	0 €	34 300 €
ERASMUS 2020-1-FR01-	47310000	Recettes à transférer	34 706 €	-3 333 €
Projet MAIA ANR RECE	47310000	Recettes à transférer	0 €	938 503 €
TVA	44500000	TVA à décaisser	728 314 €	1 216 627 €
Autres opérations pour comptes de tiers	47182800	classer	105 753 €	-3 227 496 €
<b>TOTAL</b>			<b>1 220 978 €</b>	<b>-612 356 €</b>

La plupart des opérations listées dans ce tableau concerne les projets Erasmus pour la partie relative aux bourses et des projets de recherche, lorsque l'établissement est coordinateur et reverse les fonds à un partenaire.

Dans la rubrique des autres opérations pour compte de tiers, sont mentionnées les opérations qui ont eu un impact en trésorerie mais dont la contrepartie budgétaire n'a pas pu être matérialisée.

#### 4- Analyse de la soutenabilité budgétaire au regard de l'exécution budgétaire

Objet de gestion	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Prévisionnel	-6 313 598 €	-1 309 831 €	-4 988 163 €	-3 037 522 €	-6 448 959 €	- 2 131 647 €
Réalisé	824 355 €	3 137 644 €	274 816 €	3 366 818 €	1 788 004 €	10 789 686 €
Différentiel	7 137 953 €	4 447 475 €	5 262 979 €	6 404 340 €	8 236 963 €	12 921 333 €



L'accroissement de l'écart s'explique quasi essentiellement par les encaissements de FORMASUP et de la SCSP.

## 5- Situation patrimoniale

Tableau page 9

### Compte de résultat

CHARGES	Réalisé 2022	Budget prévisionnel 2023 après BR N°3	Réalisé 2023	PRODUITS	Réalisé 2022	Budget prévisionnel 2023 après BR N°3	Réalisé 2023
Personnel	83 622 510 €	89 767 775 €	87 730 079 €	Subventions de l'Etat	89 148 624 €	91 162 243 €	93 434 292 €
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	24 419 505 €	25 299 598 €	25 373 977 €	Fiscalité affectée	639 319 €	912 083 €	923 656 €
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	24 954 670 €	24 850 362 €	27 207 477 €	Autres subventions	11 302 661 €	16 434 224 €	12 934 175 €
				Autres produits	11 704 990 €	9 608 279 €	10 608 035 €
<b>TOTAL DES CHARGES (1)</b>	<b>108 577 179 €</b>	<b>114 618 137 €</b>	<b>114 937 556 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (2)</b>	<b>112 795 594 €</b>	<b>118 116 829 €</b>	<b>117 900 158 €</b>
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	4 218 415 €	3 498 692 €	2 962 602 €	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	0 €	0 €	0 €
<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>112 795 594 €</b>	<b>118 116 829 €</b>	<b>117 900 158 €</b>	<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>112 795 594 €</b>	<b>118 116 829 €</b>	<b>117 900 158 €</b>

\* Il s'agit des seuls catégorisés de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

### Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Réalisé 2022	Budget prévisionnel 2023 après BR N°3	Réalisé 2023
<b>Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))</b>	<b>4 218 415 €</b>	<b>3 498 692 €</b>	<b>2 962 602 €</b>
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 862 655 €	7 170 289 €	8 029 554 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	809 703 €	5 268 970 €	861 997 €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	4 547 €		275 €
- produits de cession d'éléments d'actifs	36 750 €		54 450 €
- quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	4 091 304 €		4 104 087 €
<b>= CAF ou IAF*</b>	<b>7 147 860 €</b>	<b>5 400 011 €</b>	<b>5 971 898 €</b>

\* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

### Evolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Réalisé 2022	Budget prévisionnel 2023 après BR N°3	Réalisé 2023	RESSOURCES	Réalisé 2022	Budget prévisionnel 2023 après BR N°3	Réalisé 2023
Insuffisance d'autofinancement*	0 €	0 €	0 €	Capacité d'autofinancement*	7 147 860 €	5 400 011 €	5 971 898 €
Investissements	5 179 860 €	6 010 723 €	6 296 790 €	Financement de l'actif par l'Etat	696 623 €	22 820 €	
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	743 828 €	205 931 €	
Remboursement des dettes financières	0 €			Autres ressources	3 255 626 €	0 €	1 227 312 €
				Augmentation des dettes financières	0 €	1 100 €	1 900 €
<b>TOTAL DES EMPLOIS (5)</b>	<b>5 179 860 €</b>	<b>6 010 723 €</b>	<b>6 296 790 €</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES (6)</b>	<b>11 843 937 €</b>	<b>5 629 862 €</b>	<b>7 201 109 €</b>
<b>APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6) - (5)</b>	<b>6 664 076 €</b>	<b>0 €</b>	<b>904 320 €</b>	<b>PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6) - (5)</b>	<b>0 €</b>	<b>380 861 €</b>	<b>0 €</b>

En valeur absolue, l'établissement génère en fonctionnement et investissement 3 369 737 € de plus qu'en 2022.

L'impact des fluides n'est pas négligeable mais moins fort que prévu. Les mesures de maintien des températures des locaux prévues au plan de sobriété énergétique, le pilotage des installations de chauffage, le bouclier énergétique pour la part électricité ont limité la hausse. A contrario, les frais de déplacements repartent à la hausse, ce qui peut s'expliquer par l'augmentation du nombre de projets et de contrats d'apprentissage.

		2021	2022	2023
60611000	Electricite	685 346	686 568	1 378 193
60612000	Carburants et lubrif	34 044	38 189	48 945
60613000	Gaz	465 968	1 098 414	779 862
60614000	Chauffage sur reseau	22 308	200 550	342 239
	<b>Somme</b>	<b>1 207 665</b>	<b>2 023 721</b>	<b>2 549 239</b>
62510000	Voyages et déplaceme	98 528	262 560	317 113
62540000	Frais d'inscription	41 457	100 403	90 072
62560000	Missions personnels	165 144	477 064	630 719
62570000	Frais réceptions	81 103	270 497	324 659
		<b>386 232</b>	<b>1 110 524</b>	<b>1 362 563</b>

L'impact conséquent en encaissement via les financements FORMASUP est atténué en comptabilité générale sur 2023. Effectivement, le PAR de 2022 conséquent à l'origine de l'apport de fonds de roulement, est extourné en 2023, ce qui explique que l'on ne constate pas une augmentation excessive.

Compte	2018	2019	2020	2021	2022	2023
70624000/70654000 Formation Continue	2 779 944 €	3 178 791 €	2 488 356 €	2 397 335 €	1 460 077 €	1 097 500 €
70625000/70655000 VAE	139 045 €	115 335 €	78 281 €	113 746 €	80 012 €	54 585 €
74881/74882 Apprentissage (Formasup/AF24)	2 248 531 €	2 637 093 €	3 487 110 €	3 933 439 €	8 352 043 €	9 997 000 €
Somme	5 167 520 €	5 931 219 €	6 053 747 €	6 444 520 €	9 892 132 €	11 149 085 €

Les opérations liées à la recherche semblent diminuées mais en réalité sont masquées par un montant significatif de plus de 350 000€ de PCA.

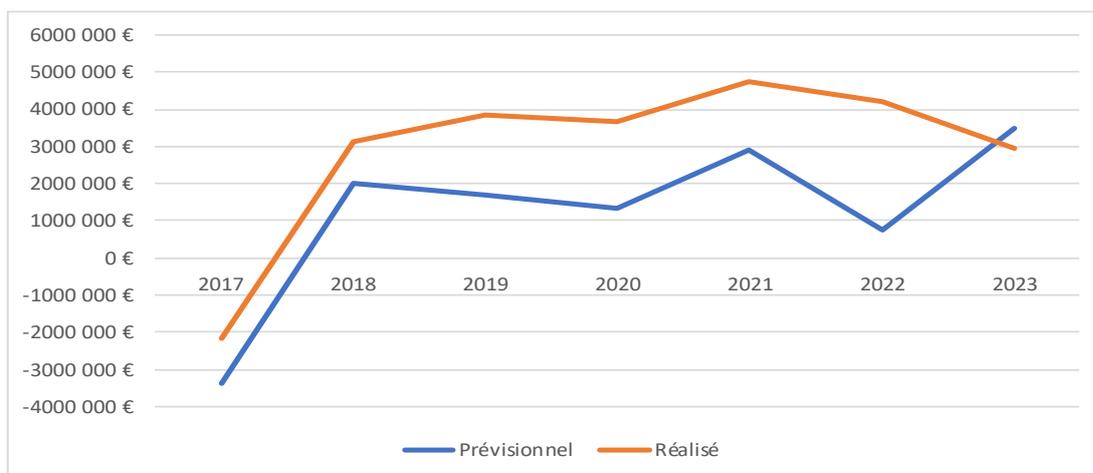
Cpte/Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
70662	727 290 €	631 833 €	728 279 €	335 123 €	830 067 €	630 155 €	243 254 €

Les enveloppes en comptabilité générale ne sont pas limitatives pour permettre le rattachement à l'exercice. On dépasse les 100% d'exécution des enveloppes en fonctionnement et investissement, et les 90% sont atteints en personnel. En recettes, la nature des comptes au moment de l'établissement des PAR explique le dépassement des prévisions de recettes d'investissement.

Taux de réalisation						
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Dépense de fonctionnement	97,68%	98,94%	92,17%	105,50%	98,82%	109,48%
Dépense d'investissement	89,39%	84,53%	60,75%	88,30%	79,72%	104,76%
Dépense de personnel	96,07%	98,35%	98,95%	100,17%	98,50%	97,73%
Recette de fonctionnement	97,62%	100,61%	99,71%	103,00%	103,97%	99,81%
Recette d'investissement	415,98%	45,31%	361%	219,03%	501,31%	596,69%

### Différence entre résultat prévisionnel et réalisé

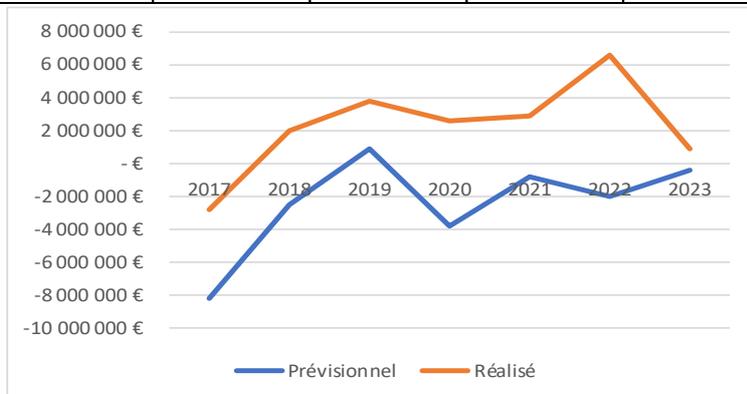
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Prévisionnel	-3 372 691 €	1 990 247 €	1 690 751 €	1 359 150 €	2 908 453 €	751 196 €	3 498 712 €
Réalisé	-2 182 414 €	3 144 125 €	3 843 560 €	3 682 181 €	4 742 395 €	4 218 415 €	2 962 602 €



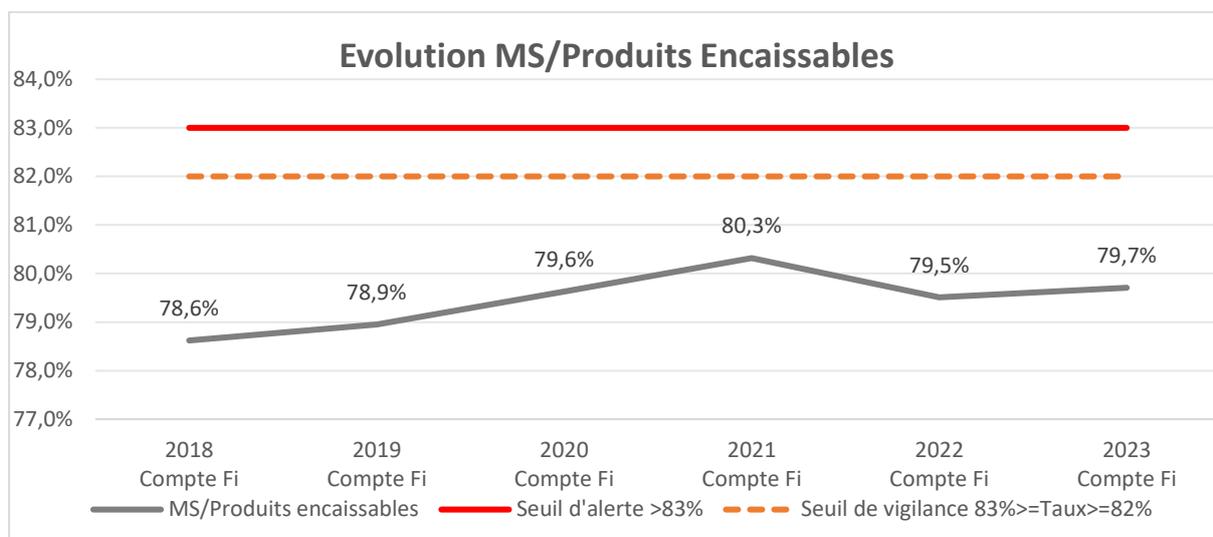
Les prévisions du compte de résultat sont quasi identiques aux réalisations, ce qui démontre une maîtrise de la prévision des données de la situation patrimoniale. De même pour la variation du fonds de roulement.

### Différence entre variation du fond de roulement prévisionnel et réalisé

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Prévisionnel	- 8 197 182 €	- 2 543 987 €	864 578 €	- 3 813 199 €	- 833 122 €	- 2 011 940 €	- 380 841 €
Réalisé	- 2 795 627 €	1 980 271 €	3 752 676 €	2 618 735 €	2 878 829 €	6 548 917 €	904 320 €

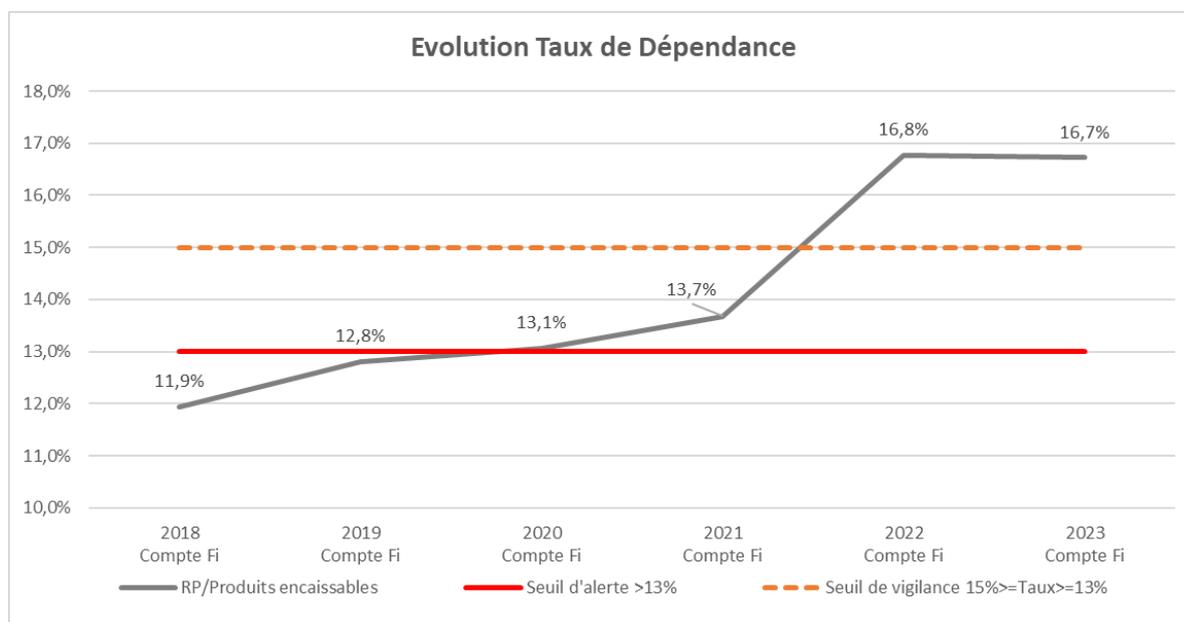


Du point de vue des ratios financiers, le poids des charges de personnels sur les ressources encaissables<sup>1</sup> représente 79.7% soit un ratio sous le seuil de vigilance fixé par le ministère de 82 % (seuil d’alerte >83%).



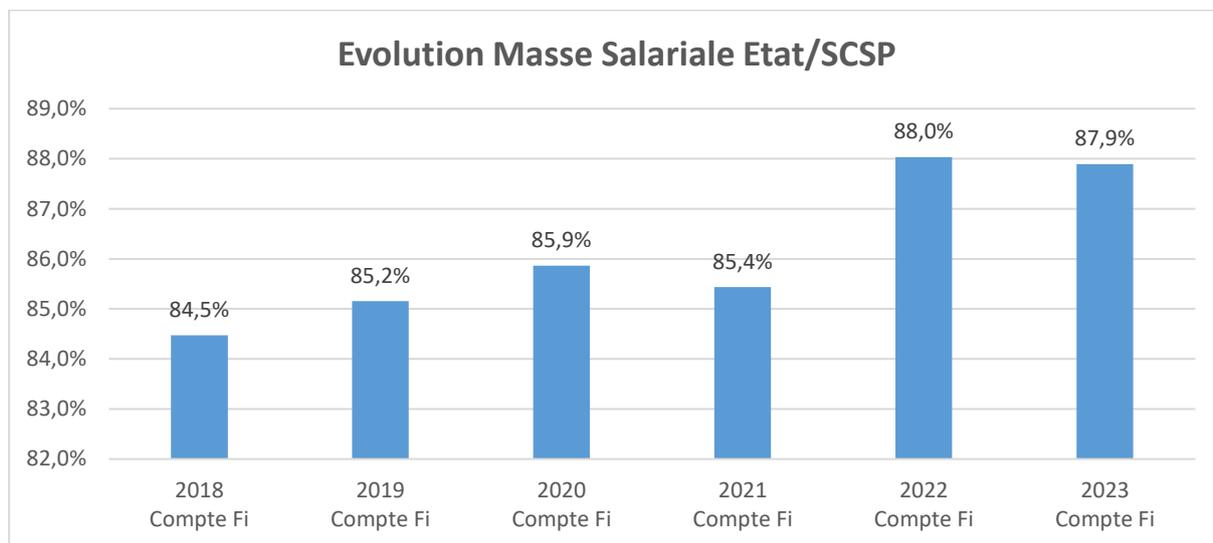
Suite à une augmentation progressive depuis 2018, le ratio se stabilise depuis deux années demeurant sous le seuil de vigilance. En valeur, les charges de personnels augmentent et ce continuellement par la prise en compte de l’évolution de carrière des personnels et des mesures salariales nationales catégorielles (LPR) et générales (RDV salarial). L’autre élément majeur est l’évolution croissante des recettes de l’établissement qui permet de maintenir un ratio sous les 82%.

Le poids des ressources propres sur les ressources encaissables se stabilise également pour la deuxième année à hauteur de 16.7%, restant au-dessus du seuil de vigilance de 15 %.



S’agissant de la variation de la masse salariale, on constate là aussi une stabilisation du ratio par rapport à 2022, soit 87.9% pour l’exercice 2023.

<sup>1</sup> Les ressources encaissables comprennent l’ensemble des recettes donnant lieu à un encaissement et à une variation de trésorerie.



## 6 – Eléments de conclusion

L'exécution budgétaire et comptable 2023 se caractérise par les éléments suivants :

Résultat : **2.962.602** euros

Capacité d'autofinancement : **5.971.898** euros

Trésorerie : 45.565.447 euros

Variation du fonds de roulement : 904.320 euros (en apport)

Fonds de roulement : **36.855.677** euros

L'année 2023 présente une exécution comptable positive (2 962 k€) avec des produits en hausse. Cette hausse globale des recettes dépasse les prévisions notamment dans la SCSP (+4,7%) suite aux mesures gouvernementales en faveur du pouvoir d'achat et en raison de recettes propres importantes, dues principalement à l'accroissement du nombre de contrats d'apprentissage (9 997 k€ soit une croissance de 19.7% par rapport à 2022 déjà très supérieures à 2021).

La masse salariale est maintenue à son niveau prévisionnel avec un taux d'exécution proche de 98,43%. Les différences constatées impactent le fonds de roulement modérément à la hausse (904 k€) et bien que de nombreux travaux d'investissement importants soient déjà engagés, et que d'autres le seront dans les prochaines années, le fonds de roulement permettra encore à l'équipe présidentielle suivante d'en envisager d'autres. Cette année encore, l'augmentation des recettes propres permet au ratio de la masse salariale sur les produits encaissables (à 79,7%) de se maintenir sous le seuil de vigilance malgré une évolution toujours positive (+5,14% par rapport à 2022). De même, le poids des ressources propres sur les ressources encaissables se stabilise avec un ratio de 16,7% similaire à l'an dernier. Cependant, l'évolution du ratio de la partie État de la masse salariale sur la SCSP continue d'être élevé (87.9%) et ne permet donc plus de couvrir les projets de fonctionnement et d'investissement sans l'apport significatif des fonds propres de l'université.



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

ACADEMIE DE LILLE

## **Compte financier 2023**

**Annexe des comptes annuels  
établie par l'agent comptable**

## Sommaire

<b>Préambule.....</b>	<b>5</b>
<b>I. Faits caractéristiques de l'exercice .....</b>	<b>6</b>
<b>II. Principes, règles et méthodes comptables .....</b>	<b>8</b>
A. Comparabilité des comptes .....	8
1. Changement de méthodes comptables.....	8
2. Changements d'estimations comptables.....	9
3. Corrections d'erreurs .....	10
B. Principes et méthodes d'évaluation.....	11
1. Référentiel comptable.....	11
2. Système d'information budgétaire et comptable .....	11
3. TVA et secteurs d'activité.....	11
4. Les immobilisations incorporelles et corporelles .....	11
5. Les immobilisations financières .....	12
6. Les amortissements.....	12
7. Les financements externes de l'actif.....	13
8. Le rattachement des charges et des produits à l'exercice .....	13
9. Les opérations pour compte de tiers .....	15
<b>III. Notes relatives au bilan .....</b>	<b>16</b>

A.	Le bilan synthétique .....	16
B.	L'actif immobilisé .....	16
1.	Les mouvements de l'année 2023 .....	16
2.	Situation au 31 décembre 2023 .....	18
C.	L'actif circulant .....	18
D.	La trésorerie.....	20
E.	Les fonds propres .....	20
F.	Les provisions pour risques et charges.....	22
G.	Les dettes non financières .....	23

**IV. Notes relatives au compte de résultat ..... 25**

A.	Les produits .....	25
1.	Les produits sans contrepartie directe .....	26
2.	Les produits avec contrepartie directe .....	28
3.	Les autres produits.....	29
4.	Les produits financiers.....	29
B.	Les charges .....	30
1.	Les charges de consommations, d'approvisionnement et de services extérieurs ...	31
2.	La masse salariale chargée .....	32
3.	Les autres charges de fonctionnement.....	34
4.	Les dotations aux amortissements, provisions, dépréciations et VNC des éléments d'actif cédés	34
5.	Les charges financières.....	34
C.	Le résultat patrimonial .....	35

D.	La capacité d'autofinancement (CAF) .....	35
<b>V.</b>	<b>Autres informations.....</b>	<b>36</b>
A.	Evènements postérieurs à la clôture .....	36
B.	Engagements hors bilan .....	37
C.	Participations .....	38
D.	Répartition de l'effectif par catégorie au 31 décembre 2023 (en équivalent temps plein travaillé) .....	39
<b>VI.</b>	<b>La structure financière.....</b>	<b>40</b>
A.	Le fonds de roulement.....	40
B.	La variation du fonds de roulement.....	41
C.	Le besoin en fonds de roulement.....	43
D.	La trésorerie.....	44
1.	La détermination de la trésorerie .....	44
2.	L'évolution de la trésorerie.....	44
E.	Conclusion.....	45
<b>VII.</b>	<b>Annexes .....</b>	<b>46 à 56</b>
	<b>Visa du compte financier.....</b>	<b>57</b>

## Préambule

L'Université d'Artois est soumise au régime budgétaire, financier et comptable défini aux articles R. 719-52 à R. 719-112 du Code de l'Education et, dans la mesure où il n'est pas dérogé à ce régime, aux dispositions des titres I et III du décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la Gestion Budgétaire et Comptable Publique (GBCP).

Elle exerce les Responsabilités et Compétences Elargies (RCE) depuis le 1er janvier 2011, en application des dispositions des articles 18 et 19 de la loi du 10 août 2007 relative aux Libertés et Responsabilités des Universités (loi LRU).

Les comptes de l'Université sont certifiés par un commissaire aux comptes (CAC) depuis cette date.

En vertu de l'article 212 du décret GBCP, le compte financier est établi par l'agent comptable à la fin de chaque exercice, puis visé par le Président de l'université qui le soumet au vote du conseil d'administration, au plus tard soixante-quinze jours après la clôture de l'exercice.

L'article 211 du même décret prévoit que le compte financier soumis au vote du conseil d'administration est constitué des éléments suivants :

- 1- Les états des autorisations d'emploi et des autorisations budgétaires en exécution (tableaux 1 et 2);
- 2- Le tableau d'équilibre financier en exécution (tableau 4);
- 3- Les états financiers annuels prévus à l'article 202 du décret, à savoir :
  - Le bilan ;
  - Le compte de résultat ;
  - La présente « annexe des comptes annuels »;
  - L'état de l'évolution de la situation patrimoniale en exécution ;
- 4- La balance des comptes des valeurs inactives.

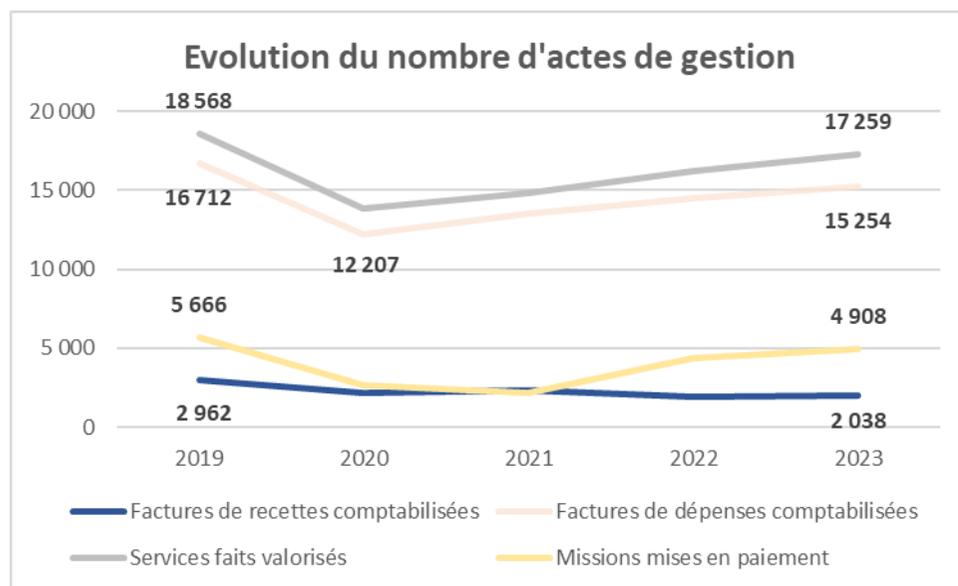
Le compte financier est mis à disposition de la Cour des comptes, au plus tard le 30 avril.

Les données contenues dans l'annexe des comptes annuels sont exprimées en k€, sauf indication contraire

## I. Faits caractéristiques de l'exercice

### L'activité comptable et financière

L'activité comptable et financière de l'établissement n'a pas encore retrouvé son niveau antérieur à la pandémie de COVID, comme en témoigne l'évolution du nombre des actes de gestion :



La baisse du nombre de factures de recettes est tendancielle. Cette évolution résulte principalement de la diminution du nombre de contrats de professionnalisation au profit du nombre de contrats d'apprentissage, les produits enregistrés au titre de ces derniers contrats donnant lieu à des factures globales et périodiques, à la différence des factures émises au titre des contrats du premier type. Ainsi, le nombre de factures comptabilisées au titre des prestations de formation continue est passé de 2 185 en 2019, à 1 187 en 2023.

Après un repli marqué en 2020, le nombre des factures de dépenses et de missions continue de se redresser. Toutefois, au regard de la politique de groupement des commandes engagées par l'établissement depuis quelques années, d'une part, et de la propension des missionnaires à regrouper leurs demandes de défraiement, d'autre part, ce nombre de factures ne devrait pas retrouver celui constaté en 2019, à court terme.

### **La crise énergétique et l'inflation**

Le contexte géopolitique mondial et l'inflation qui en découle contribuent à une hausse sensible de 12 % des charges d'achats, d'approvisionnement et de prestations de services. Si les charges d'électricité ont doublé, la hausse globale des charges de fourniture d'énergie est limitée à 26%.

### **L'apprentissage**

Après la hausse remarquable enregistrée en 2022, les produits issus des formations en apprentissage connaissent une nouvelle croissance en 2023, pour atteindre quasiment 10 000 k€.

Cette situation s'explique toujours par la progression du « chiffre d'affaires » relatif aux formations en apprentissage, au détriment du « chiffre d'affaires » relatif à la formation continue.

### **La taxe d'apprentissage**

La loi pour La Liberté de Choisir son Avenir Professionnel et l'ordonnance n° 2021-797 du 23 juin 2021 relative au recouvrement, à l'affectation et au contrôle des contributions des employeurs au titre du financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage ont apporté des modifications majeures au circuit de collecte et de distribution du solde de la taxe d'apprentissage (ex hors quota), destiné à financer les formations initiales technologiques et professionnelles, hors apprentissage, ainsi que l'orientation et l'insertion professionnelle.

La mise en œuvre de cette réforme, pour ce qui concerne la répartition du solde de la taxe d'apprentissage, a été confiée aux ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), quant à elle, ayant été mandatée pour créer une plateforme de répartition du solde de la taxe d'apprentissage dénommée SOLTÉA.

En 2023, les employeurs ont effectué la déclaration et le paiement du solde de la taxe d'apprentissage (soit 0,09 % de la masse salariale 2022) auprès de l'Urssaf Caisse nationale et de la MSA sur la déclaration sociale nominative (DSN) d'avril 2023, les montants collectés étant versés par ces caisses de sécurité sociale à la CDC, puis ont désigné les établissements, composantes de formation ou formations qu'ils entendaient soutenir, sur SOLTEA.

Les fonds reçus par la CDC ont été attribués aux établissements bénéficiaires par le biais de trois acomptes, le gouvernement ayant décidé d'affecter en 2024 le montant des fonds non répartis aux établissements qui n'ont pas, à l'issue de cette première campagne, recueilli un montant au moins équivalent à celui perçu pour l'année 2022.

### **Un nouveau mandat de commissaires aux comptes**

Par délibération du 7 juillet 2023, le conseil d'administration de l'université a désigné le cabinet KPMG pour exercer la mission légale de certification des comptes de l'établissement, pour la période 2023-2028.

## **II. Principes, règles et méthodes comptables**

### **A. Comparabilité des comptes**

La qualité des comptes est une exigence constitutionnelle<sup>1</sup> qui doit répondre notamment aux objectifs suivants :

- les comptes doivent être conformes aux règles et procédures en vigueur ;
- les comptes doivent être établis selon des méthodes permanentes dans le but d'assurer leur comparabilité, cette dernière exigence s'appliquant aux états financiers d'entités différentes, ainsi qu'aux états financiers de la même entité dans le temps.

#### **1. Changement de méthodes comptables**

Néant

---

<sup>1</sup> Article 47-2 de la constitution

## 2. Changement de présentation comptable

Jusqu'en 2022, les subventions versées par le MESRI et comptabilisées au compte 74118000 « Ministère de tutelle – autres subventions », figuraient à la rubrique « Subventions pour charges de service public » du compte de résultat. A compter de 2023, ces mêmes subventions sont reclassées dans la rubrique « Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques » du compte de résultat.

Cette évolution, qui n'a aucune incidence sur le montant total des produits, peut être représentée comme suit, étant précisé que le montant de ces subventions était voisin de 36 k€ au 31/12/2022 et de 76 k€ au 31/12/2023 :

Situation après retraitement :

Produits (hors taxes)	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>Produits (hors taxes)</b>		
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>		
<i>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</i>	107 303 253,91	101 090 603,73
Subventions pour charges de service public	92 566 037,00	88 404 815,00
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	13 814 002,82	12 028 030,89
Dons et legs	11 130,71	18 439,14
Produits de la fiscalité affectée	912 083,38	639 318,70
<i>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</i>	5 630 820,60	6 803 925,85
Ventes de biens ou prestations de services	5 220 623,76	6 291 557,79
Produits de cessions d'éléments d'actif	54 450,00	36 750,00
Autres produits de gestion	355 746,84	475 618,06
Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public		
<i>Autres produits</i>	4 966 083,88	4 901 007,01
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	861 996,95	809 702,57
Reprises du financement rattaché à un actif	4 104 086,93	4 091 304,44
<i>Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)</i>		
<b>TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>117 900 158,39</b>	<b>112 795 536,59</b>

Situation avant retraitement :

Produits (hors taxes)	Exercice 2022	Exercice 2021
<b>Produits (hors taxes)</b>		
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>		
<i>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</i>	101 090 603,73	95 756 506,14
Subventions pour charges de service public	88 440 635,00	87 199 582,00
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	11 992 210,89	7 722 198,70
Dons et legs	18 439,14	-5 844,78
Produits de la fiscalité affectée	639 318,70	840 570,22
<i>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</i>	6 803 925,85	8 034 985,17
Ventes de biens ou prestations de services	6 291 557,79	7 318 182,93
Produits de cessions d'éléments d'actif	36 750,00	2 550,00
Autres produits de gestion	475 618,06	714 252,24
Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public		
<i>Autres produits</i>	4 901 007,01	5 647 473,26
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	809 702,57	1 416 751,42
Reprises du financement rattaché à un actif	4 091 304,44	4 230 721,84
<i>Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)</i>		
<b>TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>112 795 536,59</b>	<b>109 438 964,57</b>

## 3. Changement d'estimations comptables

Néant

#### 4. Corrections d'erreurs

Une erreur est une omission ou une inexactitude des états financiers de l'organisme portant sur un ou des exercices. Elle est corrigée de manière rétrospective dans les états financiers de l'exercice au cours duquel elle a été découverte. Au titre de l'information comparative retraitée, l'exercice antérieur est présenté corrigé de cette erreur. Les corrections d'erreurs sur exercices clos et les effets rétrospectifs liés aux changements de méthodes ou d'estimations comptables sont exclus du résultat de l'exercice et comptabilisés *via* les comptes de report à nouveau du bilan d'ouverture (comptes 11000000 et 11900000).

Détail des corrections d'erreur comptabilisées en 2023 :

Nature de la correction	Sens	Compte	Montant de la correction (en €)
Le bien « SAMSUNG Galaxy S21 » inventorié sous le n° 115161 a été immobilisé à tort, car sa valeur est inférieure à 500,00 € HT. Régularisation des amortissements pour la période du 14/11/2022 au 31/12/2022.	Débit	28188700	7,73
	Crédit	11000000	7,73
Le bien « IPHONE SE2022 inventorié sous le n° 115450 a été immobilisé à tort, car sa valeur est inférieure à 500,00 € HT. Régularisation des amortissements pour la période du 09/12/2022 au 31/12/2022.	Débit	28188700	4,04
	Crédit	11000000	4,04
Correction de la TVA sur charges de fonctionnement des exercices 2020 et 2021 suite à modification du coefficient de déduction.	Débit	11900000	63 524,00
	Crédit	44583000	63 524,00
Quote-part reprise au résultat de financements rattachés à des actifs comptabilisés en 2023 mais se rapportant à des immobilisations comptabilisées antérieurement à 2023.	Débit	13492000	21 690,29
	Débit	13495000	10 596,30
	Débit	13496000	73 089,31
	Débit	13498000	83,54
	Crédit	11000000	105 459,44

## B. Principes et méthodes d'évaluation

### 1. Référentiel comptable

Les comptes de l'Université d'Artois sont établis selon les normes comptables définies dans le recueil des normes comptables publié par arrêté du 23 novembre 2018 modifié et l'instruction commune M9 portant réglementation financière et comptable applicable aux établissements publics nationaux. L'exercice comptable coïncide avec l'année civile (article R719-57 du Code de l'éducation). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'établissement applique le plan de comptes issu de l'instruction comptable commune des organismes dépendant de l'Etat.

### 2. Système d'information budgétaire et comptable

Depuis 2011, l'université d'Artois utilise le progiciel de gestion intégrée Sifac, adapté du logiciel SAP.

### 3. TVA et secteurs d'activité

Trois secteurs d'activité distincts, au sens de la déductibilité de l'impôt, sont constitués depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 :

- 1- dépenses affectées à la formation initiale et à la formation continue ;
- 2- dépenses affectées à la recherche valorisable ;
- 3- dépenses relatives à des opérations relevant du secteur mixte (dépenses relevant à la fois des activités exonérées et imposées).

### 4. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont des actifs identifiables non monétaires dont l'utilisation s'étend sur plus d'un exercice et ayant une valeur économique positive pour l'Université, cette valeur économique positive étant représentée par des avantages économiques futurs ou le potentiel de service attendu de l'utilisation du bien.

Les immobilisations acquises à titre onéreux sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Ce coût est constitué du prix d'achat, des droits et taxes non récupérables et, le cas échéant, des frais de livraison et de mise en service.

En vertu de la délibération du conseil d'administration du 11 décembre 2020, tout bien répondant à la définition d'une immobilisation et dont le coût unitaire est supérieur à 500 € hors taxe, est inscrit à l'actif.

En 2023, des biens réformés ou absents de l'inventaire physique tenu par l'ordonnateur, représentant une valeur nette comptable proche de 146 k€, n'ont pu être sortis de l'actif immobilisé. Cette année, exceptionnellement, l'état de l'actif de l'agent comptable n'a donc pas été rapproché intégralement de l'inventaire physique.

Le parc immobilier est suivi par composant depuis le 1er janvier 2011.

Les bâtiments ont été répartis en catégories selon les caractéristiques suivantes :

A : structure et couverture standard / bâtiment non scientifique

B : structure et couverture avec verrière et murs rideaux/ bâtiment non scientifique

C : structure et couverture standard / bâtiment scientifique

D : structure et couverture avec verrière et murs rideaux / bâtiment scientifique

## **5. Les immobilisations financières**

Les immobilisations financières sont des actifs identifiables monétaires ; elles sont comptabilisées à leur coût historique. Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition y compris les honoraires et frais d'actes liés à l'acquisition des titres. La valeur d'inventaire des immobilisations financières est déterminée à chaque clôture d'exercice et une dépréciation est constatée si la valeur actualisée est inférieure à la valeur comptable.

## **6. Les amortissements**

L'amortissement est pratiqué selon le mode linéaire au *pro-rata-temporis*, à compter de la date de mise en service des biens.

Le plan d'amortissement propre à chaque catégorie d'actif ci-dessous a été adopté par le Conseil d'administration lors de sa séance du 13 février 2015, selon les modalités définies en **Annexe III**.

Les cadences d'amortissement demeurent néanmoins indicatives ; elles peuvent être modifiées, au cas par cas et sur justification, afin de traduire au mieux la durée d'utilisation spécifique d'un actif.

Ainsi, par délibération du 3 juillet 2020, le Conseil d'administration a fixé la durée d'amortissement d'un appareil de mesure Tg Delta et d'une extrudeuse pour le laboratoire LSEE à 36 mois.

## **7. Les financements externes de l'actif**

L'établissement a mis en œuvre les dispositions de l'instruction du 18 décembre 2012 relative à la comptabilisation des financements externes de l'actif. Les financements rattachés à des actifs sont principalement composés de la valeur des biens dévolus et des biens mis à disposition, ainsi que des subventions d'investissement destinées à financer des opérations d'investissement. Ces financements sont rattachés à des actifs clairement identifiés et repris au résultat au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'ils financent.

## **8. Le rattachement des charges et des produits à l'exercice**

En vertu du principe général d'indépendance des exercices, les charges et produits sont rattachés à l'exercice au cours duquel leur fait générateur est né (charges) ou droits ont été acquis (produits).

### **Les contrats à long terme**

L'université comptabilise le chiffre d'affaires de ses contrats de recherche pluriannuels, à l'exclusion des contrats de prestations de services, de collaboration et de reversements divers. Cette comptabilisation intervient conformément aux prescriptions de l'instruction du 6 décembre 2013 de la Direction générale des finances publiques (DGFIP).

L'université n'applique pas la méthode à l'avancement décrite dans cette instruction, car l'utilisation de la méthode à l'avancement nécessite un suivi, par contrat, des produits et coûts imputables à chaque contrat, issu de la tenue d'une comptabilité analytique.

En l'absence de tenue d'une comptabilité analytique, un résultat fiable à terminaison par contrat ne peut être déterminé.

Le principe de prudence conduit à ne constater aucun bénéfice et les contrats sont considérés avec un résultat prévisionnel nul, y compris pour les contrats financés par une subvention.

Les charges ayant concouru à l'exécution de chaque contrat au cours de l'exercice sont donc compensées par l'enregistrement de produits limité au montant de celles-ci.

A la clôture de l'exercice, un recensement des opérations comptabilisés au titre des contrats signés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 est réalisé, en croisant les données issues des logiciels Sifac et Sacha.

Selon le cas, un produit à recevoir ou un produit constaté d'avance est comptabilisé, de telle sorte que le montant cumulé des produits depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 coïncide avec le montant cumulé des charges depuis cette date.

## Charges à payer et provisions relatives aux passifs sociaux

Les passifs sociaux constituent des engagements financiers pris par l'université à l'égard de ses personnels, dont le dénouement interviendra sur un autre exercice.

L'instruction du 27 novembre 2013 de la DGFIP précise les modalités de comptabilisation à la date de clôture des droits à congés, du compte épargne-temps, des heures supplémentaires et complémentaires, à savoir, selon le cas, charge à payer ou provision pour charge.

- **Droits à congés :**

A ce titre, l'Université comptabilise une **charge à payer** pour l'ensemble des catégories de personnel.

Les droits à congés et droits RTT pour les personnels de l'établissement représentent 56,06 jours au total.

Les charges à payer au titre des congés payés non pris au 31/12/2023 ont été calculées agent par agent, pour les personnels BIATSS, en prenant en compte les droits à congés et droits RTT à consommer du 1er septembre au 31 décembre (soit 18,68 jours), desquels on soustrait les droits consommés sur la même période. Le solde obtenu est multiplié par le coût journalier brut chargé.

Conformément aux dispositions de l'instruction, par dérogation, en l'absence de suivi des droits à congés et dans la mesure où aucune évaluation fiable ne peut être réalisée, aucune charge à payer n'est comptabilisée pour ce qui concerne les enseignants et enseignants-chercheurs.

- **Les heures complémentaires et les vacances d'enseignement :**

Ces charges qui sont dues au titre d'une année universitaire sont rattachées à hauteur de 4/10èmes sur l'exercice civil qui s'achève (septembre à décembre) et 6/10èmes sur l'exercice suivant.

Elles donnent lieu à la comptabilisation d'une **charge à payer**, conformément aux dispositions de l'instruction comptable précitée.

L'évaluation de la charge, est réalisée à partir du plan de charge prévisionnel, lui-même élaboré à partir des maquettes pédagogiques approuvées par le ministère. Concrètement, cette évaluation correspond à quatre dixièmes du budget d'heures complémentaires de l'année universitaire en cours (coût employeur chargé).

Concernant les vacances, s'agissant de personnels extérieurs à l'établissement, la charge est estimée au vu du recensement du nombre d'heures complémentaires correspondant à des services faits d'enseignement n'ayant pas donné lieu à paiement avant le 31 décembre.

- **Les congés payés non pris et les jours épargnés sur compte épargne temps (CET) :**

Pour l'exercice achevé, la date d'option a été fixée au 31 octobre 2023. Pour ce qui concerne les jours inscrits ou maintenus sur CET, les **provisions pour charges** ont été évaluées, agent par agent, sur la base du produit du coût moyen journalier de l'agent.

Les jours « monétisables » et les jours intégrés à la RAFP sont évalués en charges à payer pour le nombre de jours multiplié par les valeurs forfaitaires brutes suivantes : pour un agent cadre A : 135 €, pour un cadre B : 90 € et pour un cadre C : 75 €.

Ces trois catégories de passifs sociaux sont soumises aux charges sociales.

## **9. Les opérations pour compte de tiers**

Depuis le 1er janvier 2017, l'université applique les nouvelles modalités de comptabilisation des « opérations pour compte de tiers » induites par la mise en œuvre de l'instruction comptable commune et la circulaire budgétaire, au sein desquelles figurent notamment les dispositifs d'intervention pour compte de tiers. Ceux-ci correspondent aux versements de l'État, de l'Union Européenne ou d'une autre entité, au profit de l'université, qui les redistribue, sans marge d'appréciation, au bénéficiaire final de la mesure d'aide.

Dit autrement, l'université est un intermédiaire dans le dispositif d'intervention qu'il met en œuvre au profit de tiers.

Pour que l'opération entre dans la catégorie des dispositifs pour compte de tiers, trois critères cumulatifs doivent être remplis :

- trois intervenants prennent part au dispositif : le tiers financeur (État, Union Européenne etc.), l'université et le bénéficiaire final ;
- l'université ne dispose d'aucune autonomie dans la prise de décision ;
- le financement du dispositif n'est pas assuré par l'université, mais par les tiers financeurs.

Ces opérations sont enregistrées dans des comptes dédiés de la « classe 4 ». L'absence de marge de manœuvre de l'Université sur ces opérations quant à la redistribution des fonds justifie l'exclusion de celles-ci du périmètre du compte de résultat : elles n'ont aucun impact sur le résultat patrimonial.

A l'université d'Artois, les opérations pour compte de tiers retracent principalement, au sein des comptes 46751\*00, les dettes au titre des bourses ERASMUS+ et du projet MAIA "Maîtriser les Applications de l'Intelligence Artificielle".

### III. Notes relatives au bilan

#### A. Le bilan synthétique

La structure du bilan est solide ; la prédominance des capitaux permanents assure tout à la fois le financement des investissements et de l'activité, et contribue au maintien d'un excellent niveau de trésorerie.

En k€

ACTIF	2023	2022	PASSIF	2023	2022
% total actif	55,4%	56,6%	% total passif	84,4%	85,2%
Actif net immobilisé	68 549	69 366	Fonds propres	104 464	104 433
% total actif	7,8%	13,5%	% total passif	0,7%	0,6%
Actif net circulant	9 651	16 595	Provisions pour risques et charges	848	745
% total actif	36,8%	29,9%	% total passif	14,9%	14,2%
Trésorerie	45 565	36 608	Dettes non financières	18 453	17 391
<b>Total général</b>	<b>123 765</b>	<b>122 569</b>	<b>Total général</b>	<b>123 765</b>	<b>122 569</b>

#### B. L'actif immobilisé

Cf. Annexe VII et Annexe II

##### 1. Les mouvements de l'année 2023

Les acquisitions brutes d'immobilisations réalisées en 2023 s'élèvent à 6 297 k€, après 5 180 k€ en 2022, selon le détail ci-après :

- immobilisations incorporelles : 76 k€ ;
- immobilisations corporelles : 6 220 k€ ;
- immobilisations financières : moins d'1 k€.

Parmi les immobilisations corporelles, il est noté en particulier les acquisitions suivantes :

- matériel acquis (compte 21547) : 1 879 k€ ;
- travaux d'aménagement et d'agencement dans des bâtiments mis à disposition de l'université (compte 213556) : 1 262 k€ ;
- matériel informatique (compte 218327) : 1 368 k€, après 646 k€ en 2022 ;

Le montant des « Immobilisations en cours – constructions » enregistrées au compte 2313 s'élève à 1 200 k€ ; il est formé en majeure partie des opérations suivantes :

Opération	Montant (en k€)
Mise en place GTC sur tous les sites	302
IUT de Béthune travaux parvis	255
Lievin extension STAPS	148
Arras travaux réaménagement parvis A	132
Arras travaux réaménagement parvis K	124

Les immobilisations suivantes, d'un montant au moins égal à 100 k€, ont été mises en service en 2023 :

Nature de l'immobilisation	Montant (en k€)
IUT de Béthune travaux toitures	657
Arras climatisation DSI	210

Neuf véhicules automobiles ont été cédés, pour un prix de cession total de 54 k€.

Ces cessions ont entraîné des sorties de l'actif pour un montant total de 120 k€ et ont eu une incidence positive de 54 k€ sur le résultat patrimonial de l'exercice.

## 2. Situation au 31 décembre 2023

Au 31 décembre 2023, la valeur brute de l'actif immobilisé est de 142 099 k€ ; après déduction des amortissements et dépréciations des immobilisations financières, la valeur nette des immobilisations s'établit à 68 549 k€.

L'actif net immobilisé représente 55 % de l'actif net total. Il correspond en quasi-totalité à des immobilisations corporelles, c'est-à-dire aux biens immobiliers et mobiliers dont dispose l'Université pour exercer ses missions : terrains, bâtiments, matériels, installations techniques, mobilier etc.

Les amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles s'élèvent à 73 550 k€ ; ils représentent 52 % du montant de l'actif brut immobilisé.

Le taux de vétusté<sup>2</sup>, des constructions (comptes 213) s'établit à 49 %.

Le taux de vétusté des installations techniques, matériels technique et outillage (comptes 215), d'une part, et des autres matériels et mobilier (comptes 218), d'autre part, ressort respectivement à 65 % et 71 %.

La valeur brute des immobilisations financières s'établit à 31 k€. Ces immobilisations correspondent en quasi-totalité, à une participation de l'Université dans le capital de la société SUP'INVESTISSEMENT 59-62, à hauteur de 15 k€ (cf. paragraphe V. C.) et à des cautionnements versés antérieurement à 2011 (16 k€).

### C. L'actif circulant Cf. **Annexe VI**

L'actif circulant est constitué avant tout par les « créances clients et comptes rattachés » et les « créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et Commission européenne ».

Le montant brut des créances clients et comptes rattachés s'élève à 1 149 k€, dont 563 k€ de créances relatives à des produits et ressources à recevoir comptabilisées au compte 41810000, les produits et ressources dont les droits au profit de l'établissement sont nés au plus tard le 31 décembre de l'année devant être rattachés à l'exercice en cours.

---

<sup>2</sup> Ce taux s'obtient en rapportant le montant des amortissements et dépréciations à la valeur brute des immobilisations. Plus ce taux est important, plus il traduit un vieillissement des actifs immobilisés. Lorsque le taux atteint 100 %, les actifs sont réputés avoir achevé leur vie, sous l'angle économique.

Comparativement à l'année 2022, la diminution du poste « créances clients et comptes rattachés », soit (-) 5 437 k€ en valeur nette, s'explique avant tout par le montant des créances comptabilisées au titre des « factures à établir » (compte 41810000), qui régresse nettement de 5 570 k€ en 2022 à 563 k€ en 2023. En effet, alors qu'en 2022 une très grande partie des factures de cette nature (soit 4 571 k€) se rapportait à des contrats de recherche, les « factures à établir » assises sur de tels contrat ont été émises principalement aux comptes 44871000 et 44877000 en 2023.

Sous l'effet notamment de la baisse des créances clients, la durée moyenne du crédit clients<sup>3</sup> passe de 137 jours en 2022 à 100 jours en 2023.

Les « créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et Commission européenne » s'élèvent à 8 110 k€.

Ces créances sont formées, essentiellement, par des créances de subvention et financement de l'actif, soit 7 244 k€, dont 1 009 k€ à l'égard de Formasup, au titre de l'apprentissage, 3 209 k€, à l'égard de la région et 1 460 k€ à l'égard de l'Agence nationale de la recherche.

Une dépréciation pour créance douteuse est constituée lorsqu'un risque potentiel de non recouvrement est avéré.

Ainsi, les créances de l'Université sont comptabilisées en créances « clients douteux ou litigieux » au compte 41600000 et donnent lieu à la comptabilisation d'une dépréciation pour leur montant HT, dès lors qu'elles ont donné lieu à une mise en demeure de payer ou à un ordre de suspension du recouvrement forcé émanant du Président ou encore, dès lors qu'elles ont été déclarées régulièrement au représentant des créanciers chargé d'une procédure collective d'apurement du passif.

La dépréciation d'une créance est évaluée par l'agent comptable, selon les règles suivantes :

<u>Créances à l'égard des étudiants</u> : .....	25 %
<u>Autres créances</u> :	
Ancienneté de la créance inférieure à 1 an : .....	50%
Ancienneté supérieure ou égale à un an : .....	100%
Créance déclarée au passif d'une procédure de redressement ou liquidation judiciaire : .....	100%
Créance admise à un plan de redressement ou d'apurement dans le cadre d'une procédure d'apurement collectif du passif : .....	50%

Au 31 décembre 2023, le montant de ces créances s'élève à 203 k€ ; une dépréciation de ces créances est comptabilisée à hauteur de 92 k€ (cf. **Annexe I.**).

<sup>3</sup> La durée moyenne du crédit clients est le résultat du produit du montant des créances clients (hors créances de taxe d'apprentissage et créances de subventions) multiplié par 360 (jours) et divisé par le chiffre d'affaires retraité (produits des comptes 70 - produit lié aux exonérations de droits de scolarité sans paiement préalable) TTC.

Le montant total des admissions en non-valeur et remises gracieuses de créances accordées en 2023 figure en **Annexe VII**.

### **Les charges constatées d'avance**

Il s'agit des charges qui ont été comptabilisées en 2023 mais qui doivent être rattachées aux années 2024 et postérieures. Ces charges, qui figurent au bilan au compte 48600000 pour un montant voisin de 74 k€, concernent pour près de la moitié de leur montant des redevances pour concessions, brevets et licences.

### **Les stocks et en-cours**

L'Université ne tenant pas de comptabilité de stocks, aucune créance n'est comptabilisée à ce titre.

## **D. La trésorerie**

La trésorerie s'élève à 45 565 k€ au 31 décembre 2023 ; elle permet de faire face aux dettes inscrites au passif et, en particulier, à celles qui doivent être payées au début de l'année 2024.

La trésorerie est constituée en quasi-totalité des disponibilités sur le compte de dépôt de fonds au Trésor (soit 45 505 k€). L'Université d'Artois est tenue de déposer ses fonds au Trésor conformément à l'article 47 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique. L'article 197 du même décret stipule que les fonds déposés au Trésor ne bénéficient d'aucune rémunération ; les fonds de l'Université d'Artois ne sont donc pas placés.

## **E. Les fonds propres**

Les fonds propres sont constitués par les dotations et mises à disposition de l'Etat, les financements externes de l'actif, les réserves, le report à nouveau et le résultat patrimonial de l'exercice ; ils représentent 84 % du passif et couvrent la totalité de l'actif net immobilisé.

### Tableau de variation des fonds propres

En €

Compte	Libellé	Montant au 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2023
101	Financements (Etat) non rattachés à des actifs déterminés	676 297	1 440 170	1 260 961	855 506
104	Financements (Etat) rattachés à des actifs déterminés	42 129 632	275 315	3 588 052	38 816 895
131	Financement de l'actif par des tiers (autres) non rattachés (nets)	1 213 704	3 149 868	3 348 396	1 015 176
134	Financement de l'actif par des tiers (autres) rattachés (nets)	1 852 616	1 068 139	709 244	2 211 511
1068	Réserves	50 257 446	8 302 931	0	58 560 377
110	Report à nouveau (solde créditeur)	4 084 516	105 471	4 148 040	41 947
119	Report à nouveau (solde débiteur)	0	63 524	63 524	0
12	Résultat de l'exercice	4 218 415	16 158 066	17 413 879	2 962 602
<b>Total</b>		<b>104 432 626</b>	<b>30 563 484</b>	<b>30 532 096</b>	<b>104 464 014</b>

### Les réserves

Les réserves représentent le montant cumulé des résultats patrimoniaux des exercices précédents qui n'ont pas été maintenus en report à nouveau. Le résultat patrimonial 2022 de (+ 4 218 k€) €, a été affecté au compte « réserves facultatives », conformément à la décision du conseil d'administration du 10 mars 2023. Les réserves s'élèvent à 58 560 k€ au 31 décembre 2023<sup>4</sup>.

**Le report à nouveau** correspond à la fraction des résultats patrimoniaux des exercices précédents qui reste en attente d'affectation par le Conseil d'administration. Les corrections d'erreur qui affectent le report à nouveau (crédeur ou débiteur) en 2023 sont décrites dans le paragraphe réservé à cet effet (paragraphe II. A. 3.).

<sup>4</sup> Les réserves ne correspondent pas à une « épargne » mobilisable. Elles participent au calcul du fonds de roulement net global.

## Les financements externes de l'actif

Cf. **Annexe V**

L'université bénéficie de financements :

- en nature, représentant la contrepartie de biens mis à disposition par l'Etat ;
- en espèces, destinés à l'acquisition, la production ou le maintien dans le patrimoine d'actifs incorporels et corporels.

Ces financements sont qualifiés de « financements externes de l'actif ».

### 1- Financements reçus de l'Etat (comptes 101 et 104) :

Au 31/12/2023, les financements de l'actif reçus de l'Etat depuis la création de l'Université correspondent en quasi-totalité à la contrepartie du patrimoine immobilier mis à disposition par l'Etat et comptabilisé en 2011.

Le montant total des financements de l'actif reçus ou à recevoir de l'Etat comptabilisés en 2023 s'élève à 450 k€.

### 2- Financements reçus des tiers autres que l'Etat (comptes 131 et 134) :

Le montant total des financements de l'actif reçus ou à recevoir comptabilisés durant l'exercice 2023 s'élève à 786 k€, selon la répartition ci-après :

- Taxe d'apprentissage (compte 13181) : 388 k€ (cf. paragraphe IV. A. 1.) ;
- Région (comptes 1312 et 13412) : 340 k€ ;
- Union Européenne (comptes 1316 et 13416) : 98 k€ ;
- Divers : -40 k€.

.

## F. Les provisions pour risques et charges

Cf. **Annexe I**

Une provision pour risques et charges est comptabilisée dès l'instant que naît une obligation de l'établissement à l'égard d'un tiers, dont il est probable ou certain que celle-ci provoquera une sortie de ressources au profit du tiers, sans contrepartie attendue de celui-ci. L'inscription au passif en provision et non en charge se justifie par le fait que l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon définitive. L'évaluation de la provision est faite sur la base de la meilleure évaluation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation.

Au 31 décembre 2023, le montant total des provisions pour risques et charges s'élève à 848 k€. Ces provisions ont été constituées intégralement au titre des passifs sociaux (droits relatifs à des jours épargnés et « monétisés » sur un compte épargne-temps » majorés des droits intégrés à la retraite additionnelle de la fonction publique (RAPF) Des dépréciations des éléments d'actif sont enregistrées, au titre des constructions, à hauteur de 4 853 k€ et au titre des dépréciations des comptes de clients et étudiants pour 92 k€.

## G. Les dettes non financières

Les dettes non financières sont formées principalement des dettes fournisseurs, des dettes fiscales et sociales, des avances reçues et des produits constatés d'avance (Cf. **Annexe VI**).

Ces dettes comprennent les dettes issues du rattachement à l'exercice des charges et immobilisations, dès lors que le service fait conforme à l'engagement juridique (commande, contrat etc.) est intervenu au plus tard le 31 décembre de l'exercice.

### Les dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 3 571 k€ (contre 2 900 k€ en 2022), dont 2 533 k€ au titre des factures non parvenues à la clôture de l'exercice. La progression observée, est liée avant tout à la progression de 977 k€ du montant cumulé des postes « Fournisseurs - Achats de biens ou de prestations de services » et « Fournisseurs - achats d'immobilisations », un certain nombre de factures fournisseurs enregistrées les tout derniers jours avant les congés de fin d'année n'ayant pu être payées avant la clôture de l'exercice. Sous l'effet de cette évolution, la durée moyenne du crédit fournisseurs<sup>5</sup> passe de 59 jours en 2022, à 61 jours en 2023.

### Les dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales régressent de 4 906 k€ en 2022, à 4 648 k€ en 2023 ; elles correspondent quasi-exclusivement à des passifs sociaux.

Des « charges à payer à comptabiliser » (CAPAC) ont ainsi été enregistrées, au titre :

- de la totalité des droits acquis sur congés payés 2023 : à hauteur de 1 492 k€ ;
- des comptes épargne-temps monétisés : pour 41 k€ ;
- des autres passifs sociaux : à concurrence de 3 114 k€, dont 2 806 k€ au titre des heures complémentaires (années universitaires 2023/2024 et antérieures).

<sup>5</sup> La durée moyenne du crédit fournisseurs est le résultat du calcul suivant : montant des dettes fournisseurs (montant des comptes 4011, 4017,4081) multiplié par 360 (jours) et divisé par le montant des consommations en provenance des tiers (charges des comptes 60, 61 et 62) TTC. Ce ratio est à distinguer du délai global de paiement.

### **Les avances et acomptes reçus**

Les dettes, enregistrées aux comptes 4191 et 44191, correspondent à des avances versées par des clients ou par des entités publiques, dans le cadre de dispositions contractuelles ou légales ; elles s'établissent à 5 934 k€ au 31 décembre 2023, dont Université de Picardie Jules Verne : 2 186 k€, ANR : 2 839 k€, Agence Erasmus France : 218 k€.

### **Les dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers**

Les dettes contractées au titre des opérations pour compte de tiers (cf. paragraphe II. B. 9.) s'élèvent à 1 378 k€. Elles correspondent principalement à des dettes au titre du programme ERASMUS+ et du projet MAIA "Maîtriser les Applications de l'Intelligence Artificielle".

### **Les autres dettes non financières**

Les autres dettes non financières s'élèvent à 847 k€.

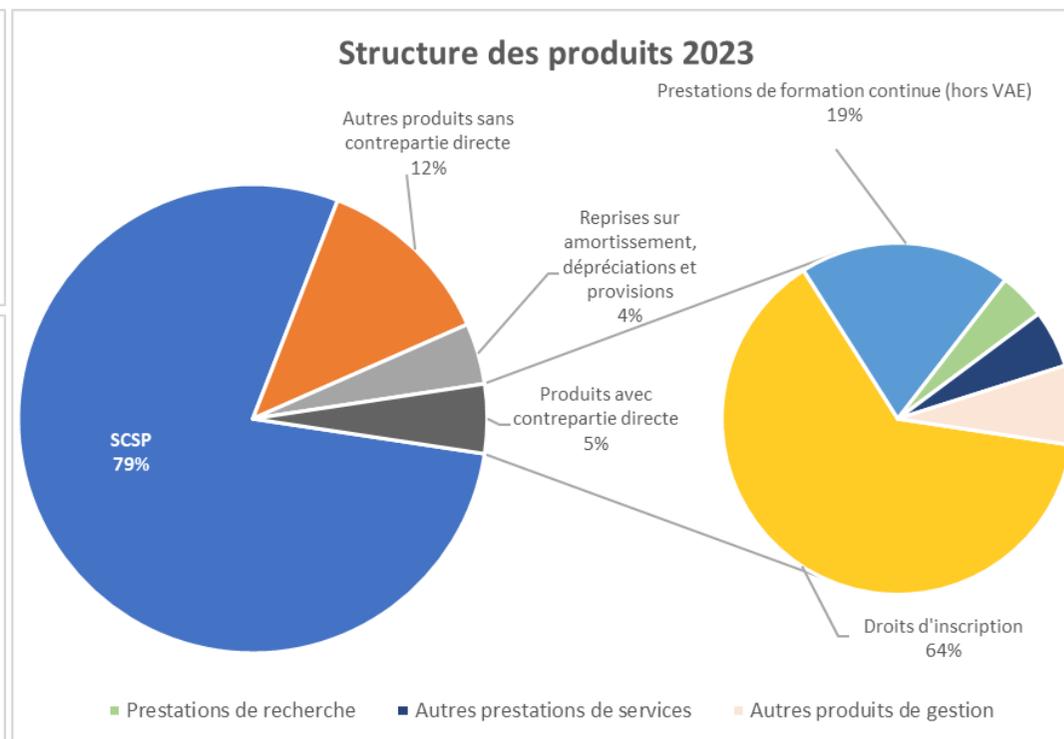
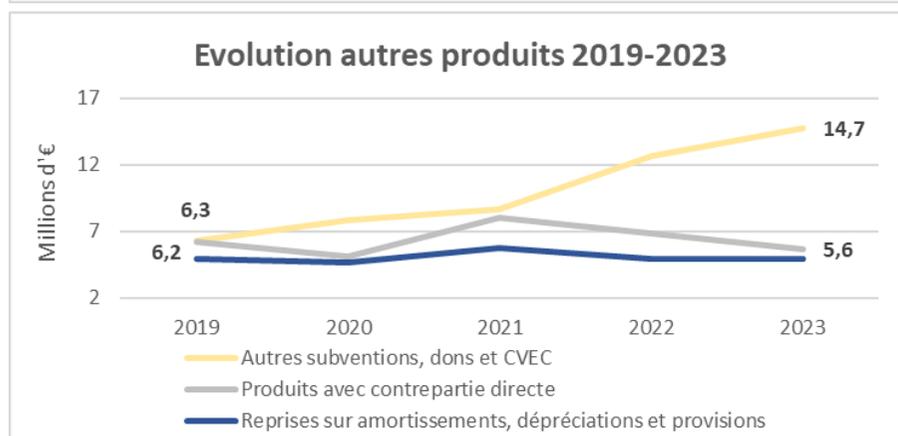
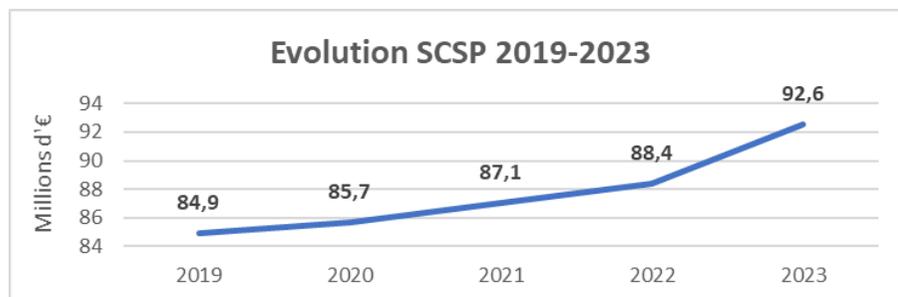
Elles comprennent les dettes au titre de l'aide à la mobilité internationale (549 k€), ainsi que les opérations en attente d'une affectation définitive en comptabilité ou d'un remboursement, dont le montant total s'élève à 222 k€. Il convient de noter en particulier la réception de plusieurs virements bancaires entre le 15 et le 31 décembre, pour un montant total de 151 k€, qui n'ont pu donner lieu à l'émission d'une facture avant la clôture de l'exercice.

### **Les dettes au titre des produits constatés d'avance**

Ces dettes, dont le montant s'élève à 2 076 k€ correspondent à des dettes sur produits comptabilisés en 2023 au titre de contrats de recherche pluriannuels, mais qui se rapportent, au moins pour partie, à l'exercice 2024, voire aux exercices suivants. Ces dettes comprennent notamment des dettes comptabilisées au titre de l'ANR, à hauteur de 1 075 k€.

## IV. Notes relatives au compte de résultat

### A. Les produits



Les produits sont formés :

- des produits sans contrepartie directe ;
- des produits avec contrepartie directe ;
- des autres produits ;
- des produits financiers.

Les produits progressent de 4,5 %, pour s'établir à 117 900 k€.

Le surplus de produits enregistré, soit 5 105 k€, s'explique notamment par la hausse du montant de la SCSP et des autres

subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques.  
Les produits encaissables<sup>6</sup> s'établissent quant à eux à 111 205 k€.

## 1. Les produits sans contrepartie directe

Ces produits sont constitués par les subventions de fonctionnement (produits des versements libérateurs ouvrant droit à exonération de la taxe d'apprentissage compris), les dons et legs et les produits de la fiscalité affectée, c'est à dire au produit de la CVEC pour l'université. Ils représentent peu ou prou 90 % du total des produits et progressent de 6 % en 2023, sous l'effet de la hausse de la SCSP et des financements en provenance de Formasup, au titre de l'apprentissage.

### Subventions

Le montant de la SCSP versée par le MESRI s'élève à 92 566 k€, en progression de 4 161 k€ par rapport à 2022.

Elle représente près de 79% du total des produits et 83 % des produits encaissables.

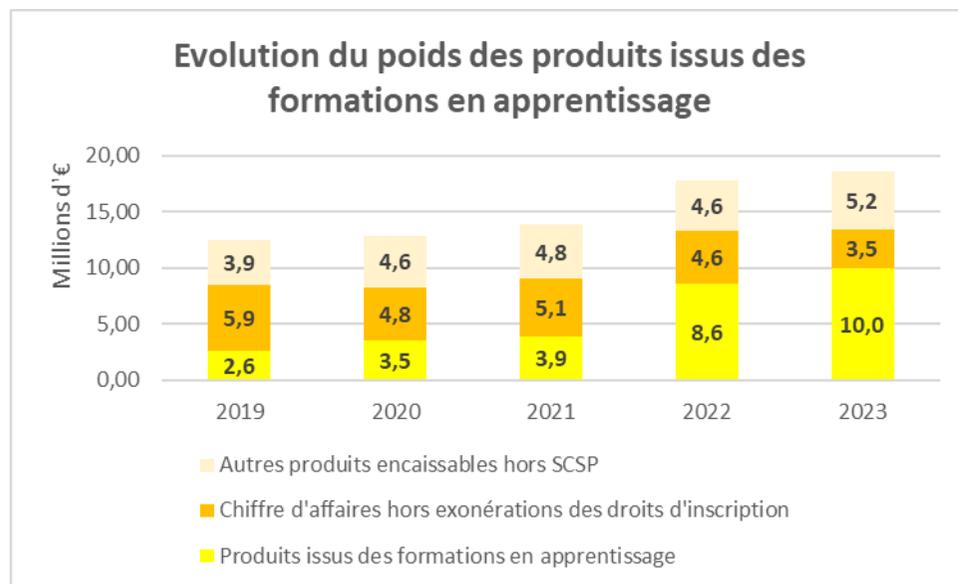
Le montant autres subventions s'élève à 13 814 k€, contre 12 028 k€ en 2022.

Le surplus constaté est dû en particulier à la progression des financements versés ou à verser par Formasup.

La progression des ressources issues de l'apprentissage, au sein des produits encaissables hors SCSP, est remarquable depuis 2022, comme le démontre le graphique suivant :

---

<sup>6</sup> Les produits encaissables correspondent à la différence entre le total des produits et la somme des produits afférents aux exonérations de droits de scolarité sans paiement préalable, des autres produits et des reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières.



Les principaux financeurs sont répertoriés ci-après :

- ANR : 495 k€, dont 125 k€ au titre des investissements d'avenir ;
- Région Hauts-de-France : 2 009 k€ ;
- Union européenne : 559 k€ ;
- Formasup : 9 572 k€, après 8 400 k€ en 2022.

#### Produits des versements libératoires ouvrant droit à exonération de la taxe d'apprentissage

Les produits enregistrés au compte 7481 « produits des versements libératoires ouvrant droit à exonération de la taxe d'apprentissage » s'élèvent à 12 k€, après 49 k€ en 2022.

Toutefois, une partie des encaissements de la taxe d'apprentissage donne lieu à comptabilisation de ressources d'investissement, au compte 13181. En effet, en vertu des normes comptables, les recettes de taxe d'apprentissage sont affectées au financement des dépenses de formation professionnelle. Les produits de taxe d'apprentissage inscrits au compte 7481 financent donc des charges de fonctionnement, alors que les ressources enregistrées au compte 13181 financent des immobilisations.

Au final, le montant de la ressource globale de taxe d'apprentissage s'élève à 410 k€, contre 458 k€ en 2022.

L'université pourrait percevoir un complément de ressource en 2024 (cf. paragraphe I.).

### Taxes affectées

Un produit de 912 k€, correspondant au produit du nombre d'étudiants recensés (12 958), par un montant par étudiant arrêté approximativement à 70,39 €, a été enregistré au titre de la CVEC au titre de l'année 2022/2023, contre 639 k€ en 2022.

## **2. Les produits avec contrepartie directe**

Les produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité) sont constitués des produits de ventes de biens et de prestations de services (*i.e.* du chiffre d'affaires), des produits de cessions d'éléments d'actif et des autres produits de gestion ; ils s'établissent à 5 631 k€, en retrait de 17 % par rapport à 2022. Cette évolution est la conséquence du repli du chiffre d'affaires des prestations de formation continue, des prestations de recherche et des mises à disposition de personnel facturées.

### **Produits de chiffre d'affaires<sup>7</sup>**

Ces produits refluent de 17 %, à 5 221 k€, après 6 292 k€ en 2022.

Le chiffre d'affaires « corrigé » du montant total des exonérations de droits d'inscription prononcées par le Président de l'université est ramené à 3 491 k€.

Il est noté en particulier les évolutions suivantes :

Droits de scolarité : à la date du 15 janvier 2024, le nombre d'étudiants recensés dans le Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant (SISE), avant validation par le MESRI, s'établit à 14 172 étudiants, dont 1 980 étudiants inscrits dans les Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) situés à proximité des sites de l'université d'Artois, contre 14 332 étudiants au 15 janvier 2023, dont 1 926 étudiants « IFSI ». Le produit des droits de scolarité est en légère progression en 2023 (3 582 k€ contre 3 490 k€ en 2022). Il est souligné que ce produit inclue les droits sans paiement préalable par les étudiants bénéficiant d'une exonération (soit 1 729 k€<sup>8</sup>). Après neutralisation de l'exonération des droits de scolarité sans paiement préalable, le produit des droits est quasi-stable (1 852 k€ après 1 846 k€ en 2022).

Au sein de la SCSP, le montant de la compensation des exonérations de droits pour les étudiants boursiers s'élève à 966 k€.

Il est précisé que les étudiants qui sont inscrits dans les IFSI ne règlent pas leurs droits de scolarité à l'université, mais à l'IFSI dans lequel ils se sont inscrits. Une « convention de partenariat pour l'organisation des soins infirmiers conduisant à la collation du grade de licence pour les IFSI du Nord et du Pas-de-Calais » prévoit le reversement à l'université d'une somme correspondant à une fraction de ces droits, ce produit devant être comptabilisé au compte 75882000 « autres produits divers ».

<sup>7</sup> Les produits de chiffre d'affaires correspondent aux produits comptabilisés dans les subdivisions du compte 70 « ventes de biens ou de prestations de services »

<sup>8</sup> Le montant de l'exonération des droits de scolarité pour les étudiants extracommunautaires a été fourni par la Direction des Etudes

Formation continue : le montant des prestations de formation continue régresse nettement de 25 % (soit (-) 363 k€), pour revenir à 1 097 k€ ; il ne représente plus que 21 % du montant du chiffre d'affaires.

Cette année encore, l'évolution constatée s'explique notamment par l'arbitrage financier qu'ont réalisé les entreprises entre les contrats d'apprentissage et les contrats de professionnalisation, en défaveur de ces derniers, le recul du chiffre d'affaires de la formation continue étant toutefois heureusement compensée par une hausse des financements reçus au titre de l'apprentissage (Formasup principalement).

Validation des acquis de l'expérience (VAE) : le produit des VAE baisse de 80 k€ à 55 k€.

Prestations de recherche : le montant des prestations de recherche (243 k€) régresse de 387 k€, cette évolution résultant à titre principal de la comptabilisation d'un produit constaté d'avance en 2023 (366 k€).

Mise à disposition de personnel facturée : le produit des mises à disposition de personnel, ne s'élève qu'à 19 k€, contre 443 k€ en 2022, en raison, d'une part, d'une surestimation du montant des produits à recevoir de cette nature en 2022 et, d'autre part, d'un recul du nombre de mises à disposition en 2023.

**Autres produits de gestion** : ces produits, qui s'établissent, à 356 k€, correspondent aux autres produits de gestion courante. Ils régressent de 120 k€, en raison, principalement, de la baisse des produits issus de l'annulation de demandes de paiement des exercices antérieurs ((-) 76 k€).

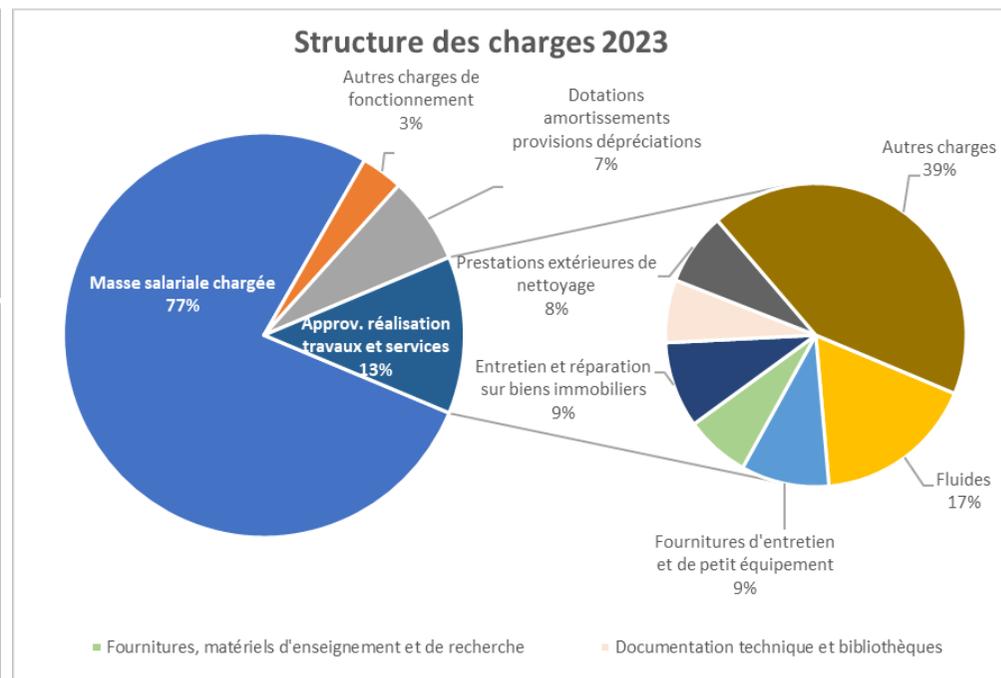
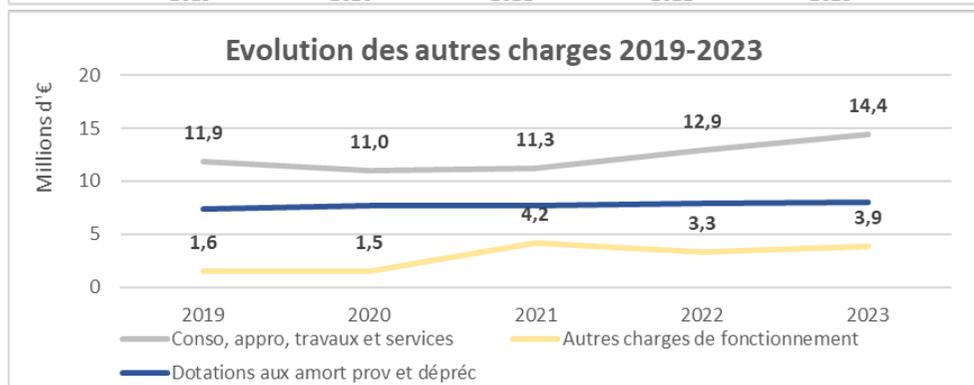
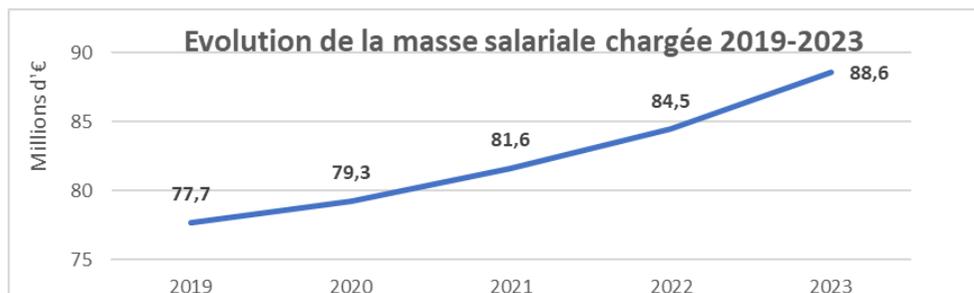
### 3. Les autres produits

Les produits comptabilisés aux subdivisions des comptes 78 sont formés des reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et financements rattachés à un actif. Ces produits sont quasi-stables en 2023 à 4 966 k€.

### 4. Les produits financiers

Les produits financiers **sont quasi-nuls**.

## B. Les charges



Les charges sont constituées :

- des consommations, approvisionnements et services extérieurs ;
- des charges de masse salariale ;
- des autres charges de fonctionnement ;
- des dotations aux amortissements, provisions et dépréciations ;
- des charges financières.

Les charges progressent de 6 % entre 2022 et 2023, pour s'établir à 114 938 k€. Cette évolution s'explique principalement par la progression de la masse salariale chargée (+ 4 145 k€).

Les charges décaissables, minorées du montant des exonérations de droits de scolarité sans paiement préalable, progressent également de 6 %, pour s'élever à 105 179 k€.

## 1. Les charges de consommations, d'approvisionnement et de services extérieurs

L'évolution des charges de consommations, d'approvisionnement et de services extérieurs (*i.e* des charges des comptes 60, 61 et 62) en 2023 est le reflet, d'une part, de la poursuite de la reprise d'activité après la crise sanitaire et, d'autre part, du contexte énergétique.

Globalement, ces charges progressent de 12 % par rapport à 2022, pour s'établir à 14 444 k€, étant précisé que dans le cadre de la SCSP, l'université a bénéficié d'une dotation du fonds de compensation exceptionnel des surcoûts énergétiques de 377 k€.

Il convient de souligner les évolutions particulières suivantes :

Variations à la hausse :

Libellé du poste	Compte de charges	Montant (en k€)	Explication
Electricité	60611	+ 692	Les charges d'électricité ont doublé en 2023, malgré une baisse de la consommation d'énergie. L'« amortisseur électricité » et les économies générées par la mise en œuvre du plan de sobriété énergétique n'ont permis de compenser la hausse du coût de l'électricité que dans des proportions très limitées.
Chauffage sur réseau	60614	+ 142	Le site de l'IUT de Béthune a basculé vers le Réseau de Chauffage Urbain (RCU).
Fournitures d'entretien et de petit équipement	6063	+ 205	L'écart constaté s'explique notamment par un surcroît de livraison de matériels informatiques audiovisuels et multimédia, comparativement à 2022.
Fournitures, matériels enseignement, recherche	6067	+ 184	La moitié de la hausse constatée concerne des fournitures et matériels destinés à la recherche potentiellement valorisable.
Missions	6256	+ 154	La croissance de ce poste témoigne d'une reprise certaine de l'activité. Le niveau de charges est presque comparable à celui observé en 2019.
Prestations extérieures de gardiennage	6285	+ 119	Le renforcement des mesures de sécurité dans le cadre du plan Vigipirate, à partir du mois d'octobre, a conduit à un doublement des charges de gardiennage et de surveillance.

Variations à la baisse :

Libellé du poste	Compte de charges	Montant (en k€)	Explication
Gaz	60613	- 319	Le site de l'IUT de Béthune a basculé vers le Réseau de Chauffage Urbain (RCU). Par ailleurs, le coût de la molécule de gaz (coefficient PEG) a baissé.
Entretien et réparations sur biens immobiliers	6152	- 436	Après une activité soutenue en 2022, le programme de maintenance des bâtiments se traduit par un niveau de charges comparable à celui observé en 2021.

Le taux de flexibilité des charges<sup>9</sup> s'établit à 14 %, contre 13 % en 2022.

## 2. La masse salariale chargée

La masse salariale chargée est formée des charges de personnel (salaires et traitements, charges sociales et autres charges de personnel) et des impôts sur rémunérations (comptes 6331 et 6332) ; elle représente, respectivement 77 % des charges de fonctionnement et 84 % des charges décaissables.

La masse salariale chargée progresse de près de 5 % en 2023, soit (+) 4 145 k€ en valeur, pour s'établir à 88 597 k€.

Cette variation à la hausse est concentrée sur le poste « charges de personnel » (soit (+) 2 554 k€).

L'évolution de la masse salariale s'explique notamment par :

- l'augmentation du point d'indice de 1,5 % depuis le 01/07/2023 ;
- les effets du GVT positif ;
- la mise en œuvre de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat ;
- la poursuite de la mise en œuvre des mesures de la loi de programmation de la recherche (RIPEC) ;
- l'augmentation des recrutements liés aux contrats de recherche et des recrutements de doctorants contractuels.

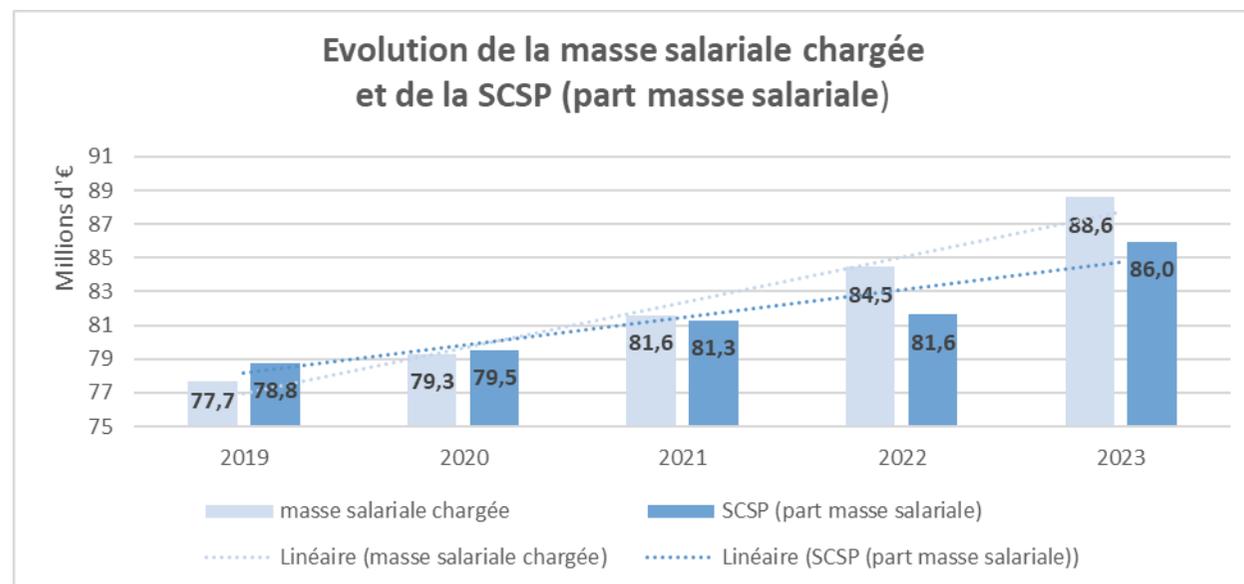
<sup>9</sup> Le taux de flexibilité des charges est obtenu en rapportant le total des charges des comptes 60, 61 et 62 au total des charges décaissables, ces dernières excluant les exonérations de droit de scolarité sans paiement préalable par les étudiants. Il traduit la marge de manœuvre dont dispose l'Université en matière de charges courantes. Plus ce taux augmente, plus la marge de manœuvre est importante

Les autres charges de personnel progressent de 17 %, pour s'établir à 514 k€.

Enfin, le montant des charges à payer comptabilisées en 2023 (4 647 k€, contre 4 884 k€ en 2022) est réparti de la façon suivante :

- 41 k€ au titre des CET monétisés (demandes d'indemnisation)
- 1 492 k€ au titre des droits à congés non pris ;
- 3 114 k€ au titre des autres charges à payer, dont 2 806 k€ au titre des heures complémentaires (2 762 k€ pour l'année 2023/2024, contre 2 793 k€ pour l'année en cours en 2022).

Il est observé que depuis 2021, la masse salariale chargée est supérieure à la part salariale de la SCSP :



Pour ce qui concerne particulièrement ces deux dernières années, cette situation résulte notamment d'une compensation partielle ou d'une absence de compensation par l'Etat de certaines mesures salariales décidées par le gouvernement (prime exceptionnelle de pouvoir d'achat, revalorisations indiciaires, augmentation de la valeur du point d'indice).

### **3. Les autres charges de fonctionnement**

Les autres charges de fonctionnement sont composées notamment des impôts et taxes (hors impôts sur rémunérations) et des charges de fonctionnement diverses. Ces charges s'établissent à 3 877 k€, en progression de 519 k€ par rapport à 2022, en raison, en particulier, de charges issues de la régularisation du coefficient de déduction forfaitaire de la TVA pour l'année 2022 (260 k€). Les autres charges de fonctionnement intègrent les charges comptabilisées au titre de l'exonération des droits de scolarité sans paiement préalable par les étudiants, pour un montant total de 1 729 k€.

### **4. Les dotations aux amortissements, provisions, dépréciations et VNC des éléments d'actif cédés**

Le poste « dotations aux amortissements, provisions et dépréciations et valeur nette comptable (VNC) des éléments d'actif cédés » augmente de 2 % à 8 030 K€, les dotations aux amortissements s'établissant en particulier à 7 113 k€.  
Les dotations aux provisions pour risques et charges et les dotations pour dépréciations des créances clients et étudiants atteignent respectivement 848 k€ et 69 k€ (cf. paragraphe III. F. et **Annexe I**).

### **5. Les charges financières**

Les charges financières **sont quasi-nulles** ; elles correspondent à des écarts de change négatifs.

## C. Le résultat patrimonial

Le compte de résultat peut être représenté sous la forme synthétique suivante :

en k€

<b>CHARGES</b>	<b>2 023</b>	<b>2 022</b>	Variation
Masse salariale	88 597	84 452	4 145
Conso, approv, travaux et services	14 444	12 909	1 535
Autres charges	3 867	3 349	518
Dotations aux amortissements et provisions	8 030	7 867	163
Charges financières			
<b>Total charges</b>	<b>114 938</b>	<b>108 577</b>	<b>6 361</b>

<b>Résultat patrimonial (bénéfice)</b>	<b>2 962</b>	<b>4 218</b>	
--	--------------	--------------	--

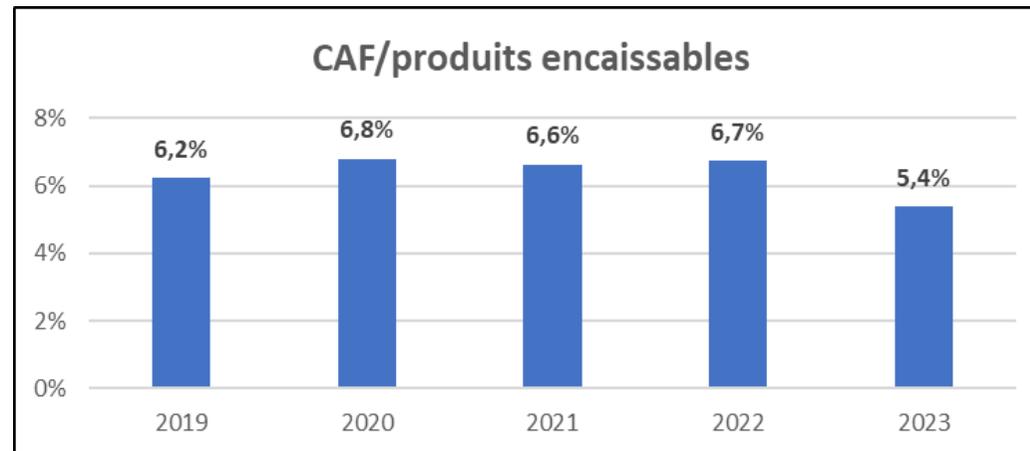
<b>PRODUITS</b>	<b>2 023</b>	<b>2 022</b>	Variation
SCSP et subventions MESRI	92 566	88 441	4 125
Autres produits sans contrepartie directe	14 737	12 649	2 088
Produits avec contrepartie directe	5 631	6 804	-1 173
Autres produits	4 966	4 901	65
Produits financiers			
<b>Total produits</b>	<b>117 900</b>	<b>112 795</b>	<b>5 105</b>

Le total des produits et des charges s'élève, respectivement à 117 900 k€ et 114 938 k€, ce qui induit un résultat patrimonial de (+) 2 962 k€. Ce résultat est corrélé à la variation positive des autres produits sans contrepartie directe et, plus particulièrement, au surplus de produits enregistré au titre du financement de l'apprentissage (soit + 1 306 k€). Par comparaison, le résultat patrimonial 2022 s'est établi à (+) 4 218 k€.

## D. La capacité d'autofinancement (CAF)

La CAF correspond à la trésorerie potentielle dégagée par les opérations de gestion. Elle représente la capacité de l'établissement à financer, sur ses ressources propres, les besoins liés à son activité, au renouvellement de ses biens immobilisés ou encore les nouveaux investissements.

<b>Capacité d'autofinancement 2023</b>		<b>en k€</b>
Total des produits		117 900
Total des charges		114 938
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>2 962</b>
Dotations aux amortissements, provisions, dépréciations		8 030
Reprises sur amortissements, provisions, dépréciations		-862
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		0
Produits des cessions d'éléments d'actifs immobilisés		-54
Reprises au résultat des financements de l'actif		-4 104
<b>Capacité d'autofinancement de l'exercice</b>		<b>5 972</b>



La capacité d'autofinancement fléchit en 2023, pour s'établir à (+) 5 972 k€, après (+) 7 148 k€ en 2022 et (+) 6 733 k€ en 2021.

L'évolution du rapport entre la CAF et le montant des produits encaissables illustre cette situation.

## V. Autres informations

### A. Evènements postérieurs à la clôture

Néant

## B. Engagements hors bilan

En vertu de la norme n°13 du recueil des normes comptables pour les établissements publics, les engagements portés dans l'annexe des comptes de l'université doivent répondre à la définition générale des passifs éventuels qui consistent :

- soit en une obligation potentielle de l'organisme à l'égard de tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'organisme ;
- soit en une obligation de l'organisme à l'égard de tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation.

La norme s'applique également aux engagements reçus pour lesquels les règles et modalités d'information dans l'annexe sont identiques à celles des engagements donnés.

Deux engagements reçus significatifs sont à recenser :

- PIA3 - NCU (projet LCeR) : 2 335 € (montant prévu : 3 648 k€ €, montant encaissé depuis 2019 : 1 313 k€).
- PIA3 - Action « Territoires d'innovation pédagogique » (projet « OSER ! », « s'Orienter vers le Supérieur Et Réussir ») : 516 k€ (montant prévu : 716 k€, montant encaissé depuis 2021 : 200 k€).
- PIA3 - (projet MAIA) 9 331 k€ **pour l'ensemble des partenaires** (montant prévu : 10 977 k€, montant encaissé depuis 2023 : 1 646 k€).

Pour ce qui concerne les engagements souscrits (ou engagements donnés), l'université n'a contracté aucun engagement, ni en matière de garantie de dettes, ni en matière financière, tels que les contrats de cofinancement ou de crédit-bail.

Les engagements souscrits correspondent donc aux engagements juridiques non soldés, pris à l'égard de tiers, à raison de la signature d'un bon de commande, d'un marché ou encore d'un contrat ; leur montant est déterminé par différence entre le montant des restes à payer à la fin de l'exercice et le montant cumulé des charges à payer et charges à payer à comptabiliser (CAPAC).

Les restes à payer à la clôture de la gestion 2023 recensés par la Direction des Affaires Financières s'élèvent à 12 651 k€<sup>10</sup>.

Le montant cumulé des charges à payer et des charges à payer à comptabiliser s'élevant à 2 533 k€ (cf. comptes 408), le montant total des engagements hors bilan souscrits au 31 décembre 2023 serait donc voisin de 10 118 k€.

---

<sup>10</sup> Cf. tableau de synthèse budgétaire et comptable

Il convient de noter en particulier les engagements hors bilan suivants, souscrits en 2021 et 2023<sup>11</sup>:

Millésime de l'engagement	Fournisseur	Désignation de l'engagement	Montant HT de l'engagement (en k€)
2021	13147 AZURIAL	2024 Nettoyage des locaux d'Arras	200
2023	17279 GUINTOLI	Travaux de réaménagement du parvis à Arras	118
2023	17279 GUINTOLI	Travaux de réaménagement du parvis à Arras	151
2023	17937 ENTREPRISE MIROUX	Travaux de construction de l'extension de la salle des sports de Lievin	238
2023	12107 RAMERY ENVELOPPE	Travaux de construction de l'extension de la salle des sports de Lievin	129
2023	18231 AUXILIA	Elaboration de la stratégie « Campus en transition écologique et solidarité » des universités de l'Alliance A2U »	107

### C. Participations

L'université détient les participations suivantes au 31/12/2023 (participations comptabilisées au compte 26110000) :

- 1- SATT Nord (SAS au capital social de 1 000 k€) : 53 actions d'une valeur unitaire historique de 1 € (participation acquise à titre onéreux, de la COMUE Lille Nord de France, en décembre 2019), étant précisé que la valeur vénale unitaire des actions a été fixée à 1 000 € par le conseil d'administration de la société.
- 2- SUP'Investissement 59-62 (SAS au capital social de 76 250 €) : 15 250 actions d'une valeur unitaire de 1€ ; participation acquise à titre gratuit, de la COMUE Lille Nord de France, en décembre 2019.

<sup>11</sup> Informations fournies par la Direction des affaires financières en date du 4 janvier.

D. Répartition de l'effectif par catégorie au 31 décembre 2023 (en équivalent temps plein travaillé)

Catégories d'emplois	Nature des emplois	
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires
		CDI
	Non permanents	CDD
<b>S/total EC</b>		

BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires
		CDI
	Non permanents	CDD
<b>S/total Biatss</b>		
<b>Totaux</b>		

Réalisé 2022	
Emplois sous plafond Etat	Emplois financés hors SCSP
453,31	
4,00	
96,38	24,48
<b>553,69</b>	<b>24,48</b>

355,17	
17,60	5,33
51,07	61,04
<b>423,84</b>	<b>66,37</b>
<b>977,53</b>	<b>90,85</b>

Réalisé 2023	
Emplois sous plafond Etat *	Emplois financés hors SCSP
451,09	
4,00	
95,25	30,40
<b>550,34</b>	<b>30,40</b>

359,73	
22,08	6,13
53,79	58,87
<b>435,60</b>	<b>65,00</b>
<b>985,94</b>	<b>95,40</b>

\* plafond d'emplois fixé à 1 119 pour 2023

## VI. La structure financière

### A. Le fonds de roulement

Le bilan, retraité sous forme d'un « bilan fonctionnel », permet de mesurer la solidité de la structure financière de l'établissement et de dégager le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.

Le fonds de roulement représente l'excédent des ressources durables sur les emplois stables, soit le surplus de ressources pérennes dont dispose l'Université, après le financement des investissements.

Cet excédent représente la marge de sécurité financière de l'établissement ; il permet de financer les investissements et les besoins du cycle d'exploitation, nés du décalage entre l'encaissement des créances clients et le paiement des dettes fournisseurs.

Le fonds de roulement net global de l'exercice 2023 s'élève à 36 856 k€ (après 35 951 k€ en 2023).

En k€

EMPLOIS STABLES	ACTIF IMMOBILISE BRUT	2023	RESSOURCES STABLES	RESSOURCES STABLES	2023
		Immobilisations incorporelles		920	
	Immobilisations corporelles	141 147		Provisions pour risques/charges	848
	Immobilisations financières	31		Dépréciations clients	92
	<b>Total I</b>	<b>142 098</b>		Amortissements et dépréciations actif immobilisé	73 550
			<b>FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG)</b>	<b>Total II</b>	<b>178 954</b>
			<b>36 856</b>		

En 2023, les charges décaissables de l'Université (charges hors dotations aux amortissements, provisions, dépréciations, valeur nette comptable des éléments d'actif cédés et exonérations de droits de scolarité sans paiement préalable par les étudiants) s'établissent à 105 179 k€, ce qui représente une moyenne mensuelle de 8 765 k€. En conséquence, le fonds de roulement de 36 856 k€ couvre 126 jours de charges décaissables (après 131 jours en 2022).

## B. La variation du fonds de roulement

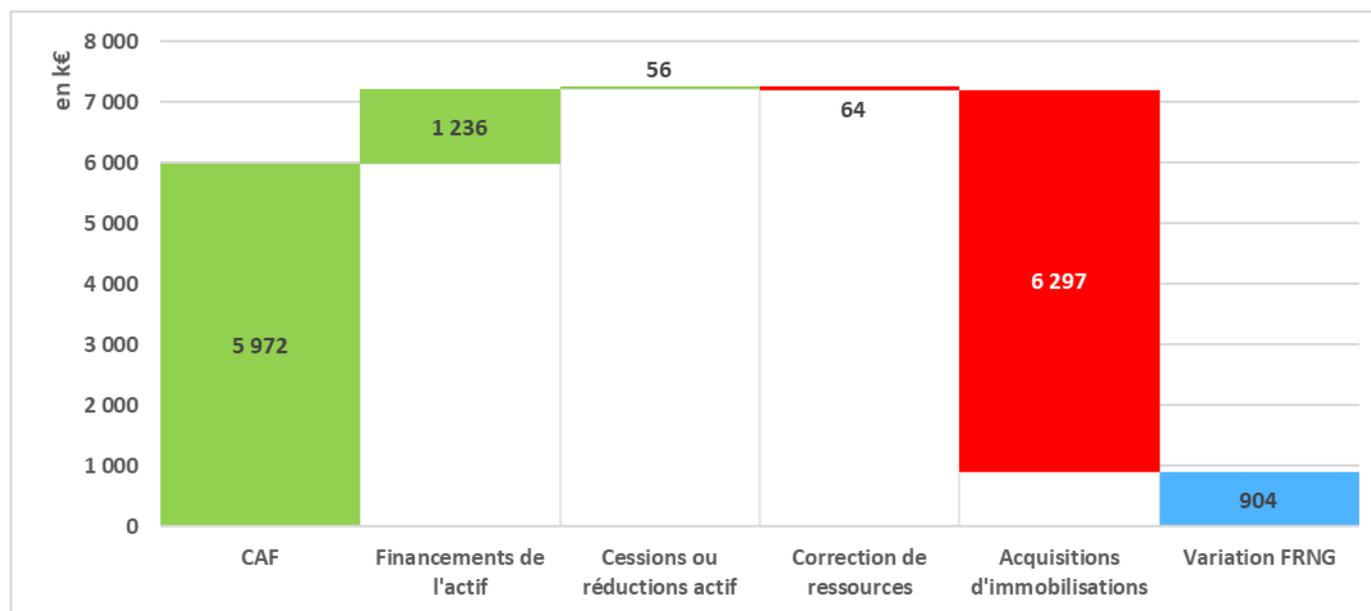
### Cf. Annexe VIII

Le tableau de financement des emplois durables permet d'apprécier les cycles de financement et d'investissement. Il met en lumière les opérations qui ont contribué à l'évolution du patrimoine et fait apparaître les **flux de trésorerie potentiels** qui permettent d'expliquer la variation du fonds de roulement.

En 2023, la capacité d'autofinancement et les financements externes de l'actif représentent, respectivement, 83 % et 17 % des ressources stables.

L'équilibre « emplois-ressources » se traduit par un apport au fonds de roulement d'un montant de 904 k€ (contre 6 664 k€ en 2022).

Cette variation du fonds de roulement (FRNG) peut être représentée schématiquement de la manière suivante :



Au regard de la variation du fonds de roulement prévue au « Budget Rectificatif 3 » de 2023 (soit (-) 381 k€), la variation du fonds de roulement observée en 2023 peut s'expliquer notamment par le surplus de financements de l'actif enregistrés en ressources (soit + 1 007 k€).

Cette variation s'est traduite par un abondement de la trésorerie de 8 958 k€, d'une part, et une augmentation du besoin en fonds de roulement (ou dégagement de fonds de roulement) de 8 053 k€, d'autre part (cf. **Annexe IX**).

## C. Le besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement correspond au besoin de financement lié au fonctionnement courant de l'Université, c'est-à-dire à la différence entre ses dettes et ses créances, l'université ne tenant pas de comptabilité de stocks.

Les dettes fournisseurs en attente de paiement excédant les créances clients en attente d'encaissement, le besoin en fonds de roulement (BFR) au 31 décembre 2023 est négatif à hauteur de (-) 8 710 k€.

L'activité courante de l'Université génère donc un excédent de financement qui contribue au renforcement de la trésorerie.

En k€

<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>2023</b>	<b>PASSIF CIRCULANT</b>		<b>2023</b>
<b>Créances d'exploitation</b>			<b>Dettes d'exploitation</b>		
- Stocks bruts			- Dettes fournisseurs, comptes rattachés		2 533
- Avances, acompte sur commandes		46	- Avances et acomptes reçus sur commandes clients		5 934
- Clients, comptes rattachés bruts		1 149	- Autres dettes d'exploitation		4 945
- Autres créances d'exploitation		8 129			
<b>Créances hors exploitation</b>			<b>Dettes hors exploitation</b>		
- Créances diverses		346	- Dettes diverses		2 965
- Charges constatées d'avance		73	- Produits constatés d'avance		2 076
<b>Total I</b>		<b>9 743</b>			
			<b>RESSOURCE EN FONDS DE ROULEMENT</b>		
			<b>(-) 8 710</b>		
			<b>Total II</b>		<b>18 453</b>

Le besoin en fonds de roulement connaît une évolution importante. En effet, alors que celui s'établissait à (-) 656 k€ en 2022, il s'élève à (-) 8 710 k€ en 2023. Cette situation s'explique principalement par la forte baisse des créances assises sur un produit à recevoir (7 534 k€ en 2023, contre 13 411 k€ en 2022).

## D. La trésorerie

### 1. La détermination de la trésorerie

L'excédent de financement constaté *supra* constitue une ressource de trésorerie qui, ajoutée au fonds de roulement, détermine le montant de la trésorerie.

La trésorerie permet d'établir l'équilibre entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.

### 2. L'évolution de la trésorerie



La trésorerie de l'Université s'établit à 45 565 k€ au 31 décembre 2023, en progression de 24 % par rapport à 2022. Elle permet à l'établissement d'assurer dès le début 2024 le paiement des dettes de l'exercice 2023 ainsi que celles du nouvel exercice.

La courbe de trésorerie est très marquée par les fluctuations liées aux dates d'encaissements des acomptes sur la subvention pour charges de service public du ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (encaissement en particulier d'acomptes de 22 595 k€ en janvier, de 22 578 k€ en avril, de 32 159 k€ en juillet et de 13 557 k€ en octobre). Fin mars, la trésorerie atteint son point bas, soit 35 051 k€.

## E. Conclusion

Malgré la crise énergétique et l'inflation, et alors même que la masse salariale chargée et les charges d'approvisionnement et services extérieurs ont augmenté, respectivement de 5 % et 12 %, l'université présente un compte de résultat excédentaire.

Cette situation s'explique en particulier par une progression du produit des subventions de fonctionnement et, notamment, des ressources issues des formations en apprentissage, en provenance de l'association Formasup.

Ainsi, ces cinq dernières années, le poids de ces ressources dans le total des produits encaissables, hors SCSP, est passé de 21 % en 2019, à 53 % en 2023.

Toutefois, au regard de la réforme des aides à l'embauche des apprentis, introduite avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2023, portant notamment sur le montant des aides et leur durée de versement, d'une part, et du développement de l'offre d'enseignement privé en apprentissage, d'autre part, il n'est pas possible d'affirmer que le niveau atteint par ces ressources en 2023 pourra être pérennisé.

Par ailleurs, une attention particulière devra être portée à l'évolution du rapport entre la masse salariale chargée et la part salariale de la SCSP.

En 2023, *in fine*, le résultat patrimonial contribue à la formation d'une capacité d'autofinancement qui, même si elle fléchit comparativement à l'année précédente, permet un autofinancement des investissements à près de 95 %.

Le fonds de roulement et la trésorerie de l'Université sont toujours largement positifs et le fonds de roulement, corrigé du montant des « engagements hors bilan souscrits », couvrirait encore 92 jours de charges décaissables.

La structure financière de l'université demeure donc éminemment solide.

## VII. Annexes

### Annexe I

Université d'Artois Année 2023	Tableau des Provisions et Dépréciations			
Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations (Dotations de l'exercice)	Diminutions (Reprises de l'exercice)	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges	<b>745 508,66</b>	<b>848 060,31</b>	<b>-745 508,66</b>	<b>848 060,31</b>
15110000 Provisions pour litiges	0,00	0,00	0,00	0,00
15820000 Provisions pour CET	745 508,66	848 060,31	-745 508,66	848 060,31
Dépréciations	<b>4 992 939,01</b>	<b>68 853,21</b>	<b>-116 488,29</b>	<b>4 945 303,93</b>
29131570 Dépré- Construction bâtiment admin/com acquis	4 853 177,33	0,00	0,00	4 853 177,33
49110000 Dépréciations des comptes de tiers (clients)	111 259,25	45 886,33	-87 985,86	69 159,72
49120000 Dépréciations des comptes de tiers (étudiants)	28 502,43	22 966,88	-28 502,43	22 966,88
<b>TOTAL</b>	<b>5 738 447,67</b>	<b>916 913,52</b>	<b>-861 996,95</b>	<b>5 793 364,24</b>

## Annexe II

Université d'Artois - Année 2023		Tableau des immobilisations				
Rubriques et postes	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
		Par virement de poste	Acquisitions/ mises à disposition/ transferts	Par virement de Poste	Cessions / Mises au rebut	
Immobilisations Incorporelles	844 496,84	0	76 255,84	0	0	920 752,68
20531000 Logiciels acquis ou sous-traités	844 496,84	0	76 255,84	0	0	920 752,68
Immobilisations Corporelles	134 465 415,28	659 694,84	5 261 603,27	0	-469 784,92	139 916 928,47
21126000 Terrains aménagés mad	6 260 637,00	0	0	0	0	6 260 637,00
21270000 Agencement terrains sites naturels	64 177,26	0	24 154,92	0	0	88 332,18
21315600 Construction bâtiments mad	55 585 708,84	0	0	0	0	55 585 708,84
21315700 Construction bâtiments acquis	23 489 707,40	0	0	0	0	23 489 707,40
21355600 Construction agencements mad	7 564 403,46	659 694,84	602 511,80	0	0	8 826 610,10
21355700 Construction agencements acquis	5 972 562,21	0	5 446,53	0	0	5 978 008,74
21511700 Installations complexes acquis	1 253 046,95	0	56 614,17	0	0	1 309 661,12
21547000 Matériel acquis	13 139 435,25	0	1 878 963,98	0	0	15 018 399,23
21557000 Outillage acquis TEC	575 351,12	0	46 341,73	0	0	621 692,85
21567000 Matériel d'enseignement	3 282 355,45	0	21 408,01	0	0	3 303 763,46
21577000 Agencements & aménag mat acquis	7 953,40	0	0	0	0	7 953,40
21817000 Install génér, agenct, acquis	520 634,43	0	2 655,14	0	0	523 289,57
21827000 Matériel de transport acquis	723 598,18	0	218 373,75	0	-120 208,91	821 763,02
21831700 Matériel de bureau acquis	88 961,91	0	1 190,73	0	0	90 152,64
21832700 Matériel informatique	9 485 844,38	0	1 367 605,86	0	0	10 853 450,24
21847000 Mobilier acquis	2 605 358,01	0	112 871,03	0	0	2 718 229,04
21887000 Matériels divers acquis	3 549 433,09	0	667 768,23	0	0	4 217 201,32
23810000 Av vers immob corporelles	296 246,94	0	255 697,39	0	-349 576,01	202 368,32
Immobilisations corporelles en cours	581 545,25	0	1 307 906,56	-659 694,84	0	1 229 756,97
23130000 Immobilisations en cours	581 545,25	0	1 278 327,32	-659 694,84	0	1 200 177,73
23180000 Immobilisations en cours	0	0	29 579,24	0	0	29 579,24
Participations et créances rattachées à des participations	15 303,00	0	0	0	0	15 303,00
26110000 Titres-actions	15 303,00	0	0	0	0	15 303,00
26180000 Titres-autres	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	17 143,85	0	4 900,00	0	-6 200,00	15 843,85
27430000 Prêts au personnel	1 300,00	0	4 900,00	0	-6 200,00	0
27510000 Dépôts	240,11	0	0	0	0	240,11
27550000 Cautionnements	15 603,74	0	0	0	0	15 603,74
<b>TOTAUX</b>	<b>135 923 904,22</b>	<b>659 694,84</b>	<b>6 650 665,67</b>	<b>-659 694,84</b>	<b>-475 984,92</b>	<b>142 098 584,97</b>

## Annexe III

Université d'Artois Année 2023	Tableau des durées d'amortissement	
Comptes	Libellé	Durée d'amortissements en annuité
20531000	Logiciels	3
20532000	Logiciels créés	3
20580000	Autres concessions brevets licences marques et valeurs similaires	5
21217000	Agencements et aménagements de terrains acquis	10
21227000	Agencements et aménagements de terrains aménagés acquis	10
21355600	Installations générales agencements ménagements des constructions affectées ou remises en dotation	20
21355700	Installations générales agencements aménagements des constructions acquises	20
21358000	Autres installations générales agencements aménagements des autres constructions	20
21457000	Installations générales agencements aménagements des constructions sur sol d'autrui	20
21517000	Installations techniques complexes acquises	10
21537000	Matériel scientifique acquis	10
21557000	Outillages acquis	5
21567000	Matériels d'enseignement acquis	10
21577000	Agencements et aménagements du matériel et outillage acquis	10
21617000	Collections de documentation	10
21817000	Installations générales agencements aménagements divers	20
21827000	Matériel de transport acquis	5
21837000	Matériel de bureau acquis	5
21838000	Autre matériel de bureau	5
21847000	Mobilier	10
21877000	Matériel informatique	5
21878000	Autre matériel informatique	5
21887000	Matériel divers	10

Comptes	Libellé	Durée d'amortissements en annuité
21126000	Terrains aménagés reçus en dotation ou en affectation	0
21315600	Bâtiments affectés ou remis en dotation (détail en fin de liste)	
21315700	Bâtiments acquis (détail en fin de liste)	
	Bâtiments de la catégorie A:	
	Structure 57%	50
	Couverture 8%	25
	Agencement intérieur 15%	15
	Menuiseries extérieures 4%	15
	Fluides 16%	15
	Bâtiments de la catégorie B:	
	Structure 55%	50
	Couverture 6%	25
	Agencement intérieur 15%	15
	Menuiseries extérieures 8%	15
	Fluides 16%	15
	Bâtiments de la catégorie C:	
	Structure 48%	50
	Couverture 8%	25
	Agencement intérieur 15%	15
	Menuiseries extérieures 4%	15
	Fluides 25%	15
	Bâtiments de la catégorie D:	
	Structure 46%	50
	Couverture 6%	25
	Agencement intérieur 15%	15
	Menuiseries extérieures 8%	15
	Fluides 25%	15

## Annexe IV

<b>Université d'Artois - Année 2023</b>	<b>Tableau des Amortissements et dépréciations</b>			
Rubriques et postes	Cumulés au début de l'exercice	Augmentation (Dotations de l'exercice)	Diminution (amortissements afférents aux éléments de l'actif sortis)	Cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations Incorporelles	798 549,97	37 369,65	0	835 919,62
20531000 Logiciels acquis ou sous-traités	798 549,97	37 369,65	0	835 919,62
Immobilisations Corporelles	65 758 815,10	7 075 274,06	119 945,72	72 714 143,44
21126000 Terrains aménagés mad	0	0	0	0
21270000 Agencement terrains sites naturels	22 315,62	6 530,24	0	28 845,86
21315600 Construction bâtiments mad	23 420 685,95	3 373 995,47	0	26 794 681,42
21315700 Construction bâtiments acquis	15 852 118,08	355 305,08	0	16 207 423,16
21355600 Construction agencements mad	682 676,55	424 145,59	0	1 106 822,14
21355700 Construction agencements acquis	1 557 722,94	298 751,74	0	1 856 474,68
21511700 Installations complexes acquis	1 007 957,26	41 125,79	0	1 049 083,05
21547000 Matériel acquis	7 364 858,64	1 000 495,94	0	8 365 354,58
21557000 Outillage acquis TEC	348 056,73	88 787,84	0	436 844,57
21567000 Matériel d'enseignement acquis	3 164 623,61	47 379,64	0	3 212 003,25
21577000 Agencements & aménag mat acquis	7 953,40	0	0	7 953,40
21817000 Install génér, agenct acquis	444 209,83	4 320,81	0	448 530,64
21827000 Matériel de transport acquis	571 512,54	69 622,09	119 933,95	521 200,68
21831700 Matériel de bureau acquis	71 582,83	5 616,05	0	77 198,88
21832700 Matériel informatique acquis	7 181 840,21	983 798,07	0	8 165 638,28
21847000 Mobilier acquis	2 305 565,91	59 630,20	0	2 365 196,11
21887000 Matériels divers acquis	1 755 135,00	315 769,51	11,77	2 070 892,74
Immobilisations mises en concession	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
Participations et créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
<b>TOTAUX</b>	<b>66 557 365,07</b>	<b>7 112 643,71</b>	<b>119 945,72</b>	<b>73 550 063,06</b>

## Annexe V

Université d'Artois Année 2023		Tableau des financements de l'actif					
Rubriques et postes	Cumul net au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions			Cumul net à la fin de l'exercice
		Financements reçus	Financements reconstitués suite à la reprise de la dépréciation de l'actif financé	Reprise suite à l'amortissement de l'actif financé	Reprise suite à la dépréciation de l'actif financé	Reprise suite à la cession ou mise au rebut de l'actif financé	
<b>FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR L'ÉTAT</b>	<b>42 805 929,26</b>	<b>449 742,58</b>	<b>0,00</b>	<b>-3 583 270,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>39 672 401,44</b>
Financements non rattachés à des actifs déterminés	676 297,02	179 209,66	0,00	0,00	0,00	0,00	855 506,68
Financements rattachés à des actifs déterminés	42 129 632,24	270 532,92	0,00	-3 583 270,40	0,00	0,00	38 816 894,76
- Contrepartie et financement des actifs mis à disposition des établissements	37 050 769,08	0,00	0,00	-3 301 377,15	0,00	0,00	33 749 391,93
- Contrepartie et financement des actifs remis en pleine propriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Financement des autres actifs :	5 078 863,16	270 532,92	0,00	-281 893,25	0,00	0,00	5 067 502,83
Etat	5 078 863,16	270 532,92	0,00	-281 893,25	0,00	0,00	5 067 502,83
Agence nationale de la recherche (ANR) – IA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR DES TIERS AUTRES QUE L'ÉTAT</b>	<b>3 066 319,83</b>	<b>786 643,06</b>	<b>0,00</b>	<b>-625 875,97</b>	<b>0,00</b>	<b>-400,00</b>	<b>3 226 686,92</b>
Financements non rattachés à des actifs déterminés	1 213 703,94	-198 527,82	0,00	0,00	0,00	0,00	1 015 176,12
- Régions	733 611,02	31 735,76	0,00	0,00	0,00	0,00	765 346,78
- Union Européenne	110 220,41	-102 648,03	0,00	0,00	0,00	0,00	7 572,38
- Autres	369 872,51	-127 615,55	0,00	0,00	0,00	0,00	242 256,96
Financements rattachés à des actifs déterminés	1 852 615,89	985 170,88	0,00	-625 875,97	0,00	-400,00	2 211 510,80
- Régions	171 815,06	307 784,98	0,00	-87 575,56	0,00	0,00	392 024,48
- Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Communes et groupements de Communes	0,00	20 000,00	0,00	-1441,10	0,00	0,00	18 558,90
- Autres collectivités et établissements publics	627,47	55 000,00	0,00	-17 465,41	0,00	-400,00	37 762,06
- Union Européenne	94 822,81	201 111,79	0,00	-158 484,16	0,00	0,00	137 450,44
- Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Autres	1 585 350,55	401 274,11	0,00	-360 909,74	0,00	0,00	1 625 714,92
<b>TOTAUX</b>	<b>45 872 249,09</b>	<b>1 236 385,64</b>	<b>0,00</b>	<b>-4 209 146,37</b>	<b>0,00</b>	<b>-400,00</b>	<b>42 899 088,36</b>

## Annexe VI

Université d'Artois Année 2023		Echéances des créances et dettes à la clôture d'exercice						
		Degré de liquidité de l'actif				Degré d'exigibilité du passif		
CREANCES	Montant net au bilan	Echéances à moins un an	Echéances à plus un an (A) (B)	DETTES	Montant net au bilan	Ech. à moins un an	Ech. à plus un an ( C) (D) ( E)	Ech. à plus cinq ans (F)
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>				<b>Dettes financières :</b>				
Créances rattachées à des participations	15 303,00	0,00	15 303,00	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts	0,00	0,00	0,00	Emprunts souscrits auprès des des établissements financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres créances immobilisées	15 843,85	0,00	15 843,85	Dettes financières et autres emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Créances de l'actif circulant :</b>				<b>Dettes non financières :</b>				
Créances sur des entités publiques	8 109 612,47	8 109 612,47	0,00	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 571 325,28	3 558 966,63	12 358,65	0,00
Créances clients et comptes rattachés	1 057 028,85	1 057 028,85	0,00	Dettes fiscales et sociales	4 647 741,63	4 647 741,63	0,00	0,00
Créances sur les redevables (produit de la fiscalité affectée)				Avances et acomptes reçus	5 933 578,34	846 112,68	2 866 417,38	2 221 048,28
Avances et acomptes versés sur commande	46 256,40	46 256,40	0,00	<b>Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers</b>	1 378 294,87	197 854,15	241 938,00	938 502,72
<b>Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers</b>								
Créances sur les autres débiteurs	364 942,32	364 942,32	0,00	Autres dettes non financières	846 506,81	846 506,81	0,00	0,00
Charges constatées d'avance	73 583,24	73 583,24	0,00	Produits constatés d'avance	2 075 889,55	2 075 889,55	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>9 651 423,28</b>	<b>9 620 276,43</b>	<b>31 146,85</b>	<b>TOTAL</b>	<b>18 453 336,48</b>	<b>12 173 071,45</b>	<b>3 120 714,03</b>	<b>3 159 551,00</b>

(A) Participations SATT NORD et SUP Investissement, (B) Dépôts et cautionnements versés, (C) Retenues de garantie sur marchés, (D) Comptes 4191 et 4419, (E) Bourses Erasmus +, (F) Avances PIA

## Annexe VII

Université d'Artois Année 2023		TABLEAU DES ADMISSIONS EN NON-VALEUR ET REMISES GRACIEUSES PRONONCEES EN 2023				
Date pièce	Compte Client ou fournisseur	Montant Admission non valeur	Montant Remise gracieuse	Avis du conseil d'administration	Compte d'imputation	Texte
19/10/2023	9748	1 452,00		OUI	41200000	NON VALEUR REJET 28/12 28/01 28/02 FI
19/10/2023	9700	1 936,00		OUI	41600000	NON VALEUR REJET 27/11 27/12 27/01 ET 27/02 FI
19/10/2023	9656	1 907,68		OUI	41600000	NON VALEUR REJET 27/11 27/12 27/01 ET 27/02 FI
19/10/2023	9616	1 936,00		OUI	41600000	NON VALEUR REJET 04/11 04/12 04/02 04/01 FI
19/10/2023	3371	5 223,16		OUI	41600000	NON VALEUR REJETPERCU SALJUIIN JUIL AOUT
29/11/2023	9125	162,00			41600000	NON VALEUR MOHSINE BAAKIR FI 2022/2023
29/11/2023	9749	949,25			41600000	NON VALEUR MEKAME TOFFA FI 2022/2023
29/11/2023	9783	484,00			41600000	NON VALEUR MBAYE FI 2022/2023
29/11/2023	9614	484,00			41600000	NON VALEUR GADJIOZO FI 2022 2023
29/11/2023	9504	484,00			41600000	NON VALEUR AKPO FI 2022 2023
29/11/2023	RAFP 2021	8,72			41600000	NON VALEUR MIENNE MICKAEL RAFP 2021
29/11/2023	5628	41,00			41600000	NON VALEUR PRENAX
29/11/2023	9302	50,00			41600000	NON VALEUR LEMAITRE GWLADYS DAEU
29/11/2023	9127	56,00			41600000	NON VALEUR MAMADI KABA FI 2021/2022
29/11/2023	9162	56,00			41600000	NON VALEUR LILTI HUGO FI 2021 2022
29/11/2023	9695	56,00			41600000	NON VALEUR THIAM FALLOU FI 2022 2023
29/11/2023	9697	56,00			41600000	NON VALEUR POUILLE MANU FI 2022 2023
29/11/2023	7200	56,00			41600000	NON VALEUR DECLETY BRIAN FI 2022 2023
29/11/2023	9508	56,00			41600000	NON VALEUR BOURORGA ASMAA FI 2022/2023
29/11/2023	9434	56,00			41600000	NON VALEUR COUSIN ARTHUR FI 2022 2023
29/11/2023	9454	56,00			41600000	NON VALEUR MATHEO CAUVIN FI 2022 2023
29/11/2023	9451	56,00			41600000	NON VALEUR ROMAIN LERICHE FI 2022 2023
29/11/2023	9558	56,00			41600000	NON VALEUR LENTOCHA AURELIEN FI 2022 2023
29/11/2023	9511	56,00			41600000	NON VALEUR TAMELINE BONNE FI 2022 2023
29/11/2023	9588	56,00			41600000	NON VALEUR SEZONLIN MURIEL ABEL ANGE FI 22/23
29/11/2023	8663	81,00			41600000	NON VALEUR SELMA MOUNGAD FI 2022 2023
29/11/2023	8403	112,00			41600000	NON VALEUR GUELLUY MATHILDE FI 2022 2023
29/11/2023	9136	112,00			41600000	NON VALEUR EL FAROUK CHIBACO FI 2022 2023
29/11/2023	9480	112,00			41600000	NON VALEUR LEFEBVRE JEREMY FI 2022 2023
29/11/2023	9488	112,00			41600000	NON VALEUR OUATTARA MOUHAMED FI 2022 2023

Université d'Artois Année 2023		TABLEAU DES ADMISSIONS EN NON-VALEUR ET REMISES GRACIEUSES PRONONCEES EN 2023				
Date pièce	Compte Client ou fournisseur	Montant Admission non valeur	Montant Remise gracieuse	Avis du conseil d'administration	Compte d'imputation	Texte
<b>Report</b>		16 318,81				
29/11/2023	9488	112,00			41600000	NON VALEUR OUATTARA MOUHAMED FI 2022 2023
29/11/2023	9494	112,00			41600000	NON VALEUR DELOOF NAOMIE FI 2022 2023
29/11/2023	9370	112,00			41600000	NON VALEUR LARUE QUENTIN FI 2022 2023
29/11/2023	9513	112,00			41600000	NON VALEUR RADADI AMBRE FI 2022/2023
29/11/2023	9379	112,00			41600000	NON VALEUR FOUILLET BALAVOINE VINCENT FI22/23
29/11/2023	9652	112,00			41600000	NON VALEUR MOUTON YVETTE FI 2022 2023
29/11/2023	9514	112,00			41600000	NON VALEUR ASLAOUI IKRAM FI 2022 2023
30/11/2023	5018478	57,46			41600000	NON VALEUR RAMBAUD YANNIS INDUS REM 22/23
07/12/2023	5016824	0,01			41600000	INDU DE REMUNERATION BECK JUIN 22
07/12/2023	5019138	0,01			41600000	NON VALEUR INDU DE REM LAPLACE JUILLET 22
07/12/2023	5014500	0,01			41600000	NON VALEUR INDU DE REM SALMON FEVRIER 2023
07/12/2023	5011150	0,02			41600000	NON VALEUR INDU DE REM BOUGHATTAS MAI 2022
07/12/2023	5017697	0,02			41600000	NON VALEUR INDU DE REM JOLLY NOVEMBRE 22
07/12/2023	5016571	0,02			41600000	NON VALEUR INDU DE REM AGUIBI OCTOBRE 23
07/12/2023	9635	484,00			41600000	NON VALEUR KIPOIDI DROITS D'INSCRIPTION 22/23
07/12/2023	9744	968,00			41600000	NON VALEUR LOUCOU DROITS D'INSCRIPTION 22/23
<b>Totaux</b>		18 500,36 €	0,00 €			
		<b>18 500,36 €</b>				

## Annexe VIII

Université d'Artois Année 2023	Tableau de financement (partie I)				
EMPLOIS	2023	2022	RESSOURCES	2023	2022
			<b>Capacité d'autofinancement de l'exercice</b>	<b>5 971 897,56</b>	<b>7 147 859,67</b>
<b>Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé</b>	<b>6 296 789,66</b>	<b>5 179 860,40</b>	<b>Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé</b>	<b>56 350,00</b>	<b>50 566,00</b>
Immobilisations incorporelles	76 255,84	15 110,59	Cessions d'immobilisations	54 450,00	36 750,00
Immobilisations corporelles	6 219 933,82	5 151 749,81			
Immobilisations financières	600,00	13 000,00	Cessions ou réductions d'immobilisations financières	1 900,00	13 816,00
			<b>Augmentation des fonds propres</b>	<b>1 172 861,64</b>	<b>4 645 510,94</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	Augmentation de dotations	0,00	0,00
<b>Réduction de capitaux propres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	Augmentation des autres fonds propres	1 236 385,64	1 440 451,19
<b>Remboursement de dettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	Correction Ressources (report à nouveau) <sup>12</sup>	<b>-63 524,00</b>	3 205 059,75
			<b>Augmentation des dettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>6 296 789,66</b>	<b>5 179 860,40</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>7 201 109,20</b>	<b>11 843 936,61</b>
Variation du fonds de roulement net global (ressource nette)	<b>904 319,54</b>	<b>6 664 076,21</b>	Variation du fonds de roulement net global (emploi net)	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<sup>12</sup> Au titre de cette rubrique, seules sont retenues les opérations qui ont pour contrepartie un compte de classe 4, c'est-à-dire les opérations qui ont généré ou qui sont susceptibles de générer un flux de trésorerie

## Annexe IX

Université d'Artois Année 2023	Tableau de financement (partie II)			
Variation du fonds de roulement net global	Année 2023			Année 2022
	Besoins (1)	Dégagement (2)	Solde (2-1)	Solde
<b>VARIATIONS "EXPLOITATION"</b>				
Variation des actifs d'exploitation :				
Stock et en cours	0,00	0,00		
Avances et acomptes versés sur commandes	46 256,40	0,00		
Créances client comptes rattachés et autres créances d'exploitation (a)	0,00	7 815 166,13		
Variation des dettes d'exploitation :				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0,00	1 458 953,84		
Dettes fournisseurs comptes rattachés et autres dettes d'exploitation (b)	3 719 904,11	0,00		
<b>TOTAUX</b>	3 766 160,51	9 274 119,97		
<b>A. Variation nette "Exploitation" (c)</b>			5 507 959,46	-4 839 465,01
<b>VARIATIONS "HORS EXPLOITATION"</b>				
Variation des autres débiteurs (a) (d)	267 152,83	0,00		
Variation des autres créditeurs (b)	0,00	2 812 525,79		
<b>TOTAUX</b>	267 152,83	2 812 525,79		
<b>B. Variation nette "Hors exploitation" (c)</b>			2 545 372,96	375 231,14
TOTAL (A+B)			0,00	4 464 233,87
<b>Besoin de l'exercice en fonds de roulement</b>			0,00	4 464 233,87
Ou			8 053 332,42	0,00
<b>Dégagement net de fond de roulement dans l'exercice</b>			8 053 332,42	0,00
<b>VARIATIONS "TRESORERIE"</b>				
Variation des disponibilités	8 964 451,96	0,00		
Variation des concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	0,00	6 800,00		
<b>TOTAUX</b>	8 964 451,96	6 800,00		
<b>C. Variation Nette "Trésorerie" (c)</b>			-8 957 651,96	-2 199 842,34
<b>VARIATIONS DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL</b>				
TOTAL (A+B+C)			904 319,54	6 664 076,21
<b>Emploi Net</b>			904 319,54	6 664 076,21
Ou			0,00	0,00
<b>Ressource nette</b>			0,00	0,00
(a) Y compris charges constatées d'avance selon leur affectation à l'exploitation ou non (b) Y compris produits constatés d'avance selon leur affectation à l'exploitation ou non (c) Les montants sont affectés du signe + lorsque les dégagements l'emportent sur les besoins et du signe - dans le cas contraire (d) Y compris valeurs mobilières de placement				

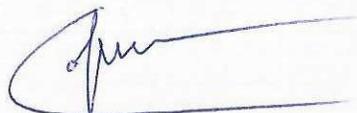
## Université d'Artois

L'agent comptable soussigné affirme véritable sous les peines de droit le présent compte financier.

Il affirme en outre et sous les mêmes peines que les opérations portées dans ce compte sont sans exception toutes celles qui ont été faites pour le service de l'établissement et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

Fait à Arras le 23 février 2024

L'Agent comptable de l'université d'Artois



Fabien CAQUERET

### Visa du compte financier de l'exercice 2023

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable public notamment les articles 24, 32 et 212

Le compte financier établi par l'agent comptable soumis au visa de l'ordonnateur comprend

- les états retraçant les autorisations budgétaires prévues au 1° de l'article 175 du décret du 7 novembre 2012 susvisé et leur exécution ;
- le tableau présentant l'équilibre financier prévu au 2° de l'article 175 du décret du 7 novembre 2012 susvisé tel qu'exécuté ;
- les états financiers annuels prévus à l'article 202 du décret du 7 novembre 2012 susvisé : bilan compte de résultat et annexe ;
- la balance des valeurs inactives.

Je certifie que ce compte financier retrace les comptabilités dont j'ai la charge et les ordres transmis à l'agent comptable en application des articles 24 et 32 du décret du 7 novembre 2012 susvisé.

Fait à Arras le 23 février 2024

Le Président de l'université d'Artois



Pasquale MAMMONE



BALANCE DES COMPTES DES VALEURS  
INACTIVES  
EXERCICE 2023

## BALANCE DES COMPTES DES VALEURS INACTIVES

Numéro et intitulé du compte			Débits			Crédits			Soldes		
			Balance d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Numéro et intitulé du compte	Balance d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Débiteurs	Créditeurs
861	Comptes de position : titres et valeurs en portefeuille		- €	- €	- €		- €	- €	- €	- €	- €
862	Comptes de position : titres et valeurs chez les correspondants		- €	- €	- €		- €	- €	- €	- €	- €
863	Comptes de prise en charge		- €	- €	- €		- €	- €	- €	- €	- €

ETAT NEANT

**Système de base**  
**BILAN COMPTABLE**

ACTIF	Exercice 2023			Exercice 2022
	Brut	Amortissements & dépréciations (à déduire)	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles	920 752,68	-835 919,62	84 833,06	45 946,87
Immobilisations corporelles	141 146 685,44	-72 714 143,44	68 432 542,00	69 288 145,43
Terrains	6 348 969,18	-28 845,86	6 320 123,32	6 302 498,64
Constructions	93 880 035,08	-45 965 401,40	47 914 633,68	51 099 178,39
Installations techniques, matériels et outillage	20 261 470,06	-13 071 238,85	7 190 231,21	6 364 692,53
Autres immobilisations corporelles	19 224 085,83	-13 648 657,33	5 575 428,50	4 643 983,68
Immobilisations corporelles en cours	1 229 756,97		1 229 756,97	581 545,25
Avances et acomptes sur commandes	202 368,32		202 368,32	296 246,94
Immobilisations reçues par leg ou donation				
Immobilisations financières	31 146,85		31 146,85	32 446,85
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	142 098 584,97	-73 550 063,06	68 548 521,91	69 366 539,15
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Créances	9 669 963,84	-92 123,80	9 577 840,04	16 496 477,39
Créances sur des entités publiques des organismes internationaux et Commission européenne	8 109 612,47		8 109 612,47	9 994 077,91
Créances clients et comptes rattachés	1 149 152,65	-92 123,80	1 057 028,85	6 445 989,46
Avances et acomptes versés sur commandes	46 256,40		46 256,40	
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)				
Créances sur les autres débiteurs	364 942,32		364 942,32	56 410,02
Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursement des emprunts)	73 583,24		73 583,24	98 561,48
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)</b>	9 743 547,08	-92 123,80	9 651 423,28	16 595 038,87
<b>TRESORERIE</b>				
<i>Disponibilités</i>	45 565 447,79		45 565 447,79	36 607 795,83
<b>TOTAL TRESORERIE</b>	45 565 447,79		45 565 447,79	36 607 795,83
<i>Ecart de conversion Actif</i>	45,00		45,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>	197 407 624,84	-73 642 186,86	123 765 437,98	122 569 373,85

**Système de base  
BILAN COMPTABLE**

<b>PASSIF</b>	<b>Exercice 2023</b>	<b>Exercice 2022</b>
<b>FONDS PROPRES</b>		
Financements reçus	42 899 088,36	45 872 249,09
Financements de l'actif - Etat	39 672 401,44	42 805 929,26
Financement de l'actif par des tiers	3 226 686,92	3 066 319,83
Fonds propres des fondations		
Réserves	58 560 376,66	50 257 445,62
Report à nouveau	41 947,21	4 084 516,35
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 962 602,05	4 218 414,69
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>104 464 014,28</b>	<b>104 432 625,75</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour charges	848 060,31	745 508,66
Emprunts obligataires		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>848 060,31</b>	<b>745 508,66</b>
<b>DETTES NON FINANCIERES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 571 325,28	2 899 690,95
Dettes fiscales et sociales	4 647 741,63	4 906 202,81
Avances et acomptes reçus	5 933 578,34	4 526 464,50
Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	1 378 294,87	415 428,60
Autres dettes non financières	846 506,81	4 139 611,12
Produits constatés d'avance	2 075 889,55	503 793,15
<b>TOTAL DETTES NON FINANCIERES</b>	<b>18 453 336,48</b>	<b>17 391 191,13</b>
Ecarts de conversion Passif	26,91	48,31
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>123 765 437,98</b>	<b>122 569 373,85</b>

Université d'Artois Année 2023	<b>Systeme de base COMPTE DE RESULTAT</b>		
Charges (hors taxes)	Exercice 2023	Exercice 2022	
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>			
<i>Achats</i>	10,00	-21,72	
<i>Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme</i>	14 443 738,30	12 909 112,77	
<i>Charges de personnel</i>	87 730 079,08	83 622 509,72	
<i>Salaires, traitements et rémunérations divers</i>	52 840 959,31	50 286 703,35	
<i>Charges sociales</i>	34 375 167,05	32 895 704,91	
<i>Intéressement et participation</i>			
<i>Autres charges de personnel</i>	513 952,72	440 101,46	
<i>Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)</i>	4 733 899,57	4 178 127,30	
<i>Dotation aux amort, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés</i>	8 029 829,39	7 867 201,99	
<b>TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>114 937 556,34</b>	<b>108 576 930,06</b>	
<i>Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)</i>			
<b>TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION</b>	<b>114 937 556,34</b>	<b>108 576 930,06</b>	
<b>TOTAL CHARGES FINANCIÈRES</b>		249,18	
<b>RESULTAT DE L'ACTIVITE (BENEFICE)</b>	<b>2 962 602,05</b>	<b>4 218 414,69</b>	
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>117 900 158,39</b>	<b>112 795 593,93</b>	

Université d'Artois Année 2023	<b>Systeme de base COMPTE DE RESULTAT</b>		
Produits (hors taxes)	Exercice 2023	Exercice 2022	
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>			
<i>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</i>	107 303 253,91	101 090 603,73	
Subventions pour charges de service public	92 566 037,00	88 404 815,00	
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	13 814 002,82	12 028 030,89	
Dons et legs	11 130,71	18 439,14	
Produits de la fiscalité affectée	912 083,38	639 318,70	
<i>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</i>	5 630 820,60	6 803 925,85	
Ventes de biens ou prestations de services	5 220 623,76	6 291 557,79	
Produits de cessions d'éléments d'actif	54 450,00	36 750,00	
Autres produits de gestion	355 746,84	475 618,06	
Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public			
<i>Autres produits</i>	4 966 083,88	4 901 007,01	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	861 996,95	809 702,57	
Reprises du financement rattaché à un actif	4 104 086,93	4 091 304,44	
<i>Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)</i>			
<b>TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>	117 900 158,39	112 795 536,59	
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
<i>Produits nets sur cessions des immobilisations financières</i>			
<i>Gains de change</i>			57,34
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>			57,34
<b>RESULTAT DE L'ACTIVITE (PERTE)</b>			
<b>TOTAL PRODUITS</b>	117 900 158,39	112 795 593,93	

**Evolution de la situation patrimoniale  
en droits constatés - tableau 1**

<b>EMPLOIS</b>	<b>Montants</b>	<b>RESSOURCES</b>	<b>Montants</b>
<b>Insuffisance d'autofinancement</b>	0,00	<b>Capacité d'autofinancement</b>	5 971 897,56
		<b>Financement de l'actif par l'état</b>	449 742,58
<b>Investissements</b>	6 296 789,66	<b>Financement de l'actif par des tiers autres que l'état</b>	786 643,06
		<b>Autres ressources</b>	-7 174,00
<b>Remboursement des dettes financières</b>	0,00	<b>Augmentation des dettes financières</b>	0,00
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	6 296 789,66	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	7 201 109,20
Apport au fonds de roulement	904 319,54	Prélèvement sur fonds de roulement	0,00

Université d'Artois Année 2023	<b>Evolution de la situation patrimoniale          en droits constatés - tableau 2</b>	
<b>RUBRIQUES</b>		<b>Montants</b>
Variation du FONDS DE ROULEMENT : APPORT ou PRELEVEMENT	904 319,54	
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT ( FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE )	-8 053 332,42	
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT ou PRELEVEMENT	8 957 651,96	
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	36 855 676,48	
Niveau du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	-8 709 771,31	
Niveau de la trésorerie	45 565 447,79	



## **Compte financier 2023**

**Conseil d'administration du 15 mars 2024**

## Compte financier

Numéro du tableau	Intitulé du tableau	Soumission au CA
1	Tableau des emplois	Pour vote
2	Tableau des autorisations budgétaires avant report	Pour vote
	Tableau des autorisations budgétaires après report	Pour vote
3	Tableau des dépenses par destination et recettes par origine	Pour information
4	Tableau d'équilibre financier	Pour vote
5	Tableau des opération pour compte de tiers	Pour information
6	Tableau de situation patrimoniale (tableau compte de résultat - tableau de financement)	Pour vote
7	Tableau présentant le plan de trésorerie	Pour information
8	Tableau des opérations liées aux recettes fléchées	Pour information
9	Tableau des opérations pluriannuelles	Pour vote
10	Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation (Execution des dépenses)	Pour information
11	Tableau retraçant les moyens des unités mixtes de recherche	Pour information
12	Tableau de synthèse budgétaire et comptable	Pour information

### Documents supplémentaires à part :

Rapport de gestion	Pour vote
Annexe des comptes annuels	Pour vote
Etats financiers:	
Bilan	
Compte de résultat	Pour vote
Etat de l'évolution de la situation patrimoniale en exécution (tableaux 1 et 2)	
Balance des comptes des valeurs inactives	Pour vote

**Tableau 1**  
**Tableau des emplois présenté par l'établissement**

Catégories d'emplois	Nature des emplois		Données votées au dernier Budget Rectificatif 2023		Réalisé 2023		Données votées au dernier Budget Rectificatif 2023		Réalisé 2023	
	Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	Emplois sous plafond Etat *		Emplois financés hors SCSP		Global en ETPT		
			CDI	En ETPT		En ETPT				
	Non permanents	CDD	451,07	451,09			451,07	451,09		
			4,00	4,00			4,00	4,00		
			98,62	95,25			130,41	125,65		
<b>S/total EC</b>			<b>553,69</b>	<b>550,34</b>			<b>585,48</b>	<b>580,74</b>		
<b>Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)</b>				<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires	363,91	359,73			363,91	359,73		
		CDI	21,91	22,08			28,04	28,21		
	Non permanents	CDD	56,44	53,79			121,20	112,66		
<b>S/total Biatss</b>			<b>442,26</b>	<b>435,60</b>			<b>513,15</b>	<b>500,60</b>		
<b>Totaux</b>			<b>995,95</b>	<b>985,94</b>			<b>1 098,63</b>	<b>1 081,34</b>		
<b>Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat</b>				<b>1 119,00</b>						

**Tableau 2**  
**Autorisations budgétaires**

Dépenses											
Hors Enveloppe 'Contrats de Recherche'	AE			CP			RE				
	Réalisé 2022	Budget 2023 apres BR3	Réalisé 2023	Réalisé 2022	Budget 2023 apres BR3	Réalisé 2023	Réalisé 2022	Budget 2023 apres BR3	Réalisé 2023		
<b>Personnel</b>	<b>84 547 857 €</b>	<b>90 674 091 €</b>	<b>88 895 027 €</b>	<b>84 548 129 €</b>	<b>90 674 091 €</b>	<b>88 894 090 €</b>	<b>105 754 318 €</b>	<b>113 133 626 €</b>	<b>120 189 658 €</b>	<b>Recettes globalisées</b>	
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>24 421 553 €</i>	<i>25 299 598 €</i>	<i>25 273 618 €</i>	<i>24 421 553 €</i>	<i>25 299 598 €</i>	<i>25 273 618 €</i>	<i>88 404 815 €</i>	<i>91 162 243 €</i>	<i>92 566 037 €</i>	Subvention pour charges de service public	
							<i>175 194 €</i>	<i>147 430 €</i>	<i>1 146 439 €</i>	Autres financements de l'Etat	
							<i>639 319 €</i>	<i>912 083 €</i>	<i>912 083 €</i>	Fiscalité affectée	
							<i>4 784 361 €</i>	<i>6 438 839 €</i>	<i>6 161 951 €</i>	Autres financements publics	
<b>Fonctionnement</b>	<b>13 218 870 €</b>	<b>16 536 733 €</b>	<b>14 658 237 €</b>	<b>14 347 327 €</b>	<b>18 470 887 €</b>	<b>15 580 389 €</b>	<i>11 750 629 €</i>	<i>14 473 031 €</i>	<i>19 403 148 €</i>	Recettes propres	
							<b>331 896 €</b>	<b>1 521 506 €</b>	<b>1 169 338 €</b>	<b>Recettes fléchées</b>	
							<i>2 000 €</i>	<i>154 769 €</i>	<i>109 802 €</i>	Financements de l'Etat fléchés	
<b>Investissement</b>	<b>5 414 607 €</b>	<b>7 568 248 €</b>	<b>6 678 767 €</b>	<b>5 402 753 €</b>	<b>7 641 801 €</b>	<b>6 094 832 €</b>	<i>328 318 €</i>	<i>1 366 737 €</i>	<i>1 058 419 €</i>	Autres financements publics fléchés	
							<i>1 578 €</i>	<i>0 €</i>	<i>1 117 €</i>	Recettes propres fléchées	
Enveloppe 'Contrats de Recherche'	Réalisé 2022	Budget 2023 apres BR3	Réalisé 2023	Réalisé 2022	Budget 2023 apres BR3	Réalisé 2023					
<b>Personnel</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>					
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>					
<b>Fonctionnement</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>					
<b>Investissement</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>					
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>103 181 334 €</b>	<b>114 779 072 €</b>	<b>110 232 031 €</b>	<b>104 298 209 €</b>	<b>116 786 779 €</b>	<b>110 569 311 €</b>	<b>106 086 214 €</b>	<b>114 655 132 €</b>	<b>121 358 997 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	
<b>Solde budgétaire réalisé 2023 (excédent)</b>				<b>10 789 686 €</b>			<b>0 €</b>		<b>Solde budgétaire réalisé 2023 (déficit)</b>		

**Tableau 3**  
**Dépenses par destination**

Budget	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
<b>Formation initiale et continue (= D101+D102+D103)</b>	43 470 591 €	43 470 591 €	4 357 198 €	4 139 235 €	1 477 076 €	1 632 314 €	49 304 865 €	49 242 140 €
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	33 475 419 €	33 475 419 €	3 509 349 €	3 247 669 €	1 097 290 €	1 246 944 €	38 082 058 €	37 970 031 €
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	9 942 274 €	9 942 274 €	847 849 €	891 566 €	379 786 €	385 370 €	11 169 909 €	11 219 210 €
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	52 898 €	52 898 €	0 €	0 €	0 €	0 €	52 898 €	52 898 €
D105 - Bibliothèques et documentation	2 271 355 €	2 271 355 €	1 287 835 €	1 182 482 €	10 649 €	25 978 €	3 569 838 €	3 479 814 €
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	1 038 479 €	1 038 479 €	282 723 €	245 707 €	3 315 €	14 513 €	1 324 516 €	1 298 699 €
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	4 881 726 €	4 881 726 €	249 993 €	52 497 €	50 885 €	42 596 €	5 182 604 €	4 976 820 €
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	6 495 103 €	6 495 103 €	638 150 €	562 839 €	907 140 €	1 361 347 €	8 040 393 €	8 419 289 €
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	265 346 €	265 346 €	0 €	0 €	0 €	0 €	265 346 €	265 346 €
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	9 260 441 €	9 260 441 €	570 268 €	548 426 €	61 540 €	64 645 €	9 892 249 €	9 873 512 €
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	1 697 357 €	1 697 357 €	365 551 €	345 209 €	1 250 €	1 366 €	2 064 158 €	2 043 932 €
D113 - Diffusion des savoirs et musées	48 401 €	48 401 €	35 708 €	40 426 €	1 557 €	3 169 €	85 666 €	91 996 €
D114 - Immobilier	2 923 198 €	2 923 198 €	3 927 541 €	5 683 516 €	2 781 782 €	1 458 621 €	9 632 521 €	10 065 335 €
D115 - Pilotage et support	15 131 568 €	15 130 631 €	2 327 210 €	2 169 011 €	1 336 404 €	1 455 412 €	18 795 182 €	18 755 053 €
<b>Étudiants (=D201+D202+D203)</b>	1 411 461 €	1 411 461 €	616 061 €	611 041 €	47 170 €	34 872 €	2 074 693 €	2 057 374 €
D201 - Aides directes aux étudiants	19 722 €	19 722 €	78 149 €	78 149 €	0 €	0 €	97 872 €	97 872 €
D202 - Aides indirectes	331 639 €	331 639 €	0 €	0 €	0 €	0 €	331 639 €	331 639 €
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	1 060 100 €	1 060 100 €	537 912 €	532 892 €	47 170 €	34 872 €	1 645 182 €	1 627 864 €
<b>Total</b>	<b>88 895 027 €</b>	<b>88 894 090 €</b>	<b>14 658 237 €</b>	<b>15 580 389 €</b>	<b>6 678 767 €</b>	<b>6 094 832 €</b>	<b>110 232 031 €</b>	<b>110 569 311 €</b>

a b

<b>SOLDE BUDGETAIRE (excédent)</b>	<b>10 789 686 €</b>
------------------------------------	---------------------

**Tableau 3**  
**Recettes par origine**

Budget	Recettes de l'organisme								Total
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	92 566 037 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	92 566 037 €
Droits d'inscription	0 €	0 €	0 €	0 €	1 699 445 €	0 €	0 €	0 €	1 699 445 €
Formation continue, diplômes propres et VAE	0 €	0 €	0 €	0 €	1 490 581 €	0 €	0 €	0 €	1 490 581 €
Taxe d'apprentissage	0 €	0 €	0 €	0 €	6 326 €	0 €	0 €	0 €	6 326 €
Contrats et prestations de recherche hors ANR	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Valorisation	0 €	0 €	0 €	0 €	765 287 €	0 €	0 €	0 €	765 287 €
ANR investissements d'avenir	0 €	0 €	0 €	3 240 €	0 €	0 €	1 038 419 €	0 €	1 041 659 €
ANR hors investissements d'avenir	0 €	0 €	0 €	1 177 860 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 177 860 €
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région	0 €	0 €	0 €	2 630 616 €	0 €	0 €	0 €	0 €	2 630 616 €
Subventions d'exploit et financ des actifs - Union Européenne	0 €	0 €	0 €	1 411 282 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 411 282 €
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	0 €	1 146 439 €	0 €	938 953 €	14 772 831 €	109 802 €	20 000 €	0 €	16 988 025 €
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	0 €	0 €	0 €	0 €	12 594 €	0 €	0 €	0 €	12 594 €
Autres recettes	0 €	0 €	912 083 €	0 €	656 084 €	0 €	0 €	1 117 €	1 569 285 €
<b>Total</b>	<b>92 566 037 €</b>	<b>1 146 439 €</b>	<b>912 083 €</b>	<b>6 161 951 €</b>	<b>19 403 148 €</b>	<b>109 802 €</b>	<b>1 058 419 €</b>	<b>1 117 €</b>	<b>121 358 997 €</b>

<b>SOLDE BUDGETAIRE (déficit)</b>	<b>0</b>
-----------------------------------	----------

**Tableau 4**  
**Équilibre financier**

Besoins (utilisation des financements)				Financements (couverture des besoins)			
Solde budgétaire (déficit) *	0 €			10 789 686 €	Solde budgétaire (excédent) *		
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>	0 €			10 789 686 €	<i>dont solde budgétaire budget principal</i>		
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>	0 €			0 €	<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>		
<i>dont solde budgétaire FU</i>				0 €	<i>dont solde budgétaire FU</i>		
<i>dont solde budgétaire BAI</i>				0 €	<i>dont solde budgétaire BAI</i>		
<i>dont solde budgétaire SIE</i>				0 €	<i>dont solde budgétaire SIE</i>		
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements	600 €			1 900 €	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements		
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	1 115 225 €			2 615 141 €	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)		
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	105 753 €			-3 227 496 €	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)		
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)</b>	1 221 578 €	et		10 179 230 €	<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)</b>		
<b>Variation de trésorerie</b>	8 957 652 €	ou		<b>Variation de trésorerie</b>			
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée ***</i>	768 036 €	ou		0 €	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***</i>		
<i>dont Abondement sur la trésorerie non fléchée</i>	8 189 616 €	ou		0 €	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée</i>		
<b>TOTAL DES BESOINS</b>	<b>10 179 230 €</b>	et		<b>10 179 230 €</b>	<b>TOTAL DES FINANCEMENTS</b>		

Opérations budgétaires

Opérations non budgétaires

Opérations ayant un impact sur la trésorerie

**Tableau 5**  
**Opérations pour le compte de tiers**

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Décaissements	Encaissements
AMI AIDE MOBILITE IN	47310000	Recettes à transférer	144 400 €	200 800 €
ERASMUS 2020-1-FR01-	47310000	Recettes à transférer	0 €	34 232 €
ERASMUS 2021-1-FR01-	47310000	Recettes à transférer	91 105 €	29 312 €
ERASMUS 2022	47310000	Recettes à transférer	109 888 €	0 €
ERASMUS 2023-1-FR01-	47310000	Recettes à transférer	0 €	135 200 €
Mobilité des étudian	47310000	Recettes à transférer	6 812 €	29 500 €
ERASMUS+ 2023-1-FR01	47310000	Recettes à transférer	0 €	34 300 €
ERASMUS 2020-1-FR01-	47310000	Recettes à transférer	34 706 €	-3 333 €
Projet MAIA ANR RECE	47310000	Recettes à transférer	0 €	938 503 €
TVA	44500000	TVA à décaisser	728 314 €	1 216 627 €
Autres opérations pour comptes de tiers	47182800	classer	105 753 €	-3 227 496 €
<b>TOTAL</b>			<b>1 220 978 €</b>	<b>-612 356 €</b>

**Tableau 6 - EPSCP**  
**Situation patrimoniale**

**Compte de résultat**

CHARGES	Réalisé 2022	Budget prévisionnel 2023 après BR N°3	Réalisé 2023	PRODUITS	Réalisé 2022	Budget prévisionnel 2023 après BR N°3	Réalisé 2023
Personnel	83 622 510 €	89 767 775 €	87 730 079 €	Subventions de l'Etat	89 148 624 €	91 162 243 €	93 434 292 €
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	24 419 505 €	25 299 598 €	25 373 977 €	Fiscalité affectée	639 319 €	912 083 €	923 656 €
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	24 954 670 €	24 850 362 €	27 207 477 €	Autres subventions	11 302 661 €	16 434 224 €	12 934 175 €
				Autres produits	11 704 990 €	9 608 279 €	10 608 035 €
<b>TOTAL DES CHARGES (1)</b>	<b>108 577 179 €</b>	<b>114 618 137 €</b>	<b>114 937 556 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (2)</b>	<b>112 795 594 €</b>	<b>118 116 829 €</b>	<b>117 900 158 €</b>
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	4 218 415 €	3 498 692 €	2 962 602 €	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	0 €	0 €	0 €
<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>112 795 594 €</b>	<b>118 116 829 €</b>	<b>117 900 158 €</b>	<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>112 795 594 €</b>	<b>118 116 829 €</b>	<b>117 900 158 €</b>

\* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

**Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)**

	Réalisé 2022	Budget prévisionnel 2023 après BR N°3	Réalisé 2023
<b>Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))</b>	4 218 415 €	3 498 692 €	2 962 602 €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 862 655 €	7 170 289 €	8 029 554 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	809 703 €	5 268 970 €	861 997 €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	4 547 €		275 €
- produits de cession d'éléments d'actifs	36 750 €		54 450 €
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	4 091 304 €		4 104 087 €
<b>= CAF ou IAF*</b>	<b>7 147 860 €</b>	<b>5 400 011 €</b>	<b>5 971 898 €</b>

\* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

**Evolution de la situation patrimoniale en droits constatés**

EMPLOIS	Réalisé 2022	Budget prévisionnel 2023 après BR N°3	Réalisé 2023	RESSOURCES	Réalisé 2022	Budget prévisionnel 2023 après BR N°3	Réalisé 2023
Insuffisance d'autofinancement*	0 €	0 €	0 €	Capacité d'autofinancement*	7 147 860 €	5 400 011 €	5 971 898 €
Investissements	5 179 860 €	6 010 723 €	6 296 790 €	Financement de l'actif par l'Etat	696 623 €	22 820 €	
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	743 828 €	205 931 €	
				Autres ressources	3 255 626 €	0 €	1 227 312 €
Remboursement des dettes financières	0 €			Augmentation des dettes financières	0 €	1 100 €	1 900 €
<b>TOTAL DES EMPLOIS (5)</b>	<b>5 179 860 €</b>	<b>6 010 723 €</b>	<b>6 296 790 €</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES (6)</b>	<b>11 843 937 €</b>	<b>5 629 862 €</b>	<b>7 201 109 €</b>
<b>APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)</b>	<b>6 664 076 €</b>	<b>0 €</b>	<b>904 320 €</b>	<b>PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)</b>	<b>0 €</b>	<b>380 861 €</b>	<b>0 €</b>

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

	Réalisé 2022	Budget prévisionnel 2023 après BR N°3	Réalisé 2023
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	6 664 076 €	-380 861 €	904 320 €
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	2 199 842 €	8 356 018 €	8 957 652 €
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	35 951 357 €	35 570 496 €	36 855 677 €
Niveau de la TRESORERIE	36 607 795 €	44 963 813 €	45 565 447 €

\* : montant issu du tableau "équilibre financier"



**Tableau 8**  
**Opérations liées aux recettes fléchées**

Aucune opérations répondant à ces critères

	Antérieures à 2023 non dénouées	2023	2024	2025	2026
<b>Position de financement des opérations fléchées en début</b>					
<b>Recettes fléchées (b)</b>	<b>1 407 647</b>	<b>1 169 338</b>	<b>1 133 298</b>	<b>786 436</b>	<b>882 985</b>
Financements de l'État fléchés	91 981,00	109 802,00	64 788,00	64 788,00	64 788,00
Autres financements publics fléchés	1 313 272,00	1 058 419,28	1 068 510,00	721 647,60	818 197,27
Recettes propres fléchées	2 394,46	1 116,99	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses sur recettes fléchées (c)</b>	<b>1 093 526 €</b>	<b>401 302 €</b>	<b>1 080 851 €</b>	<b>1 290 909 €</b>	<b>1 610 255 €</b>
Personnel					
AE=CP	431 168,90	277 629,88	701 657,02	1 002 010,64	1 181 764,50
Fonctionnement et intervention					
AE	<b>83 025 €</b>	<b>49 831 €</b>	<b>288 750 €</b>	<b>240 994 €</b>	<b>384 047 €</b>
CP	<b>47 265 €</b>	<b>33 058 €</b>	<b>288 750 €</b>	<b>240 994 €</b>	<b>388 547 €</b>
Investissement					
AE	<b>682 818 €</b>	59 563 €	90 444 €	36 500 €	<b>18 444 €</b>
CP	<b>615 092 €</b>	90 615 €	90 444 €	47 904 €	<b>39 944 €</b>
<b>Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées</b>	<b>314 121 €</b>	<b>768 036 €</b>	<b>52 447 €</b>	<b>-504 473 €</b>	<b>-727 270 €</b>

*X repris au tableau "Équilibre financier" en (a) (tableau 4)*

**Tableau 9 - EPSC**  
**Tableau des opérations pluriannuelles Dépenses**

**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement										Crédits de paiement						Restes		
		AE ouvertes < N	Conso AE < N	Reports ou Reprogrammations N	AE nouvelles ouvertes N	Total AE N	Prévisions conso AE N	Conso AE N	Reste à consommer AE N	CP ouverts < N	Conso CP < N	Reports ou Reprogrammations N	CP nouveaux ouverts N	Total CP N	Prévisions conso CP N	Conso CP N	Reste à consommer CP N	Restes à engager >= N (AE)	Restes à payer >= N sur AE consommées <=N (CP)	
AI Allocation de these Glob	4 347 616,67	1 524 260,88	1 518 884,66	89 783,27	870 038,22	959 821,49	0,00	944 515,10	15 306,39	1 524 260,88	1 518 884,66	89 783,27	870 038,22	959 821,49	0,00	944 515,10	15 306,39	1 884 216,91	0,00	
L/ Labor Génie Civil Geo Environnem Glob	1 085 380,45	704 474,90	703 014,62	-141 991,54	232 291,07	90 299,53	0,00	78 508,37	11 791,16	429 313,63	436 487,94	133 024,74	232 291,07	365 315,81	0,00	344 951,18	20 364,63	303 857,46	83,87	
L/ Labor Mathématique Lens Glob	248 526,85	194 708,71	180 835,59	38 371,51	-9 333,98	29 037,53	0,00	19 422,85	9 614,68	188 746,64	174 692,82	44 333,58	-9 333,98	34 999,60	0,00	25 291,82	9 707,78	48 268,41	273,80	
L/ Labor Barriere Hématho Encephaliq Glob	2 081 193,92	1 105 153,58	1 093 939,76	73 225,83	174 801,66	248 027,49	0,00	247 758,45	269,04	1 100 921,31	1 088 559,11	78 055,10	174 801,66	252 856,76	0,00	229 921,32	22 935,53	739 495,71	23 217,87	
L/ Labor Systemes Electrotech Environ Glob	3 062 098,19	1 569 438,78	1 532 076,85	-71 666,90	604 621,11	532 954,21	0,00	513 517,27	19 436,94	1 437 256,49	1 397 491,87	57 691,76	604 621,11	662 312,87	0,00	496 979,81	165 330,16	1 016 504,07	151 122,44	
L/ Labor Septentrionale sports et soc Glob	923 984,58	401 447,75	396 069,64	51 193,18	160 648,78	211 841,96	0,00	202 079,15	9 762,81	397 819,63	380 191,43	54 821,30	160 648,78	215 470,08	0,00	212 066,91	3 403,17	325 835,79	5 890,45	
L/ Labor Unité Transform Agroressourc Glob	405 611,52	159 247,12	148 649,40	90 212,25	41 494,42	131 706,67	0,00	124 163,93	7 542,74	153 075,72	136 041,62	96 383,19	41 494,42	137 877,61	0,00	130 217,49	7 660,12	132 798,19	6 554,22	
L/ Labor Bioecogroalimentaire Glob	862 184,52	211 029,42	210 842,72	-31 519,30	162 110,12	130 590,82	0,00	130 186,02	404,80	205 831,79	205 645,09	-26 321,67	162 110,12	135 788,45	0,00	133 356,08	2 432,37	521 155,78	2 027,57	
L/ Labor Unité Chimie Catalyse Solide Glob	1 058 271,40	941 849,85	938 098,15	4 883,71	7 470,00	12 353,71	0,00	11 502,15	851,56	643 705,68	609 437,23	303 027,88	7 470,00	310 497,88	192,00	339 741,92	-29 244,04	108 671,10	421,15	
M Maison de la Recherche Science Humaine	6 823,78	6 823,78	6 236,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 823,78	6 236,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	587,50	0,00	
L/ Labor Centre Recherche Inform Lens Glob	589 118,35	45 973,21	45 973,21	82 960,64	11 508,60	94 469,24	0,00	83 344,92	11 124,32	45 973,21	42 960,64	11 508,60	45 973,21	77 859,44	0,00	77 859,44	16 609,80	459 800,22	5 485,48	
DI Direction de la Recherche Glob	1 627 439,53	321 184,47	309 086,24	231 647,16	349 672,93	581 320,09	0,00	561 636,35	19 683,74	321 114,19	309 086,24	303 143,16	278 176,93	581 320,09	0,00	361 636,35	219 683,74	756 716,94	200 000,00	
L/ Labor Genie Inform Automati Artois Glob	483 537,72	424 505,75	421 930,61	11 448,97	27 871,00	39 019,97	0,00	31 104,91	7 915,06	424 505,75	421 904,72	11 448,97	27 871,00	39 019,97	0,00	28 880,33	10 139,64	30 602,20	2 250,47	
L/ Labor Lille Ecole Management Glob	182 752,57	143 480,28	143 480,00	24 425,29	14 847,00	39 272,29	0,00	24 728,13	14 544,16	142 206,86	142 206,58	25 698,71	14 847,00	40 545,71	0,00	25 810,73	14 734,98	14 544,44	190,82	
L/ Labor Texte et Culture Glob	792 225,75	340 593,65	336 256,59	57 952,59	53 597,11	111 549,70	0,00	104 098,06	7 451,64	339 850,66	326 848,98	58 695,58	53 597,11	112 292,69	0,00	92 485,47	19 807,22	351 871,10	21 020,20	
L/ Labor Centre Éthique Procédure Glob	1 094 432,96	310 069,53	310 069,49	97 682,10	227 004,44	324 886,54	0,00	321 902,18	2 784,36	297 727,93	297 727,93	99 511,86	227 004,44	326 516,30	0,00	323 226,23	3 290,07	462 461,29	11 017,51	
L/ Labor Centre Rech Hist Societe Glob	104 123,47	9 123,67	9 002,37	12 999,75	0,00	12 999,75	0,00	11 316,52	1 683,23	4 187,38	4 187,38	17 936,04	0,00	17 936,04	0,00	13 017,85	4 918,19	83 804,58	3 234,96	
L/ Labor Discontinuité Glob	11 775,03	3 041,65	3 041,65	8 733,38	0,00	8 733,38	0,00	6 979,06	1 754,32	3 041,65	3 041,65	8 733,38	0,00	8 733,38	0,00	4 948,03	3 785,35	1 754,32	2 031,03	
<b>Total Contrats de recherche</b>	<b>18 967 097,26</b>	<b>8 416 406,98</b>	<b>8 307 487,83</b>	<b>630 041,89</b>	<b>2 928 642,48</b>	<b>3 558 684,37</b>	<b>0,00</b>	<b>3 416 763,42</b>	<b>141 920,95</b>	<b>7 666 363,20</b>	<b>7 504 523,44</b>	<b>1 438 627,49</b>	<b>2 857 146,48</b>	<b>4 295 773,97</b>	<b>192,00</b>	<b>3 784 905,97</b>	<b>510 868,00</b>	<b>7 242 846,01</b>	<b>434 821,84</b>	
S/ Service Relation International Glob	1 920 452,87	1 079 206,71	1 050 928,47	39 207,65	189 747,95	228 955,60	0,00	189 726,75	39 228,85	1 069 364,03	1 045 842,93	36 083,14	189 747,95	225 831,09	471,32	1 911 277,45	34 553,64	679 797,65	3 534,84	
DI Direction des Etudes Glob	638 732,52	381 671,36	305 321,82	-158 460,76	261 846,17	103 385,41	0,00	97 090,39	6 295,02	381 671,36	305 321,82	-158 460,76	261 846,17	103 385,41	0,00	97 090,39	6 295,02	236 320,31	100,36	
PI Programme Investissement Avenir LCEER	3 542 885,06	1 094 365,98	1 027 876,65	35 936,71	353 780,47	389 717,17	0,00	195 734,38	193 982,80	1 055 286,42	1 023 125,97	63 612,11	349 280,47	412 892,58	0,00	164 081,12	248 811,46	2 319 274,03	36 403,94	
S/ Service Cap Avenir Glob	525 337,80	394 764,47	341 398,39	17 657,37	94 915,96	112 573,33	0,00	87 973,88	24 599,45	394 764,47	340 836,36	17 657,37	94 915,96	112 573,33	78,80	86 586,52	25 986,81	95 965,53	1 949,39	
F/ Faculté des sciences Glob	213 544,86	213 544,86	212 582,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	213 544,86	212 582,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	962,73	0,00	
S/ Service Commun de la Documentation Glob	53 495,35	38 267,35	38 239,36	0,00	15 228,00	15 228,00	0,00	13 424,35	1 803,65	38 267,35	38 239,36	0,00	15 228,00	15 228,00	0,00	13 424,35	1 803,65	1 831,64	0,00	
S/ Service Culturel Glob	133 606,17	97 602,93	87 359,82	10 003,24	26 000,00	36 003,24	0,00	34 681,65	1 321,59	97 602,93	79 198,77	10 003,24	26 000,00	36 003,24	0,00	31 538,65	4 464,59	11 564,70	11 304,05	
P/ Programme PAUSE	95 995,33	95 995,33	92 298,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 995,33	92 298,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 696,80	0,00	
PI Programme Investissement Avenir OSER	718 217,00	137 195,83	134 405,40	-2 877,89	58 665,01	55 787,12	0,00	50 726,44	5 060,68	46 178,37	70 400,40	16 136,01	108 665,01	124 801,02	0,00	113 171,24	11 629,78	533 085,16	1 560,20	
S/ Service Vie Etudiante Glob	179 476,31	423 825,23	395 439,83	19 627,86	191 649,50	211 277,36	0,00	209 793,06	1 484,30	416 779,64	395 439,83	19 627,86	191 649,50	211 277,36	0,00	209 793,06	1 484,30	186 243,42	0,00	
S/ Service Sante Etudiante Univ Glob	188 001,23	71 942,59	64 283,08	58 666,90	0,00	58 666,90	0,00	58 666,90	0,00	71 942,59	64 283,08	58 666,90	0,00	58 666,90	0,00	58 666,90	0,00	65 051,25	0,00	
F/ Faculté des sports Glob	3 999,75	3 999,75	3 999,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 999,75	3 999,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
I/ IUT de Bethune Glob	440 497,11	42 598,00	42 509,55	23 599,01	600,00	24 199,01	0,00	24 109,11	89,90	42 598,00	40 931,55	23 599,01	600,00	24 199,01	0,00	24 949,27	-750,26	373 878,45	737,84	
DI Direction Ressour Hum Glob	121 153,00	23 264,11	23 264,11	1 201,69	34 213,32	35 415,01	0,00	35 415,01	0,00	23 264,11	23 264,11	1 201,69	34 213,32	35 415,01	0,00	35 415,01	0,00	62 473,88	0,00	
D/ Dialogue stratégique et gestion	909 979,89	301 786,65	296 708,91	123 169,54	179 227,79	302 397,33	0,00	281 979,76	20 417,57	256 274,82	97 126,60	94 858,61	179 227,79	274 086,40	0,00	407 420,63	-133 334,23	331 291,22	74 141,44	
PI Programme Investissement Avenir MAIA	3 725 238,19	0,00	0,00	-84 168,11	272 062,91	187 894,80	0,00	60 052,96	127 841,84	0,00	0,00	0,00	-84 168,11	272 062,91	187 894,80	56 052,96	131 841,84	3 665 185,23	4 000,00	
F/ Faculté sciences appliquées Glob	107 326,92	0,00	0,00	0,00	107 326,92	107 326,92	0,00	107 326,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 326,92	0,00	107 326,92	0,00	0,00	0,00	
F/ Faculté des Lettres Glob	8 967,00	0,00	0,00	0,00	8 967,00	8 967,00	0,00	7 402,65	1 564,35	0,00	0,00	0,00	0,00	8 967,00	0,00	8 967,00	0,00	1 564,35	0,00	
DI Direction systemes informations Glob	660 852,00	0,00	0,00	154 692,11	-26 735,78	127 956,33	0,00	80 006,70	47 949,63	0,00	0,00	0,00	154 692,11	-26 735,78	127 956,33	0,00	67 902,69	59 959,24	580 845,30	12 009,61
<b>Total Contrats d'enseignement</b>	<b>14 799 758,36</b>	<b>4 400 031,15</b>	<b>4 116 615,80</b>	<b>247 222,32</b>	<b>1 758 528,22</b>	<b>2 005 750,54</b>	<b>0,00</b>	<b>1 534 110,91</b>	<b>471 639,63</b>	<b>4 207 534,23</b>	<b>3 832 891,19</b>	<b>262 476,18</b>	<b>1 804 028,22</b>	<b>2 066 504,40</b>	<b>549,32</b>	<b>1 672 194,21</b>	<b>394 310,19</b>	<b>9 149 031,65</b>	<b>145 641,31</b>	
AI AMENAGEMENT DES LOCAUX 2023	36 642,06	0,00	0,00	-333 357,95	370 000,00	36 642,05	0,00	36 642,05	0,00	0,00	0,00	-308 222,51	333 000,00	24 777,49	0,00	24 777,49	0,00	200 000,00	11 864,56	
AI AMENAGEMENT PAYSAGE BU BETHUNE	269 537,01	0,00	0,00	114 537,01	155 000,00	269 537,01	0													

Tableau 9 - EPSCP

## Tableau des opérations pluriannuelles Recettes

## POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

## Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Encaissements							
		RE ouvertes < N	Conso RE < N	Reports ou Reprogrammat ions N	RE nouvelles ouvertes N	Total RE N	Prévisions conso RE N	Conso RE N	Reste à consommer RE N
<b>A Allocation de these Glob</b>	4 347 616,67	644 889,97	651 392,19	99 833,07	383 033,31	482 866,38	349 999,64	391 488,27	91 378,11
U Labor Génie Civil Geo Environnemen Glob	1 085 380,45	373 992,32	373 991,82	-152 045,30	632 488,00	480 442,70	223 012,02	476 114,36	4 328,34
U Labor Mathématique Lens Glob	248 526,85	177 619,36	163 181,36	39 948,07	47 756,48	87 704,55	0,00	87 704,55	0,00
U Labor Barriere Hémato Encephaliq Glob	2 081 193,92	1 130 262,33	1 130 260,79	18 940,96	319 059,94	338 000,90	40 030,50	323 292,33	14 708,57
U Labor Systemes Electrotech Environ Glob	3 062 098,19	1 069 216,54	1 064 719,91	518 232,33	361 797,00	880 029,33	807 266,30	816 855,03	63 174,30
U Labor Septentrionale sports et soc Glob	923 984,58	643 732,79	630 954,79	156 059,20	339 158,58	495 217,78	129 800,56	391 360,84	103 856,94
U Labor Unité Transform Agroressourc Glob	405 611,52	168 196,79	168 196,79	64 800,75	23 581,80	88 382,55	0,00	61 731,51	26 651,04
U Labor Bioecoagroalimentaire Glob	862 184,52	259 180,00	313 180,00	-129 991,81	238 101,62	108 109,81	40 458,00	108 110,18	-0,37
U Labor Unité Chimie Catalyse Solide Glob	1 058 271,40	304 834,21	301 675,21	45 082,73	470 827,00	515 909,73	0,00	545 466,26	-29 556,53
N Maison de la Recherche Science Humaine	6 823,78	14 000,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
U Labor Centre Recherche Inform Lens Glob	589 118,35	257 578,13	257 578,13	45 000,75	10 343,00	55 343,75	40 465,87	55 343,75	0,00
D Direction de la Recherche Glob	1 627 439,53	447 865,28	491 660,28	61 480,67	447 243,50	508 724,17	94 985,00	507 046,64	1 677,53
U Labor Genie Inform Automati Artois Glob	483 537,72	95 397,73	95 397,73	28 476,27	14 400,00	42 876,27	45 000,00	42 876,27	0,00
U Labor Lille Ecole Management Glob	182 752,57	137 917,17	137 917,17	54 061,13	21 761,00	75 822,13	0,00	75 822,13	0,00
U Labor Texte et Culture Glob	792 225,75	146 033,79	145 939,44	-148 286,77	243 901,00	95 614,23	345 716,44	72 498,86	23 115,37
U Labor Centre Ethique Procedure Glob	1 094 432,96	629 962,69	629 962,69	10 842,39	296 130,00	306 972,39	0,00	282 156,39	24 816,00
U Labor Centre Rech Hist Societe Glob	104 123,47	5 550,00	5 425,00	7 027,97	1 700,00	8 727,97	0,00	7 627,97	1 100,00
U Labor Discontinuité Glob	11 775,03	9 100,00	9 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total Contrats de recherche</b>	<b>18 967 097,26</b>	<b>6 515 329,10</b>	<b>6 578 033,30</b>	<b>719 462,41</b>	<b>3 851 282,23</b>	<b>4 570 744,64</b>	<b>2 116 734,33</b>	<b>4 245 495,34</b>	<b>325 249,30</b>
S Service Relation International Glob	1 920 452,87	825 350,44	1 012 172,37	-106 809,60	373 668,00	265 858,40	0,00	99 741,60	167 116,80
D Direction des Etudes Glob	638 732,52	346 841,07	359 309,59	0,00	120 000,00	120 000,00	0,00	107 834,37	12 165,63
PI Programme Investissement Avenir LCER	3 542 885,06	1 313 272,46	1 314 940,80	0,00	328 318,00	328 318,00	328 318,00	540,45	327 777,55
S Service Cap Avenir Glob	525 337,80	215 246,78	28 465,00	43 100,00	100 350,00	143 450,00	0,00	202 477,45	-59 027,45
FJ Faculté des sciences Glob	213 544,86	170 000,00	170 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S Service Commun de la Documentation Glob	53 495,35	30 456,00	30 456,00	0,00	15 228,00	15 228,00	0,00	0,00	15 228,00
S Service Culturel Glob	133 606,17	72 000,00	72 000,00	0,00	61 000,00	61 000,00	0,00	36 000,00	25 000,00
P Programme PAUSE	95 995,33	91 954,11	94 545,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PI Programme Investissement Avenir OSER	718 217,00	91 981,00	92 706,56	64 788,00	89 981,00	154 769,00	0,00	130 378,54	24 390,46
S Service Vie Etudiante Glob	791 476,31	169 698,68	144 945,68	32 940,00	372 247,00	405 187,00	0,00	227 247,00	177 939,31
S Service Sante Etudiante Univ Glob	188 001,23	39 180,01	20 116,37	65 000,00	1 104,00	66 104,00	0,00	21 630,25	44 473,75
FJ Faculté des sports Glob	3 999,75	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IL IUT de Bethune Glob	440 497,11	20 418,87	6 400,00	3 700,00	21 599,00	25 299,00	0,00	22 299,00	3 000,00
D Direction Ressour Hum Glob	121 153,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D Dialogue stratégique et gestion	909 979,89	429 440,00	150 000,00	-24 994,46	24 994,46	0,00	0,00	441 000,00	-441 000,00
PI Programme Investissement Avenir MAIA	3 725 238,19	0,00	0,00	0,00	707 993,00	707 993,00	0,00	707 993,28	-0,28
FJ Faculté sciences appliquées Glob	107 326,92	0,00	0,00	0,00	107 326,92	107 326,92	0,00	107 326,92	0,00
FJ Faculté des Lettres Glob	8 967,00	0,00	0,00	8 967,00	0,00	8 967,00	0,00	8 967,00	0,00
D Direction systemes informations Glob	660 852,00	0,00	0,00	0,00	330 426,00	330 426,00	0,00	330 426,00	0,00
<b>Total Contrats d'enseignement</b>	<b>14 799 758,36</b>	<b>3 819 839,42</b>	<b>3 496 057,47</b>	<b>86 690,94</b>	<b>2 654 235,38</b>	<b>2 740 926,32</b>	<b>328 318,00</b>	<b>2 443 861,95</b>	<b>297 064,37</b>
A AMENAGEMENT DES LOCAUX 2023	36 642,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A AMENAGEMENT PAYSAGE BU BETHUNE	269 537,01	0,00	0,00	-133,00	85 000,00	84 867,00	0,00	0,00	84 867,00
E EXTENSION IUT DE LENS	1 422 079,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
E EXTENSION DU SIEGE A ARRAS	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
E EXTENSION SALLE SPORT ARRAS	825 000,00	459 000,00	459 000,00	0,00	66 123,00	66 123,00	0,00	66 123,00	0,00
E EXTENSION STAPS LIEVIN SALLÉ SPORT	1 136 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
E EXTENSION ET REHABILIT MMII IUT LENS	3 900 000,00	0,00	0,00	0,00	22 820,00	22 820,00	0,00	28 700,00	-5 880,00
N MISE EN ACCESSIBILITE 2023	47 431,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
N MARCHÉ PERF ENERG P6	1 900 000,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
R REAMENAGEMENT PARVIS DU SIEGE	900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
R RESTRUCTURATION 1ER ETAGE DOUAI	1 650 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S SALLE EXPLOITATION DSI ARRAS	210 742,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S STRATEGIE DEVELOPPEMENT DURABLE 2023	149 782,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TI TECH3E FSAB	6 228 409,14	0,00	0,00	35 715,74	220 000,00	255 715,74	0,00	124 712,00	131 003,74
<b>Projets inscrits au BI 2024</b>									
A AMENAGEMENT DES LOCAUX 2024	299 999,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A AMENAGEMENT ROBINSON	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C CREATION PARKING FSA BETHUNE	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
N MISE EN ACCESSIBILITE 2024	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TI TRANSITION ECOLOGIQUE ABRIS A VELOS	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TI TRANSITION ECOLOGIQUE AUDIT ENERGETIQUE	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TI TRANSITION ECOLOGIE BORNE ELECTRIQUE	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TI TRANSITION ECOLOGIQUE PASSAGE AUX LEDS	560 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TI TRANSITION ECOLOG SOLARISATION DU PARK	4 950 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total Programme pluriannuels d'inv</b>	<b>27 925 623,69</b>	<b>459 000,00</b>	<b>459 000,00</b>	<b>35 582,74</b>	<b>393 943,00</b>	<b>429 525,74</b>	<b>0,00</b>	<b>219 535,00</b>	<b>209 990,74</b>
<b>Total contrats de l'éducation</b>	<b>61 692 479,31</b>	<b>10 794 168,52</b>	<b>10 533 090,77</b>	<b>841 736,09</b>	<b>6 899 460,61</b>	<b>7 741 196,70</b>	<b>2 445 052,33</b>	<b>6 908 892,29</b>	<b>832 304,41</b>

**Tableau 10 EPSCP**  
**Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation**

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Exécution d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

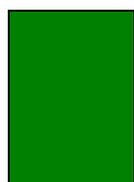
Exécution d'AE et de CP		Prévisions	Exécution						Reste à payer	Reste à réaliser	
Opération	Nature	Coût total de l'opération	Conso AE < N	Conso AE N	TOTAL des AE consommées	Conso CP < N	Conso CP N	TOTAL des CP consommés	Sur les AE consommées	Solde à engager	Solde à payer
Contrats de recherche	Personnel	11 368 644,48	4 600 408,23	2 120 607,61	6 721 015,84	4 600 408,23	2 120 607,61	6 721 015,84	0,00	4 647 628,64	4 647 628,64
	Fonctionnement	4 461 394,17	1 394 865,68	1 066 294,48	2 461 160,16	1 294 562,99	840 537,58	2 135 100,57	326 059,59	2 000 234,01	2 326 293,60
	Investissement	3 137 058,61	2 312 213,92	229 861,33	2 542 075,25	1 609 552,22	823 760,78	2 433 313,00	108 762,25	594 983,36	703 745,61
<b>Total Contrats de recherche</b>		<b>18 967 097,26</b>	<b>8 307 487,83</b>	<b>3 416 763,42</b>	<b>11 724 251,25</b>	<b>7 504 523,44</b>	<b>3 784 905,97</b>	<b>11 289 429,41</b>	<b>434 821,84</b>	<b>7 242 846,01</b>	<b>7 677 667,85</b>
Contrats d'enseignement	Personnel	8 571 181,06	1 831 596,36	967 282,86	2 798 879,22	1 831 596,36	967 282,86	2 798 879,22	0,00	5 772 301,84	5 772 301,84
	Fonctionnement	4 024 334,53	1 106 594,37	355 689,15	1 462 283,52	1 044 949,48	308 764,14	1 353 713,62	108 569,90	2 562 051,01	2 670 620,91
	Investissement	2 204 242,77	1 178 425,07	211 138,90	1 389 563,97	956 345,35	396 147,21	1 352 492,56	37 071,41	814 678,80	851 750,21
<b>Total Contrats d'enseignement</b>		<b>14 799 758,36</b>	<b>4 116 615,80</b>	<b>1 534 110,91</b>	<b>5 650 726,71</b>	<b>3 832 891,19</b>	<b>1 672 194,21</b>	<b>5 505 085,40</b>	<b>145 641,31</b>	<b>9 149 031,65</b>	<b>9 294 672,96</b>
Programme pluriannuels d'inv	Personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Fonctionnement	803 724,62	13 895,74	227 709,96	241 605,70	13 895,74	92 997,67	106 893,41	134 712,29	562 118,92	696 831,21
	Investissement	27 121 899,07	2 827 123,83	2 367 465,08	5 194 588,91	1 957 929,05	778 442,83	2 736 371,88	2 458 217,03	21 927 310,16	24 385 527,19
<b>Total Programme pluriannuels d'inv</b>		<b>27 925 623,69</b>	<b>2 841 019,57</b>	<b>2 595 175,04</b>	<b>5 436 194,61</b>	<b>1 971 824,79</b>	<b>871 440,50</b>	<b>2 843 265,29</b>	<b>2 592 929,32</b>	<b>22 489 429,08</b>	<b>25 082 358,40</b>
Ss total	Ss total Personnel	19 939 825,54	6 432 004,59	3 087 890,47	9 519 895,06	6 432 004,59	3 087 890,47	9 519 895,06	0,00	10 419 930,48	10 419 930,48
	Ss total Fonctionnement	9 289 453,32	2 515 355,79	1 649 693,59	4 165 049,38	2 353 408,21	1 242 299,39	3 595 707,60	569 341,78	5 124 403,94	5 693 745,72
	Ss total Investissement	32 463 200,45	6 317 762,82	2 808 465,31	9 126 228,13	4 523 826,62	1 998 350,82	6 522 177,44	2 604 050,69	23 336 972,32	25 941 023,01
	<b>TOTAL</b>	<b>61 692 479,31</b>	<b>15 265 123,20</b>	<b>7 546 049,37</b>	<b>22 811 172,57</b>	<b>13 309 239,42</b>	<b>6 328 540,68</b>	<b>19 637 780,10</b>	<b>3 173 392,47</b>	<b>38 881 306,74</b>	<b>42 054 699,21</b>

Exécution des recettes		Prévisions	Exécution		Prévisions en N+1 et suivantes
Opération	Nature	Financement de l'opération	Encaissements < N	Encaissements réalisés N	Reste à encaisser en N+1 et suivantes
Contrats de recherche	Financement de l'Etat	936 432,70	710 013,00	839 700,00	-613 280,30
	Autres financements publics	12 916 766,99	4 572 832,04	2 593 054,86	5 750 880,09
	Autres financements	3 283 706,69	1 295 188,26	812 740,48	1 175 777,95
<b>Total Contrats de recherche</b>		<b>17 136 906,38</b>	<b>6 578 033,30</b>	<b>4 245 495,34</b>	<b>6 313 377,74</b>
Contrats d'enseignement	Financement de l'Etat	1 521 341,00	621 137,00	692 678,92	207 525,08
	Autres financements publics	13 543 981,03	2 874 952,15	1 739 767,95	8 929 260,93
	Autres financements	119 395,92	-31,68	11 415,08	108 012,52
<b>Total Contrats d'enseignement</b>		<b>15 184 717,95</b>	<b>3 496 057,47</b>	<b>2 443 861,95</b>	<b>9 244 798,53</b>
Programme pluriannuels d'inv	Financement de l'Etat	4 725 123,00	459 000,00	219 535,00	4 046 588,00
	Autres financements publics	5 934 867,00	0,00	0,00	5 934 867,00
	Autres financements	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total Programme pluriannuels d'inv</b>		<b>10 659 990,00</b>	<b>459 000,00</b>	<b>219 535,00</b>	<b>9 981 455,00</b>
Ss total	Ss total Financement de l'Etat	7 182 896,70	1 790 150,00	1 751 913,92	3 640 832,78
	Ss total Autres financements publics	32 395 615,02	7 447 784,19	4 332 822,81	20 615 008,02
	Ss total Autres financements	3 403 102,61	1 295 156,58	824 155,56	1 283 790,47
<b>TOTAL</b>		<b>42 981 614,33</b>	<b>10 533 090,77</b>	<b>6 908 892,29</b>	<b>25 539 631,27</b>

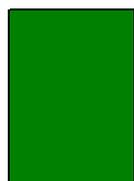
**TABLEAU 11 - EPSCP**  
**TABLEAU RETRAÇANT LES MOYENS DES UNITÉS MIXTES DE RECHERCHE**

		Moyens de l'établissement Artois		Moyens hors budget de l'établissement			
				Autres tutelles cnrs		Autres partenaires	
UCCS UMR8181	Personnel	21,06	Emplois	30,58	Emplois		Emplois
	Ressources	102 688 €		2 929 842 €			
CRIL UMR8188	Personnel	28,51	Emplois	6,22	Emplois		Emplois
	Ressources	110 789 €		596 906 €			

**Tableau 12 de synthèse budgétaire et comptable (réalisé)**



**Flux de l'année**



		Réalisé
<b>1</b>	<b>Niveau initial de restes à payer (Compte financier 2022)</b>	<b>12 987 805 €</b>
<b>2</b>	<b>Niveau initial du fonds de roulement</b>	<b>35 951 357 €</b>
<b>3</b>	<b>Niveau initial du besoin en fonds de roulement</b>	<b>-656 438 €</b>
<b>4</b>	<b>Niveau initial de la trésorerie</b>	<b>36 607 795 €</b>
4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée (Compte financier 2022)	314 121 €
4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée (Compte financier 2022)	36 293 675 €
<b>5</b>	<b>Autorisations d'engagement</b>	<b>110 232 031 €</b>
<b>6</b>	<b>Résultat patrimonial</b>	<b>2 962 602 €</b>
<b>7</b>	<b>Capacité d'autofinancement (CAF)</b>	<b>5 971 898 €</b>
<b>8</b>	<b>Variation du fonds de roulement</b>	<b>904 320 €</b>
<b>9</b>	<b>Opérations bilancielle non budgétaires</b>	<b>SENS 1 300 €</b>
	Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+ 1 900 €
	Remboursement d'emprunt / prêt accordé	- -600 €
	Cautionnements et dépôts	+/- 0 €
<b>10</b>	<b>Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires</b>	<b>SENS -242 883 €</b>
	Variation de stocks	+/- 0 €
	Charges sur créances irrécouvrables + annulations recettes ex antérieurs	- -267 089 €
	Produits divers de gestion courante	+ 24 206 €
<b>11</b>	<b>Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires</b>	<b>SENS -9 643 783 €</b>
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+/- -1 233 947 €
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+/- -6 042 319 €
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+/- -64 716 €
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+/- -2 302 800 €
<b>12</b>	<b>Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11</b>	<b>10 789 686 €</b>
12.a	Recettes budgétaires	121 358 997 €
12.b	Crédits de paiement ouverts	110 569 311 €
<b>13</b>	<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires</b>	<b>-1 832 034 €</b>
<b>14</b>	<b>Variation de la trésorerie = 12 + 13</b>	<b>8 957 652 €</b>
14.a	dont variation de la trésorerie fléchée	768 036 €
14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée	8 189 616 €
<b>15</b>	<b>Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 - 13</b>	<b>-8 053 332 €</b>
<b>16</b>	<b>Restes à payer</b>	<b>-337 279 €</b>
<b>17</b>	<b>Niveau final de restes à payer</b>	<b>12 650 526 €</b>
<b>18</b>	<b>Niveau final du fonds de roulement</b>	<b>36 855 677 €</b>
<b>19</b>	<b>Niveau final du besoin en fonds de roulement</b>	<b>-8 709 770 €</b>
<b>20</b>	<b>Niveau final de la trésorerie</b>	<b>45 565 447 €</b>
20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée	1 082 157 €
20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	44 483 290 €